

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MÉDIAS SOCIAUX ET ENGAGEMENT SOCIAL :
LE CAS DE LA MOBILISATION ÉTUDIANTE CONTRE
LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ ÉCONOMIQUE AU PRINTEMPS 2015

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
FLORENCE MOREAULT

JANVIER 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

Merci à Jean-Christophe, pour sa chaleur et son amour.
Merci à Mikko et Kai, pour leur rafraîchissante simplicité.

Merci aussi à Sylvie Jochems, ma directrice, qui m'a guidée au fil de ces trois ans de travail; merci aux parcs de Montréal, qui m'ont permis de respirer et de retrouver l'inspiration; merci à tous ceux et celles qui m'ont soutenue dans cette épopée.

Merci, enfin, à toutes les personnes qui continuent de lutter.
Solidarity forever !

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1. Le concept d'engagement social.....	4
1.2 Les pratiques d'engagement social et politique des groupes antiautoritaires	11
1.2.1 Culture politique des groupes antiautoritaires au Québec.....	11
1.2.2 Les défis des pratiques d'engagement des groupes antiautoritaires.....	13
1.3 Les pratiques d'engagement social des mouvements sociaux à l'ère numérique..	14
1.3.1 Communication et partage d'informations.....	14
1.3.2 Tactiques et utilisations des TIC	15
1.3.3 Formes d'engagement dans les groupes.....	16
1.3.4 Identité collective	17
1.4 Les pratiques d'engagement des groupes antiautoritaires à l'ère numérique	18
1.4.1 « Culture Internet » et culture des groupes antiautoritaires	18
1.4.2 Dynamiques internes des groupes antiautoritaires à l'ère numérique.....	21
1.5 Le Printemps 2015	24
1.5.1 Chronologie des événements.....	25
1.5.2 La posture idéologique derrière le Printemps 2015	27
1.6 Questions et objectifs de recherche.....	32

CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE	34
2.1 Pratiques d'engagement social et politique : la sociologie pragmatique	34
2.1.1 Survol de la sociologie pragmatique	34
2.1.2 L'analyse située : les pratiques d'engagement en situation	35
2.1.3 Des compétences en situation	41
2.1.4 Sous-questions et sous-objectifs de recherche	42
2.2 Pratiques médiées par les TIC : la sociologie des usages	44
CHAPITRE III : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	47
3.1 La stratégie générale de recherche	47
3.2 La population à l'étude	48
3.3 Les critères de sélection des sujets et les modalités de recrutement	49
3.4 La méthode et les instruments de collecte des données	50
3.5 La méthode d'analyse des données	53
3.6 Les limites de l'étude	55
3.7 Considérations éthiques	57
3.7.1 Risques et avantages de la recherche pour les sujets	57
3.7.2 Respect de la confidentialité des données	57
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	58
4.1 Portrait des personnes rencontrées	59
4.1.1 Alix	59
4.1.2 Hayden	60
4.1.3 Clarence	62
4.1.4 Sasha	63
4.1.5 Riley	65
4.1.6 Noa	67
4.1.7 Dominique	68
4.2 Des événements marquants dans le parcours des personnes	70

4.3 Le groupe Facebook du Printemps 2015	73
4.3.1 Mise en contexte du groupe Facebook	73
4.3.2 Les usages du groupe Facebook.....	75
4.3.3 L'établissement des normes du groupe	79
4.3.4 Des trolls dans le groupe FP15.....	90
4.3.5 Les communications avec les régions éloignées de Montréal.....	94
4.3.6 Les leaders du mouvement.....	97
4.4 De nouvelles manières de s'engager.....	98
 CHAPITRE V : DISCUSSION.....	 101
5.1 Les dispositions à l'engagement social et politique.....	102
5.2 Les carrières d'engagement social	104
5.3 Les compétences en situation.....	108
5.3.1. Les compétences liées à la maîtrise du discours du mouvement	110
5.3.2. Les compétences pour la pacification des relations	113
5.3.3. Les compétences liées à l'usage des TIC.....	114
5.4 L'exclusion basée sur l'absence de dispositions et le manque de compétences..	117
5.5 Les autres dynamiques d'exclusion au sein du groupe.....	120
5.5 L'importance d'une analyse microsociale en action collective	122
5.6 Portée et pertinence de l'étude des dispositions et des compétences en situation	124
 CONCLUSION	 126
 ANNEXE A : Guide d'entretien	 130
 ANNEXE B : Formulaire de consentement.....	 131
 BIBLIOGRAPHIE	 135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1.5. Sous-questions et sous-objectifs de recherche	43
Tableau 3.5. Questions, objectifs de recherche et méthodologie	55

RÉSUMÉ

Ce projet a pour objectif d'explorer les pratiques d'engagement social médiées par les TIC (technologies de l'information et de la communication) des personnes impliquées dans des groupes antiautoritaires. Pour ce faire, une étude de cas sur l'usage d'un groupe Facebook par des personnes impliquées dans le mouvement « Printemps 2015 » a été réalisée. Des entretiens ont été effectués avec sept de ces personnes afin de répondre à la question de recherche : « *Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015?* ». Le cadre théorique choisi, ancré dans la sociologie pragmatique, devait permettre de mettre en lumière la façon dont les compétences acquises par les personnes au fil de leur parcours d'engagement social se révélaient dans leur manière de participer sur le groupe Facebook. Les sous-questions de recherche portaient spécifiquement sur les engagements passés des personnes rencontrées et sur les compétences qu'elles ont déployées dans le cadre du groupe Facebook. Suite à l'analyse des résultats, il a ainsi été possible de conclure que les pratiques d'engagement social médiées par les TIC des personnes impliquées sur ce groupe Facebook semblaient avoir mobilisé trois grandes classes de compétences : les compétences liées à l'articulation d'arguments cohérents avec le discours valorisé au sein du groupe; les compétences pour la pacification des relations; les compétences liées à l'usage des TIC, et plus particulièrement de Facebook. Enfin, la discussion théorique prend également en compte la situation dans laquelle se jouent les pratiques d'engagement. De plus, ce projet a mis en lumière la pertinence d'intégrer une analyse de la dynamique des groupes dans l'action collective; en effet, tant les dynamiques de groupe relevées au fil des entretiens que les préoccupations soulevées par les participant-e-s invitent à considérer l'importance des relations interpersonnelles dans le succès d'une action collective, qu'elle soit réalisée avec le soutien d'intervenantes en travail social ou par des groupes antiautoritaires.

Mots clés : engagement social, action collective, groupes antiautoritaires, Printemps 2015, travail social, médias sociaux, groupes en ligne, dynamiques de groupe.

INTRODUCTION

Les tensions entre individus, groupes et sociétés façonnent la manière dont les personnes s'organisent pour défendre leurs intérêts. Différents mouvements sociaux sont apparus au fil du temps, notamment en réaction à la mondialisation, au capitalisme et à l'évolution des structures sociales. Chaque mouvement et chaque groupe se différencie des autres par sa conception du monde, ses principes, ses modes d'organisation et ses projets, qui sont construits en réaction au contexte dans lequel ils sont nés. Parmi ces groupes, on retrouve les groupes dits « antiautoritaires », qui se démarquent par leur absence de structure hiérarchique et leur culture politique qui s'articule, d'une part, autour de l'opposition à une série d'autorités considérées comme illégitimes (État, capitalisme, patriarcat, etc.), et d'autre part, autour de la promotion de valeurs comme la démocratie, l'autonomie et la justice sociale (CRAC, 2011a; Déri et Dupuis-Déri, 2014; Sarrasin, 2014). Ces principes s'incarnent dans le projet des groupes, qui vise à créer des espaces alternatifs au sein de la société, des espaces où les pratiques concrètes (de prise de décision, d'organisation, d'action, de division des tâches...) incarnent ces principes chers aux membres. Illes¹ ne souhaitent pas réformer le système politique, mais plutôt « [jeter] les bases d'une société nouvelle à l'intérieur même de l'ancienne » (SITT-IWW, 2014).

¹ À des fins de clarté, l'usage de termes épïcènes a été favorisé. Dans les cas où ce n'est pas possible, deux options ont été retenues : si l'ajout de la terminaison féminisée ne nécessite qu'une lettre, elle est insérée à l'aide d'un trait d'union (« militant-e ») ; si la féminisation nécessite l'ajout de plusieurs lettres, les deux mots sont écrits en entier (« travailleur et travailleuse »). Enfin, des pseudonymes épïcènes ont été utilisés pour anonymiser les participant-e-s et afin d'alléger le texte, le néologisme « ille » a été utilisé à la place de « il ou elle ».

Ce sont ces groupes qui constitueront l'objet de ce mémoire. Comme nous le verrons, le défi principal avec lequel ils doivent composer est le développement et le maintien de pratiques cohérentes avec les principes qu'ils défendent; tout cela, dans un contexte où il n'existe ni hiérarchie, ni règles formelles. Toutefois, depuis maintenant plusieurs années, les groupes doivent apprendre à maintenir cette logique dans un nouveau contexte : le contexte en ligne, où les interactions sont médiées notamment par les médias sociaux et les listes courriel. En effet, les usages des technologies numériques font désormais partie du quotidien d'une large majorité de la population; en 2018, le CEFRIO déclarait que 92% des foyers québécois étaient connectés à Internet, et que 83% des adultes québécois avaient un compte actif sur un ou plusieurs médias sociaux (CEFRIO, 2018a; CEFRIO, 2018b). Considérant cela, il est pertinent de se demander comment évoluent les pratiques d'engagement des personnes dans des groupes antiautoritaires au Québec, et notamment la manière dont s'incarne l'articulation entre le discours formel de ces derniers et les pratiques en ligne de leurs membres. Par conséquent, la question principale de recherche sera : *Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC² des membres de groupes antiautoritaires au Québec?* Elle sous-tend ainsi que l'analyse des usages des technologies numériques par les membres de groupes antiautoritaires peut révéler leurs pratiques d'engagement.

L'intérêt de prendre comme objet les groupes antiautoritaires pour répondre à cette question est qu'ils ne disposent pas de contraintes formelles : ils n'ont pas de structure hiérarchique à respecter ni d'encadrement strict, contrairement aux groupes avec lesquels travaillent des intervenant-e-s en travail social. Ils permettent donc d'observer les dynamiques de groupe de la manière la plus éclatante possible, sans qu'elles ne soient entravées par des contraintes autres que celles adoptées par les

² Technologies de l'information et de la communication

membres. Enfin, comme d'autres étudiant-e-s en travail social avant moi ont pu le constater, l'étude des groupes antiautoritaires permet de mettre en lumière et de partager des expériences d'auto-organisation démocratiques qui pourraient éventuellement contribuer à enrichir nos méthodes d'intervention en travail social (Delisle-L'Heureux, 2008; Lord, 2015). Enfin, les enjeux liés à l'usage des TIC en action collective, qu'ils soient d'ordre organisationnel ou éthique, ne sont toujours pas bien connus; il est d'autant plus pertinent d'entreprendre une réflexion à leur sujet.

Ce projet de recherche de 2e cycle propose d'aborder cette question au croisement de la sociologie de la communication et du pragmatisme en action collective. On y trouvera tout d'abord une recension d'écrits qui permettra de mieux cerner les rapports entre mouvements sociaux, groupes antiautoritaires et technologies de communication, puis une présentation plus exhaustive de la question et des sous-questions de recherche. Ensuite viendra une présentation du cadre conceptuel qui a été adopté, qui reprend une théorisation des concepts de « pratiques d'engagement » et d'« usages » à partir du cadre proposé par Mathieu (2012), puis la manière dont ces derniers seront opérationnalisés pour former un cadre méthodologique qui permettra d'aller chercher les données nécessaires pour répondre aux questions de recherche. Suivront une présentation des résultats de recherche, puis une discussion théorique où ces résultats seront articulés au cadre théorique et aux constats issus de la littérature. Enfin, une présentation des apports potentiels des résultats de ce projet de recherche pour le travail social viendra conclure ce mémoire.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Dans ce chapitre, les caractéristiques des groupes antiautoritaires et les défis soulevés par leurs pratiques d'engagement seront survolés. Suivra une revue de la littérature au sujet des rapports entre les mouvements sociaux et les TIC, puis une seconde revue de la littérature portant spécifiquement sur les rapports entre les groupes antiautoritaires et les TIC. Les questions et les objectifs de recherche concluront ensuite ce chapitre.

1.1. Le concept d'engagement social

Il apparaît tout d'abord primordial de définir ce qui sera entendu par le concept d'« engagement », considérant qu'il s'agit d'un concept-clé de ce mémoire. C'est également un concept souvent abordé dans la littérature en sociologie des mouvements sociaux, puisqu'il permet d'« analyser des comportements aussi bien individuels que collectifs » (Becker, 2006, p.177). Les sociologues l'utilisent ainsi « pour désigner des formes d'action caractéristiques de certains types d'individus ou de groupes » (*ibid.*, p.177).

Le concept d'engagement comporte plusieurs dimensions. Il sous-entendrait tout d'abord l'existence d'une « ligne d'action cohérente » chez les personnes engagées, comme une ligne directrice entre les valeurs des personnes et les actions qu'elles entreprennent (Becker, 2006, p.183). Certain-e-s auteur-e-s parlent alors d'un « programme », d'un « projet » (Benasayag et Del Rey, 2011) ou encore d'un

« plan » (Thévenôt, 2006) pour décrire la manière dont s'incarne cette ligne d'action, notamment à-travers l'engagement des personnes envers une cause qui correspond à leurs valeurs, dans des groupes ou encore dans des partis politiques.

Plusieurs auteur-e-s ont avancé diverses définitions pour représenter la manière dont se déploie cet engagement. Le terme de « militantisme » apparaît à plusieurs reprises dans la littérature, notamment dans les travaux de Jacques Ion. Dans son ouvrage *La fin des militants?* (Ion, 1997), ce dernier présente plusieurs représentations de l'engagement social et politique à-travers les époques et les rassemble sous les vocables d'« engagement traditionnel » et d'« engagement distancié » (Ion, 1997).

L'engagement traditionnel correspond, de façon générale, au cas classique des militant-e-s qui se sacrifient à la cause qu'elles défendent et qui n'existent qu'en tant que véhicules pour l'idéologie de leur groupe ou de leur parti politique (Ion, 1997, p.25). L'exemple donné est celui du militant marxiste. C'est également dans cette forme d'engagement qu'on retrouve les codes traditionnels du militantisme : possession d'une carte de membre, participation à des manifestations, démonstration d'une identité collective forte au sein du groupe, rêves de révolution, etc. (Ion, 1997). Benasayag et Del Rey (2011) ajoutent que cette conception de l'engagement a tendance à « analyser le rapport d'exploitation et d'oppression comme s'il s'agissait de la capture de quelqu'un par quelqu'un d'autre ou par un système, contre la volonté de la victime » et que le rôle des militant-e-s, dans cette optique, est de travailler à la libération des victimes de ce système (Benasayag et Del Rey, 2011, p.111). Ion conclut que cette forme d'engagement est en perte de vitesse et que la plupart des personnes qui s'engagent le font désormais de façon plus « distanciée ».

Pour reprendre les termes d'Ion (1997), l'engagement distancié correspond à la fin de l'« adhésion » et au début de l'« association » d'une personne à un groupe, au sens où la relation entre l'individu et le groupe est désormais bidirectionnelle : l'individu n'a

plus seulement à sacrifier son identité pour adhérer à celle du groupe, il prend pleinement conscience de son importance et de ce qu'il peut apporter au groupe en tant que personne, avec des compétences et des qualités qui lui sont propres (Ion, 1997, p.62). L'adhésion au groupe se fait de manière volontaire et souvent limitée dans le temps; la structure des groupes s'assouplit et s'allège; l'engagement implique la personne de manière personnelle sans empiéter sur sa vie privée ou forcer la fusion de son identité avec celle du groupe (Ion, 1997, p.80).

Un élément central de cet engagement distancié se situe au niveau de l'identité des militant-e-s en rapport à celle des groupes dans lesquels illes s'insèrent. La militance n'occupe plus l'entièreté de la personne, c'est un rôle qu'elle endosse (Ion, 1997, p.80). Les personnes deviennent maîtresses de leur engagement, en définissant les limites de celui-ci en fonction de leurs disponibilités et de leurs besoins, en s'engageant « arbitrairement selon le temps dont [elles] dispose[nt] » (Bobineau, 2010, p.69). La nuance est davantage permise, la militance peut s'exprimer de différentes manières et dans différents groupes, et cette multiplicité d'engagements n'apparaît plus comme contradictoire (Ion, 1997, p.63). Ion conclut, au moment de publier *La fin des militants?*, que cette forme d'engagement représente désormais la forme la plus répandue puisqu'elle est en phase avec les caractéristiques de notre époque : émergence d'un individualisme de plus en plus affirmé, mobilité des gens entre différents groupes ou réseaux, « redéfinition des rapports entre vie privée et vie militante », etc. (Ion, 1997, p.60).

Ce modèle constitue donc une variation du modèle traditionnel, qui en conserve néanmoins les caractéristiques fondamentales : bien que les personnes soient désormais en mesure de prendre leur place en tant qu'actrices au sein des groupes et que l'engagement s'inscrive dans une temporalité plus restreinte ou « contractuelle », l'idéal révolutionnaire reste bien présent. En effet, les actions restent toujours inscrites dans une ligne d'action cohérente et sont vues comme des petits pas dans la

« bonne direction », comme si chaque réussite s'additionnait aux autres dans le cheminement vers la société idéale (Ion, 1997 p.107). Bien que les succès soient désormais inscrits dans le court ou moyen terme, ils sont toujours vus comme une partie d'un projet plus grand.

D'autres auteur-e-s, comme Benasayag et Del Rey (2011), avancent plutôt que les formes de l'engagement tendent à se renouveler afin de s'orienter vers de nouvelles raisons d'agir qui ne soient pas une croyance en une société idéale vers laquelle tendraient toutes les actions. Selon elleux³, « le messianisme conduit toujours à l'oppression » : à l'intérieur du groupe, il crée un oubli de soi, une oppression des identités individuelles au nom de la cohésion du groupement ; à l'extérieur, il s'impose comme la seule vision logique, toutes les autres étant forcément « contre » le groupe (Benasayag et Del Rey, 2011, p.23). Cette conception traditionnelle semble avoir été remplacée par deux attitudes différentes dans le rapport des gens au politique : d'une part, par une attitude réformiste (où on considère le système comme légitime, mais qui mériterait d'être amélioré) et d'autre part, par une peur de l'avenir qui peut se traduire par une attitude sectaire et un repli identitaire, ou par un individualisme un peu nihiliste (Benasayag et Del Rey, 2011, p.84). Dans tous les cas, on a du mal à croire que les individus ont le pouvoir de vraiment changer les choses ; ils se sentent dépossédés de tout pouvoir (Benasayag et Del Rey, 2011, p.53). La désillusion face à l'engagement traditionnel aurait donc changé l'attitude des gens par rapport au changement, d'une manière beaucoup plus radicale que celle que présente Ion avec son engagement « distancié ».

³ Contraction de « elles » et « eux »

Benasayag et Del Rey (2011) avancent ainsi l'idée d'un engagement qui serait à l'opposé de l'engagement traditionnel, non seulement au niveau de la forme, mais également du fond. En laissant tomber cette conception du monde qui fait oublier le présent au profit de l'avenir et d'un projet grandiose, l'engagement devient plutôt un moyen pour s'ancrer dans le moment présent afin d'aller vers un changement qui permet d'« approfondir les situations et les paysages qui fondent nos existences : un changement territorialisé » (Benasayag et Del Rey, 2011, p.85).

Sans nous aventurer trop loin dans les détails du concept de « territorialisation », il est essentiel d'en dresser un portrait élémentaire afin de bien saisir la conception de l'engagement avancée par ces auteur-e-s. La territorialisation représente « la façon [...] de récupérer les liens qui nous composent, de sortir du modèle réactionnaire de l'individu « ressource humaine », sans racines ni affinités, sans appartenances ni désirs » (Benasayag et Del Rey, 2011, p.54). La personne est donc présentée comme ayant une identité, des désirs propres, ainsi qu'un ancrage dans la réalité -dans sa réalité. Selon elleux, le moteur de l'action n'est donc pas un objectif plus ou moins lointain, fixé par un groupe ou une idéologie, mais plutôt la réappropriation par la personne de son histoire, de ses engagements et de ses intérêts. Cette façon de concevoir l'engagement, comme un processus impliquant essentiellement la personne et son rapport à elle-même, diffère radicalement de celle qui le voit comme l'adhésion à une idéologie ou à la défense d'une cause. Il s'agit essentiellement de « refaire droit à la multiplicité des dimensions qui traversent [l'individu] » : l'engagement est donc un changement dans la façon de concevoir son existence, (Benasayag et Del Rey, 2011, p.124).

Par la suite, Benasayag et Del Rey présentent leur conception du « projet ». Elles l'opposent tout d'abord au « programme », cher aux groupements caractérisés par un type d'engagement traditionnel, qui se présente à la fois comme « la définition rationnelle du monde qui doit être » et « la détermination des pas à effectuer pour la

réalisation de cet objectif » (Benasayag et Del Rey, 2011, p.31). L'engagement, dans le cadre d'un programme, est alors limité à un moyen pour atteindre un but, à une « stratégie de réalisation du programme rationnel » (Benasayag et Del Rey, 2011, p.31). Le projet, quant à lui :

implique un autre rapport à l'engagement et à l'avenir [...]. Là où le programme est défini dans l'avenir et pour la totalité, pour l'ensemble de la société et du monde à venir, un projet n'est rien de défini dans l'avenir (Benasayag et Del Rey, 2011, p.32).

Le projet entre donc en contradiction avec les idéaux de l'engagement traditionnel, et aussi avec celui de l'engagement distancié de Jacques Ion qui, même s'il met l'accent sur des objectifs à moyen terme, sous-entend tout de même un idéal global (« le projet lointain s'accommode fort aisément de résultats partiels » (Ion, 1997, p.107)). Ce que suggèrent Benasayag et Del Rey, c'est l'abandon total de ce projet lointain, pour s'ancrer définitivement dans le présent. Ceci implique également l'abandon de la croyance en un « au-delà idéalisé », ce monde vers lequel tous les projets tendent et dans lequel tous les problèmes seraient résolus.

Les gens cesseraient alors de croire qu'il existe un but ultime à atteindre, qui mettrait fin aux difficultés du présent :

Cette recherche ne connaît donc pas non plus de réponse finale et rassurante : l'engagement implique toujours une part d'inconnu : même si on parvient à identifier les points d'asymétrie dans une situation, cela ne veut pas dire que les projets et hypothèses que l'on proposera seront les mieux à même de développer la puissance » (Benasayag et Del Rey, 2011, p.41).

En effet, l'acceptation de l'impuissance à tout contrôler et à coordonner toutes les actions vers un même but passe par l'adoption d'un engagement plus pragmatique, apparenté à une recherche de ce qui fonctionne plutôt que ce qui cadre dans

l'idéologie (Benasayag et Del Rey, 2011, p.28). Dans ce cas, l'ancrage dans le présent et l'acceptation de la spécificité de chaque situation semble davantage faire sens. L'engagement, selon ces auteur-e-s, ne doit alors plus être considéré comme un moyen d'atteindre un objectif mais comme une fin en soi.

Suite à ce survol des différentes conceptions de l'engagement dans la littérature, il convient de présenter la définition qui servira de fil conducteur dans ce mémoire. Bobineau (2010, p.135), en décrivant l'engagement comme une « prise de position à travers l'action », présente une définition qui met en lumière un élément transversal à toutes les postures présentées précédemment : l'action révèle l'engagement. Plus précisément, Bobineau avance que s'engager, ce serait « donner pour caution sa parole, lier par une promesse, [...] prendre position sur des problèmes » (Bobineau, 2010, p.135). L'engagement comprendrait ici deux dimensions, soit la prise de position sur des problèmes et le passage à l'action, et ces deux dimensions sont présentées comme indissociables puisque la prise de position se fait grâce à l'action. Ceci fait écho à la conception de l'engagement présentée par Benasayag et Del Rey, qui soulignent qu'un engagement qui se limite à une croyance est voué à l'inertie et que seule l'action dans le présent pourra porter fruit. Dans un même ordre d'idées, Neveu (1996) précise que s'engager consiste en un « agir ensemble » qui « se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une « cause » » (Neveu, 1996, p.9). C'est dans cette perspective, au croisement de celle apportée par Benasayag et Del Rey, Bobineau et Neveu, que s'inscrit ce mémoire, parce qu'elle permet d'introduire une conception de l'engagement qui fait écho aux caractéristiques des groupes qui seront étudiés, en articulant la prise de position à l'action, puis la prise de position collective à l' « agir ensemble ».

1.2 Les pratiques d'engagement social et politique de groupes antiautoritaires

Les groupes antiautoritaires partagent une culture ancrée dans des principes d'inspiration anarchiste. Ces principes, formulés par des auteurs comme Kropotkine et Bakounine, s'articulent autour de l'abolition de toute forme de pouvoir (Claudel, s.d.; Kropotkine, 2012). Ainsi, l'entraide, la coopération et la solidarité sont des valeurs centrales dans la pensée anarchiste (Kropotkine, 2001). Dans cet ordre d'idées, Graeber (2002, p.68) mentionne que les principes anarchistes au cœur de la mouvance antiautoritaire s'incarnent à travers les stratégies préconisées par les militant-e-s, qui visent à « délégitimer et démanteler les mécanismes du pouvoir, tout en gagnant de plus en plus d'espaces autonomes » (Déri et Dupuis-Déri, 2014; Graeber, 2002; Sarrasin, 2014). Le terme « antiautoritaire » fait donc ici référence au principe qui sous-tend toutes les dimensions du groupe : le démantèlement d'autorités perçues comme illégitimes (Sarrasin et al., 2012 ; Sarrasin, 2014).

1.2.1 Culture politique des groupes antiautoritaires au Québec

Au Québec, il y existerait aujourd'hui plus de 130 groupes antiautoritaires (Lambert-Pilote et al., 2007). Les principes évoqués ci-haut vont façonner les caractéristiques de leurs pratiques d'engagement social, créant une culture partagée par les personnes qui s'y impliquent, ce que Sarrasin et al. (2014) décrivent comme un « fil conducteur qui tisse l'appartenance des membres à la communauté antiautoritaire » (p.147). À la manière d'une boussole, ce sont les principes défendus par les groupes antiautoritaires qui vont guider les membres dans leurs prises de décisions (CRAC, 2011b). D'une part, on retrouve une ferme opposition à une série d'oppressions et d'autorités considérées comme illégitimes; c'est ici que s'articulent les idéaux classiques de l'anarchisme déjà évoqués dans la première partie de ce chapitre (Déri et Dupuis-Déri, 2014; Sarrasin, 2014). D'autres formes de domination comme le

patriarcat et l'impérialisme passent sous le radar des groupes, qui tâchent de développer des pistes pour les démanteler (CRAC, 2011a; Gordon, 2008; Lambert-Pilotte et al., 2007; Sarrasin, 2014).

D'autre part, les groupes se structurent autour de valeurs comme la solidarité, la justice sociale, l'entraide et la démocratie (CRAC, 2011a; Déri et Dupuis-Déri, 2014; Sarrasin, 2014). Une volonté de développer l'autodétermination et l'autonomie des groupes vient compléter la liste des éléments qui composent la « boussole » des groupes (CRAC, 2011a). L'autonomie est un principe fondamental dans l'organisation des groupes, qu'elle soit financière ou logistique; certains groupes vont alors se doter de ressources pour soutenir leur travail ou améliorer les conditions de vie de leurs membres, afin de « réduire leur dépendance à l'économie capitaliste en facilitant l'autosatisfaction des besoins » (Sarrasin et al., 2012, p.227; CRAC, 2011a). Tout comme l'autonomie, la démocratie est un principe cher aux militant-e-s antiautoritaires (Castells, 2015). En adéquation avec leur rejet des structures rigides et leur volonté de construire des rapports égalitaires entre les membres, les groupes fonctionnent sous le mode de la démocratie directe, « c'est-à-dire que tous les membres sont impliqué-e-s dans les décisions et que les décisions se prennent au consensus (le plus possible) » (Lambert-Pilotte et al., 2007, p.10; Sarrasin, 2014; Delisle-L'Heureux, 2008).

Enfin, l'essentiel du travail des groupes antiautoritaires consiste à développer, au sein même des collectifs, le germe d'une société en harmonie avec les valeurs décrites plus haut (Castells, 2015; Graeber, 2002). C'est ici que se trouve la plus grande rupture entre le projet du mouvement antiautoritaire et des mouvements sociaux qui l'ont précédé : il ne s'agit pas de réformer le système politique ou de prendre le pouvoir par les élections, mais « de préfigurer [au sein du groupe] le type de relations sociales souhaité par les antiautoritaires, entre les individus, collectifs et réseaux, de

manière à en dégager le potentiel d'extension à plus grande échelle » (Sarrasin, 2014, p.95; Delisle-L'Heureux et Kruzynski, 2007; Lambert-Pilote et al., 2007).

1.2.2 Les défis des pratiques d'engagement des groupes antiautoritaires

Tel qu'exposé dans la section précédente, les principes présentés au fil de cette section représentent une « boussole » pour les groupes et sont mobilisés afin d'orienter leurs pratiques concrètes. Toutefois, il appert rapidement qu'un défi central des groupes antiautoritaires consiste à cultiver des pratiques qui concordent effectivement avec leurs principes (Freeman, 1972; Gaudreau, 2013; Quirion, 2008; Dupuis-Déri, 2010). En effet, la survie d'un groupe sans structure ni hiérarchie formelle peut s'avérer complexe. Des relations de pouvoir finissent tôt ou tard par émerger et entrer en contradiction avec les principes d'égalité qui fondent le groupe : par exemple, Freeman notait, en 1972, que l'absence de structure hiérarchique dans un groupe ne faisait qu'invisibiliser les dynamiques de pouvoir informelles qui s'y formaient tôt ou tard; Dupuis-Déri exposait, en 2010, l'« anarchosexisme » au sein des groupes antiautoritaires; Gaudreau discutait, en 2013, de la tension vécue entre les principes féministes défendus par l'Union Communiste Libertaire et les inégalités de genre à l'intérieur du groupe (Freeman, 1972; Gaudreau, 2013; Dupuis-Déri, 2010). Parfois, le contexte dans lequel s'inscrivent les groupes les contraint à prendre des décisions qui vont à l'encontre de ces principes : comme Quirion le remarquait, les militant-e-s vivent parfois une tension entre leur désir de créer des groupes égalitaires et le sentiment d'urgence qu'elles ressentent face à la nécessité de combattre les oppressions à l'échelle de la société (Quirion, 2008).

Il s'agit donc d'un défi qui ne date pas d'hier; les groupes tentent certes de mettre en place des moyens pour contourner ces travers, mais il s'agit d'un défi perpétuel

puisque les groupes sont en constant changement (Delisle-L'Heureux et Kruzynski, 2007; Delisle-L'Heureux, 2008).

Mais voilà que ces défis des pratiques d'engagement prennent aussi place dans un contexte où les usages des technologies numériques s'inscrivent dans les pratiques quotidiennes d'une grande partie de la population, et les mouvements sociaux n'y font pas exception. Il est alors légitime de se demander de quelle manière ces défis au niveau des pratiques d'engagement social des groupes antiautoritaires s'actualisent à l'ère numérique. Comme le souligne Monnoyer-Smith (2011), la participation et l'engagement social et politique évoluent avec l'usage de plus en plus répandu des TIC, et les nouveaux modes de participation que font naître les TIC peuvent être considérés comme révélateurs d'une évolution des pratiques d'engagement politique en général. À cet effet, cette auteure souligne que « la question en ce sens ne peut plus être « est-ce que l'Internet va changer la participation ? », mais bien « comment la participation politique va-t-elle se reconfigurer dans un environnement médiatique qui se restructure et s'articule de façon inédite? »; c'est donc cette question qui sera traitée dans le reste de ce chapitre (Monnoyer-Smith, 2011, p.178).

1.3 Les pratiques d'engagement social des mouvements sociaux à l'ère numérique

1.3.1 Communication et partage d'informations

Plusieurs auteur-e-s soulignent que l'usage des technologies numériques permet une réduction importante des coûts associés à la communication dans un groupe (Della Porta et Mosca, 2005; Kelly Garrett, 2006; Diani, 2000). Elles permettraient notamment une communication presque gratuite avec des personnes éloignées et avec plusieurs personnes à la fois, éliminant ainsi les défis liés à la distance (Della Porta et Mosca, 2005; Diani, 2000). La coordination d'événements et la diffusion

d'information s'en voient ainsi facilitées, et la configuration de la communication médiée par les TIC permet à tous les membres d'un groupe de joindre tous les autres membres du groupe sans avoir à passer par un intermédiaire (Bimber et al., 2005; Kelly Garrett, 2006). De plus, les TIC permettraient au groupe de partager plus efficacement de l'information avec le grand public en utilisant massivement Internet pour diffuser l'information à des personnes et des groupes externes, comme du matériel éducatif ou des invitations à des événements (Van Laer et Van Aelst, 2010). L'usage des TIC pour diffuser l'information permettrait enfin aux groupes de faire directement passer les nouvelles des militant-e-s au grand public, et ainsi faire valoir différents points de vue autrement peu entendus (Kelly Garrett, 2006; Monnoyer-Smith, 2011).

1.3.2 Tactiques et utilisations des TIC

La majorité des auteur-e-s décrivent de manière plus ou moins détaillée les tactiques des groupes qui mettent à profit les TIC. Sans présenter ces tactiques en détail, puisque ce n'est pas l'objet de ce mémoire, en voici quelques-unes : pétitions électroniques, *email bombs* et *fax bombs* (envoi massif de courriels ou de fax à une cible prédéterminée), virus informatiques, altération et destruction de sites web, etc. (Della Porta et Mosca, 2005; Haunss, 2015; Van Laer et Van Aelst, 2010; Costanza-Chock, 2003). De plus, tel qu'abordé dans la première section, l'utilisation des TIC permet aux groupes d'amplifier et d'étendre leurs moyens de communication, notamment à travers la représentation d'eux-mêmes dans l'espace public (par exemple à l'aide de sites web militants), la distribution et la recherche d'information, les levées de fonds, la tenue de rencontres locales, nationales et transnationales (Van Laer et Van Aelst, 2010; Costanza-Chock, 2003). Enfin, Comunello et al. (2016) ajoutent que les militant-e-s conçoivent les actions « en ligne » comme un support

aux actions « hors-ligne »; elles permettent de diffuser le travail « hors-ligne » des groupes et d'obtenir l'attention des médias, bref, de s'inscrire en prolongement avec le travail de terrain. Dans un même ordre d'idées, Haunss (2015) signale que les tactiques engageant les TIC s'ajoutent généralement au répertoire d'actions préexistant des groupes, sans les remplacer.

1.3.3 Formes d'engagement dans les groupes

En plus de réduire les coûts associés à la communication, les TIC permettraient de réduire les « coûts » associés à la participation dans les groupes militants. D'une part, elles brouillent la frontière autrefois claire entre les « participant-e-s » et « non-participant-e-s » : puisque l'engagement social peut désormais s'exprimer d'une foule de manières, allant de la participation à une action directe au partage d'articles sur les réseaux sociaux, il est délicat de déterminer là où commence et où se termine la participation au groupe (Bimber et al., 2005; Haunss, 2015; Bennett et Segerberg, 2012). Enfin, Monnoyer-Smith (2011) mentionne que « la participation politique prend une nouvelle dimension : [...] elle interroge ses frontières traditionnelles en dépassant les formes classiques de l'engagement social et citoyen (vote, militantisme politique, action politique dans l'espace public) pour se pencher sur d'autres formes de la prise de parole politique » (Monnoyer-Smith, 2011, p.159). Ainsi, les formes de participation politique et sociale évoluent, en se glissant dans le quotidien des personnes de manière plus ou moins perceptible.

L'utilisation de plus en plus répandue des TIC par les groupes militants entraîne également une série d'évolutions dans la structure des groupes. Ils tendraient de plus en plus à adopter une structure fluide, basée sur la forme du réseau; cette forme, caractérisée par sa flexibilité et sa structure hiérarchique souple, serait plus adaptée

aux caractéristiques des TIC et à la communication médiée par Internet en général (Bimber et al., 2005; Della Porta et Mosca, 2005; Kelly Garrett, 2006; Haunss, 2015; Bennett et Segerberg, 2012). En effet, Bennett et Segerberg (2012) avancent l'idée que les TIC deviendraient des mécanismes d'organisation : au lieu d'être centralisés par les organisations, les relations et les réseaux seraient désormais coconstruits par les membres, via les TIC (Bennett et Segerberg, 2012; Diani, 2000). Enfin, plusieurs auteur-e-s affirment que les TIC permettent la création et l'entretien de « weak ties »⁴ entre les membres d'un groupe et que les relations entre ceux-ci tendent de plus en plus à reposer sur ces liens (Della Porta et Mosca, 2005; Van Laer et Van Aelst, 2010; Haunss, 2015; Bennett et Segerberg, 2012). Toutefois, Della Porta et Mosca (2005), Diani (2000) ainsi que Haunss (2015) soulignent que la réalité est plus complexe, et que les interactions « en ligne » sont constamment renforcées par des interactions « hors-ligne »; en effet, Haunss note que la plupart des « amis » Facebook des militant-e-s sont aussi des amis « hors-ligne », et ne sont pas uniquement des « weak ties ».

1.3.4 Identité collective

Dans un premier temps, Bimber et al. (2005) et Diani (2000) constatent que l'usage des TIC permet de rassembler des personnes ayant des affinités et des intérêts communs, mais qui sont trop dispersées sur le territoire pour se rencontrer. Ainsi, ces personnes peuvent découvrir qu'elles ne sont pas seules à vivre une problématique particulière ou à avoir certains intérêts : elles peuvent alors, à long terme, développer un certain sentiment d'appartenance à un groupe uni autour d'enjeux ciblés (Diani,

⁴ Haythornthwaite, cité par Della Porta et Mosca (2005), définit que ces liens reposent sur des échanges sporadiques, utilitaires et réalisés via Internet, que les personnes peuvent activer au besoin sans avoir besoin d'entretenir constamment des relations avec les personnes visées.

2000). Dans un deuxième temps, Della Porta et Mosca (2005), Diani (2000) ainsi que Comunello et al. (2016) avancent que l'usage des TIC facilite la création et le renforcement d'une identité collective dans les groupes déjà existants. La création d'une identité collective serait plus facile avec Internet, pour les raisons exposées ci-haut. Comunello et al. (2016) ajoutent que les militant-e-s trouvent également ce sentiment d'identité collective, ce « nous », à travers des interactions individuelles sur les médias sociaux, organisant ainsi de manière dynamique le sentiment d'identité collective. Ici, il s'agit moins de s'attacher de manière directe à l'idéal représenté par un groupe que de trouver un sentiment d'appartenance en interagissant avec d'autres membres qui, eux et elles, incarnent les valeurs défendues par le groupe.

1.4 Les pratiques d'engagement social des groupes antiautoritaires à l'ère numérique

Une deuxième démarche pour étayer la recension d'écrits a consisté à explorer un corpus en sociologie de la communication. Cette étape a permis d'appréhender les rapports entre les groupes antiautoritaires et les TIC, puisque les auteur-e-s s'intéressent notamment à la manière dont la « culture Internet » s'articule avec celle des groupes antiautoritaires et aux contradictions entre les principes promus par les groupes et pratiques effectives et à la manière dont les pratiques médiées par les TIC agissent comme révélateurs de ces contradictions dans les groupes antiautoritaires.

1.4.1 « Culture Internet » et culture des groupes antiautoritaires

Selon Castells (2015), ce serait Internet qui créerait les conditions pour que le mouvement antiautoritaire puisse exister : « *the role of Internet goes beyond instrumentality : it creates the conditions for a form of shared practice that allows a leaderless movement to survive, deliberate, coordinate and expand. It protects the*

movement against the repression of their liberated physical spaces by maintaining communication among the people within the movement and with society at large » (Castells, 2015, p.134). Il avance également qu'il existerait un lien fondamental entre Internet et le mouvement antiautoritaire; ils partageraient une culture particulière, une culture « d'autonomie » (Castells, 2015). Dans ce contexte, l'autonomie référerait à la capacité d'une personne de passer d'actrice à sujet en centrant son action sur la définition de projets construits en harmonie avec ses valeurs et ses intérêts. La transition d'actrice à sujet se fait par le réseautage, qui permet aux personnes de bâtir leur autonomie dans les réseaux de leur choix, avec des personnes qui partagent le même état d'esprit (Castells, 2015). Castells (2015) avance ainsi qu'Internet fournit la plateforme de communication qui permet d'incarner les pratiques d'autonomie, puisque l'histoire d'Internet en est une de liberté; conçue comme un réseau décentralisé, cette technologie permet aux personnes de créer des réseaux autonomes et « aiguillonne toutes les expériences visant à dépasser la coupure entre représentants et représentés : délibération élargie, auto-organisation, mise en place de collectifs transnationaux, socialisation du savoir... » (Cardon, 2010, p.7).

De manière plus spécifique, on retrouve dans la littérature des parallèles entre la culture de ces groupes et les caractéristiques d'Internet à notamment 2 égards : 1) la nature préfigurative l'action des groupes et le potentiel préfiguratif d'Internet, et 2) la modification du rapport global/local véhiculé par les groupes antiautoritaires et soutenu par Internet.

Premièrement, la nature préfigurative de l'engagement des membres dans les groupes antiautoritaires a déjà été présentée de manière approfondie; illes fondent les relations à l'intérieur du groupe sur des principes de démocratie, d'inclusion et d'égalité, les mettent concrètement en pratique au quotidien tout en rêvant qu'un jour, ces modèles de relations se propageront à plus large échelle (Sarrasin, 2014; Delisle-L'Heureux et Kruzynski, 2007; Lambert-Pilotte et al., 2007). Mosca (2008) et Cardon (2010)

tracent un parallèle entre cet aspect des groupes et une utopie souvent associée à Internet : celle qui avance qu'Internet, en raison de sa capacité à relier les gens facilement et à moindre coût, permettrait la participation démocratique de tout le monde, le partage gratuit d'information, la redistribution du pouvoir, bref, l'extension de l'espace public (Kavada, 2010). Comme le mentionne Juris (2005) : « *influenced by anarchism and the logic of peer-to-peer networking, more radical anti-corporate globalization activists have thus not only incorporated new digital technologies as concrete networking tools, they have also used them to express alternative political imaginaries based on an emerging network ideal* » (Juris, 2005, p.204).

Ces deux utopies fusionnent alors pour façonner l'usage d'Internet par les groupes antiautoritaires, qui se centre sur la circulation libre et gratuite de l'information, la démocratie directe et une forme décentralisée de coordination, et enfin, le réseautage autonome des personnes, des groupes et des réseaux (Juris, 2005, p.193). Les listes courriel des groupes antiautoritaires, conçues sous la logique de l'assemblée ou du forum public, incarnent les valeurs d'ouverture et d'inclusivité chères aux groupes; la forme du réseau, libre et décentralisée, devient centrale dans la logique d'organisation des groupes (Cammaerts et al., 2013; Juris, 2012; Kavada, 2009). La logique d'autogestion des groupes est facilitée par l'usage d'Internet, qui rend viable le maintien de structures dispersées, l'existence simultanée de plusieurs lieux de prise de décision et un processus de communication plus horizontal (Kavada, 2010). Idéologie des groupes et modes d'organisation se confondent ainsi dans ce que Bennett (cité par Kavada, 2010) qualifie de « méta-idéologie » : « *[the] self-produced, self-developed, and self-managed network becomes a widespread cultural idea, providing not only an effective model of political organizing but also a model for reorganizing society as a whole* » (Juris, 2008).

Deuxièmement, le mode d'organisation réticulaire des groupes antiautoritaires est soutenu et renforcé par l'usage d'Internet. En effet, il permet de pousser encore plus

loin la logique de décentralisation et de flexibilité qui caractérise les structures des groupes, en permettant un engagement des membres au-delà de leur présence physique dans les réunions et du même coup, l'inclusion d'un plus grand nombre de personnes (Juris, 2005; Kavada, 2009). Les réseaux qui forment le mouvement, qu'ils s'incarnent à travers des réunions « face-à-face » ou des échanges en ligne, façonnent l'émergence d'un nouveau rapport local/global chez les membres des groupes antiautoritaires (Castells, 2015; Juris, 2005). En effet, bien que les groupes soient enracinés localement, leur cadre de référence est global. (Castells, 2015). Ainsi, bien que les groupes ne soient pas formellement rattachés entre eux, « *they express an acute consciousness of the intertwining of issues and problems for humanity at large, and they clearly display a cosmopolitan culture, while being rooted in their specific identity. They prefigure to some extent the supersession of the current split between local communal identity and global individual networking* » (Castells, 2015, p.132). Tout en restant ancrés dans leur réalité et le contexte qui les a fait naître, ils parviennent à s'identifier à une réalité qui les dépasse.

1.4.2 Dynamiques internes des groupes antiautoritaires à l'ère numérique

Au-delà des parallèles entre la culture des groupes antiautoritaires et l'utopie d'Internet comme espace démocratique, on constate toutefois que la réalité est plus nuancée. Malgré la volonté des membres de créer des espaces démocratiques en ligne, plusieurs autres facteurs entrent en jeu dans la question de la participation en ligne. D'une part, l'absence de rôles formels et de règles fixes encadrant les relations en ligne dans les groupes antiautoritaires nuit à l'établissement d'un dialogue constructif sur Facebook ou dans les listes courriel (Flesher Fominaya, 2016). Il serait difficile d'atteindre le consensus ou même de prendre des décisions, considérant que les membres n'ont pas de responsabilités officielles les un-e-s envers les autres et que

les groupes ne sont pas munis de mécanismes contraignant leurs membres à la transparence et la redevabilité lors des prises de décision en ligne (Flesher Fominaya, 2016). D'autre part, on note que les débats en ligne sont souvent longs et émotionnellement épuisants; les prises de décisions complexes sont éprouvantes, et il semblerait qu'il soit difficile d'y développer des positions communes entre les membres (Cronauer, 2004; Juris, 2012; Kavada, 2009; Kavada, 2010; Kavada, 2015; Flesher Fominaya, 2016). La difficulté à communiquer les émotions par écrit, à créer des liens de confiance, et la difficulté à déterminer si l'information lue est authentique en seraient notamment la cause (Cronauer, 2004; Juris, 2012; Kavada, 2009; Kavada, 2015; Flesher Fominaya, 2016). On assiste aussi souvent à un phénomène de « *flaming* » en ligne, c'est-à-dire que les gens seraient plus portés à envoyer des messages confrontants, voire insultants, aux autres personnes impliquées dans la discussion en ligne que lorsqu'ils débattent face-à-face (Kavada, 2010; Papacharissi, 2002). En bref, les bénéfices potentiels de l'utilisation d'Internet pour favoriser une plus grande démocratie interne se heurteraient à plusieurs obstacles.

En plus de ces obstacles qui sont inhérents à toutes les discussions en ligne, l'usage des groupes Facebook ou des listes courriel par les groupes permet de révéler différentes dynamiques internes préexistantes. Au fil de leurs observations, Flesher Fominaya (2016), Kavada (2009) et Hensby (2016) ont remarqué que, malgré un attachement des membres aux principes d'horizontalité, de démocratie directe et d'égalité, un « *core* » de militant-e-s finissait par émerger; ces personnes se distinguaient des autres par leur présence dans tous les espaces de communication du groupe, par leur plus grande participation dans les activités du groupe, par le fait qu'elles interagissent davantage les unes avec les autres et par la plus grande crédibilité qui leur était accordée par le reste du groupe (Flesher Fominaya, 2016; Hensby, 2016). Il ressort ainsi que malgré la possibilité pour tout le monde de participer aux discussions en ligne, ces discussions étaient généralement dominées par ce sous-groupe (Albrecht, 2006; Cronauer, 2004; Flesher Fominaya, 2016;

Kavada, 2007). La majorité des personnes inscrites à la liste attribuaient également plus de crédibilité aux messages envoyés par ces militant-e-s du « *core* » (Cronauer, 2004; Flesher Fominaya, 2016). Les auteur-e-s constatent donc que les dynamiques à l'œuvre dans les listes courriel reflètent les dynamiques du groupe en général; en effet, il a maintes fois été constaté que des sous-groupes de « super-militants » se créaient à l'intérieur même des groupes, comme l'attestent notamment Kavada (2007), Cronauer (2004) et Castells (2015).

De plus, d'autres dynamiques de pouvoir ont pu être observées dans ces groupes qui, on le rappelle, ont adopté comme principes fondateurs l'antiautoritarisme et le rejet des relations de pouvoir. On souligne notamment une forte disparité entre la participation en ligne des hommes et des femmes du groupe, et ce, malgré les principes égalitaires et antisexistes qui sous-tendent leur organisation (Albrecht, 2006; Cronauer, 2004; Flesher Fominaya, 2016). Considérant cela, Flesher Fominaya (2016) constate que les groupes antiautoritaires ne disposant pas d'un cadre institutionnel ou de règles formelles concernant les rôles et les hiérarchies, ils sont d'autant plus à risque d'être fragilisés par des dynamiques de pouvoir inopinées qui transgressent les idéaux démocratiques partagés par les membres.

Toutefois, pour des groupes dont l'identité est basée sur des valeurs d'inclusion, d'égalité et de démocratie, admettre que des hiérarchies internes existent et ont un effet sur les décisions prises par le groupe pourrait éventuellement menacer la solidarité et la cohésion du groupe (Kavada, 2010; Melucci, 1996). En effet, tel que présenté dans la section 1.2. *Les pratiques d'engagement social et politique de groupes antiautoritaires*, ces principes sont au cœur même des groupes, définissant le choix des stratégies d'action et les modèles d'organisation. L'usage des listes courriel s'inscrit dans cette lignée, puisqu'elles permettraient d'inclure tout le monde dans la prise de décision, qu'elles soient présent-e-s dans les assemblées ou non (Kavada, 2010). D'un autre côté, elles ont aussi pour effet de dissimuler les dynamiques qui

vont à l'encontre des principes fondateurs du groupe; en effet, en permettant théoriquement d'inclure tout le monde, l'usage des listes courriel fait que les personnes qui ne sont pas tout à fait incluses dans le groupe ne se sentent pas tout à fait exclues non plus (Kavada, 2010).

Considérant cela, Kavada (2010) avance l'idée que pour préserver la cohésion interne, les groupes auraient intérêt à dissimuler ces hiérarchies. Avant l'arrivée des listes courriel, une personne qui ne se présentait pas en réunion ne pouvait pas contribuer au processus de prise de décision; dorénavant, elle a la possibilité d'y participer, bien qu'il ait été montré ci-haut que cette participation était limitée par plusieurs facteurs. Ainsi, l'existence des listes courriel diminue le risque que les membres n'exigent que le groupe établisse des mécanismes formels pour permettre une participation plus large et plus transparente; puisque les listes existent pour cette raison et semblent être utiles à cet égard, pourquoi chercher à implanter d'autres solutions? Ce flou pourrait donc profiter aux personnes qui détiennent un pouvoir informel sur le groupe, puisqu'il résulte en un maintien du statu quo où les membres de ce « *core* » n'ont pas à modifier leur attitude envers le groupe pour le rendre plus inclusif et démocratique (Kavada, 2010).

1.5 Le Printemps 2015

Après avoir réalisé cette revue de littérature sur les usages des TIC par les groupes antiautoritaires, j'ai commencé à me questionner sur la forme que pourrait prendre mon projet de recherche. Allais-je m'intéresser à plusieurs groupes différents, ou me concentrer sur un seul? Voulais-je traiter des TIC en général ou d'un outil en particulier? Différentes méthodologies ont été envisagées pour ce projet : réaliser des entretiens avec des membres de différents groupes antiautoritaires, faire des *focus*

groups et de l'observation participante, etc. Elles ont toutes été rejetées pour des raisons éthiques ou pratiques, et j'ai finalement décidé de réaliser une étude de cas sur un mouvement social récent ayant à la fois mobilisé les principes antiautoritaires et un usage marqué des TIC : le Printemps 2015. Les personnes impliquées dans le mouvement ont tout particulièrement utilisé Facebook; c'est pourquoi le sujet de l'étude de cas a été raffiné, pour finalement décider de me centrer spécifiquement sur les usages des groupes Facebook par les participant-e-s. L'une des grandes forces de l'étude de cas étant de permettre « une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte », elle a semblé tout appropriée pour répondre aux questions de recherche tout en étant cohérente avec le cadre théorique choisi (Gagnon, 2005, p.2). Afin d'introduire cette étude de cas, voici une mise en contexte sur la chronologie du mouvement et la posture idéologique à l'origine du Printemps 2015.

1.5.1 Chronologie des événements

L'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral provincial le 7 avril 2014 se fait sous le signe des mesures d'austérité budgétaire, que le premier ministre Philippe Couillard préfère toutefois qualifier de « rigueur budgétaire » (Salvet, 2014). Des coupes sont prévues dans une foule de secteurs afin d'atteindre l'objectif « déficit zéro » que s'est fixé le gouvernement pour l'année 2015-2016 : aide sociale, éducation, santé et services sociaux (hôpitaux, centres de réadaptation en dépendance, CHSLD, soins à domicile, etc.), en passant par les campagnes de sensibilisation et les programmes d'aide à l'emploi, pour ne mentionner que ceux-là (IRIS, 2016). Ces mesures sont vivement décriées par les syndicats, les groupes communautaires et les étudiant-e-s, qui avancent que de telles coupes mettent en péril de nombreux programmes sociaux et organismes communautaires, en plus de contribuer à la marchandisation de l'éducation et à la privatisation des services publics (Coalition Main Rouge, 2015;

Godbout, 2015). Des groupes, comme la Coalition main rouge et la Coalition du 1^{er} mai, dénoncent les conséquences des mesures d'austérité et organisent la lutte, tandis que plusieurs associations étudiantes prennent position (Godbout, 2015; Lévesque, 2015).

Lors d'une assemblée générale d'une association étudiante de l'UQAM à l'automne 2014, un groupe d'étudiant-e-s propose le lancement d'une campagne contre l'austérité et l'exploitation des hydrocarbures et, par le fait même, la fondation d'un « Comité Printemps 2015 UQAM » (Anonyme, 2014). Leur proposition se déclinait sous deux axes : la « lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation) » et les « droit syndicaux : (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales) » (Anonyme, 2014). Cette proposition sera adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale de cette même association étudiante le 16 septembre 2014. Fort-e-s de cet appui, ces étudiant-e-s reviennent à la charge lors de l'assemblée générale du 17 février 2015 avec une proposition de grève pour le printemps : « que [l'association] soit en grève du 23 mars au 3 avril pour revendiquer un réinvestissement massif dans les services publics et la fin des projets d'hydrocarbures » (Anonyme, 2015). Des revendications sont proposées, dont « l'abolition des mesures d'austérité » et « l'arrêt de l'ensemble des projets d'exploitation et de transport d'hydrocarbures » qui avaient déjà été mentionnées, mais également « pour un véritable partage de la richesse collective, passant notamment par un réinvestissement dans les services publics, les programmes sociaux, la culture et la vitalité des régions ainsi que par une hausse substantielle du salaire minimum » et « pour des institutions publiques, démocratiques et accessible à tous et à toutes » (Anonyme, 2015). Une assemblée de reconduction de grève est prévue pour le 7 avril et la possibilité d'une grève générale illimitée à l'automne 2015 est mise sur la table (Anonyme, 2015). Cette proposition sera adoptée à majorité.

1.5.2 La posture idéologique derrière le Printemps 2015

Une lecture des divers textes écrits par des participant-e-s au Printemps 2015 a permis de cerner la posture idéologique et politique dans laquelle illes se situaient. À l'intersection de l'insurrection et de l'antiautoritarisme présenté précédemment, cette posture a déterminé la manière dont le mouvement s'est organisé et mérite donc qu'on s'y attarde un instant.

Tout d'abord, il est essentiel de mentionner que le mouvement contre l'austérité qui a émergé au printemps 2015 se trouve dans la continuité du mouvement étudiant de 2012 contre la hausse des frais de scolarité. Ce dernier, qui s'est caractérisé par la plus longue grève étudiante de l'histoire du Québec, a marqué les esprits et laissé sur leur faim de nombreux-ses militant-e-s qui auraient voulu pousser des revendications plus radicales lors de la grève de 2012 (Collectif de débrayage et consorts, 2016; Séguin, 2012). À cet effet, les auteur-e-s de *Fuck toute!*, un recueil de textes publiés avant, pendant et après la grève du Printemps 2015, soulignent au début de leur ouvrage que :

Le Printemps 2015 était un prolongement direct de 2012. Ce sont deux émergences d'un même plan de consistance : celui du mouvement. [...] La « victoire » proclamée pour se donner bonne figure après 2012 n'était qu'un petit bonbon arraché en passant, qui n'abolissait en rien le différent fondamental, pour lequel il en va de la vie même, telle qu'elle est animée par une guerre livrée entre positions radicalement opposées (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.4).

Le mouvement du printemps 2015 va cependant plus loin que celui de 2012, notamment en s'inscrivant davantage dans une perspective mondiale et en reconnaissant que ce qui se passe ici s'inscrit dans une tendance à l'échelle planétaire

(Comité invisible, 2014 p.15). Cette tendance, c'est un « dégoût pour la vie qu'on [leur] fait vivre » et un refus total du monde qui [leur] est proposé (Comité invisible, 2014, p.48). Le mouvement Printemps 2015 s'y inscrit de manière évidente :

Les bannières « Fuck toute » et « Mangez toute de la merde » en tête de cortège ne laissent place à aucune équivoque : l'ennemi du mouvement, c'est la totalité. Celle qui, sociale, récuse toute division. Celle qui, économique, refuse toute gratuité (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.56).

Considérant cela, l'élaboration de revendications n'est pas une option pour les militant-e-s; quand on rejette tout, la perspective d'entamer des négociations ou d'élaborer un plan d'action ferme semble soudainement absurde. Une revendication, au fond, présuppose qu'il soit possible d'établir un dialogue avec un interlocuteur afin de parvenir à une entente qui résoudra le problème; l'engagement des deux parties dans les pourparlers devient en quelque sorte un contrat, où les conditions de négociation, les demandes en jeu et les conditions nécessaires pour parvenir à une entente sont établies (Kaspar, 2010, p.4). Le problème, dans le cas présent, c'est que le gouvernement est à la fois perçu comme un « froid molosse de béton et d'acier », avec lequel toute négociation semble vouée à l'échec, et comme une entité corrompue dénuée d'intérêt : « comment pourrait-on demander quoi que ce soit à une poignée de gloutons forcenés qui fraye sans gêne avec la mafia sicilienne? », font ainsi remarquer les auteur-e-s de *Fuck toute!* (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.55).

Néanmoins, dans le cas du Printemps 2015, des revendications ont bel et bien été formulées : elles réclamaient la fin des mesures d'austérité et de l'exploitation des hydrocarbures (Anonyme, 2015). L'audace du mouvement fut de demander à la fois « le beurre et l'argent du beurre » : l'abandon d'une source de revenus importante et la remise en question du système économique, bref, « de pousser une revendication dont l'obtention rime avec la ruine de tout le système d'interdépendance entre

économie, extractivisme et État » (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.16-17). Le refus affirmé de vivre dans le monde qui leur est proposé, l'absence de volonté à négocier avec le gouvernement et des revendications audacieuses dont la seule issue possible est la fin du système politique et économique tel qu'on le connaît : voilà ce qui caractérise jusqu'ici la posture des personnes engagées dans le Printemps 2015.

Ce qui distingue ce mouvement de ces prédécesseurs, ce n'est pas tant ses positions politiques (somme toute assez similaires à celles présentées au point 1.2) que la manière dont les personnes s'y engagent; en effet, Printemps 2015 perçoit les traditions militantes comme des freins potentiels à sa stratégie. Issues d'un autre temps, tant les stratégies que la vision du monde associées aux mouvements sociaux du passé semblent détachées de la réalité actuelle; pour eux et elles, s'obstiner à s'inscrire dans un projet entamé ailleurs et à un autre moment nuit à la perception du monde tel qu'il est et à l'élaboration de solutions ancrées dans le présent (Benasayag et Del Rey, 2011; Collectif de débrayage et consorts, 2016; Comité invisible, 2014). Il n'y a alors qu'une seule avenue possible : « on fait ce qu'on doit faire dans et pour cette situation » (Benasayag et Del Rey, 2011, p.37).

Concrètement, l'un des éléments marquants de l'organisation du Printemps 2015 est la remise en question des structures traditionnelles associées au mouvement étudiant. Essentiellement, les participant-e-s questionnent la pertinence de l'assemblée générale comme lieu de prise de décisions pour le mouvement, pourtant reconnue jusqu'ici comme l'instance ultime de démocratie directe (Collectif de débrayage et consorts, 2016). Toutefois, les participant-e-s de mouvements comme les *Indignés* (2011) et *Occupy* (2011) avaient commencé à souligner les limites des assemblées générales, notamment en raison du grand nombre de personnes qu'elles rassemblent : « chacun a pu constater que, lorsque l'on est aussi nombreux, il n'y a plus aucune différence entre démocratie directe et démocratie représentative. L'assemblée est le lieu où l'on est contraint d'écouter des conneries sans pouvoir répliquer, exactement

comme devant la télé » (Comité invisible, 2014). Considérant cela, plusieurs campements liés à ces mouvements en sont simultanément parvenus à la même conclusion :

À Oakland comme à Chapel Hill, on en vint à considérer que l'assemblée n'avait aucun titre à valider ce que tel ou tel groupe pouvait ou voulait faire, qu'elle était un lieu d'échange et non de décision. Lorsqu'une idée émise en assemblée prenait, c'était simplement qu'assez de gens la trouvaient bonne pour se donner les moyens de la mettre en oeuvre, et non en vertu de quelque principe de majorité. Les décisions prenaient, ou pas; jamais elles n'étaient prises. (Comité invisible, 2014, p.59-60).

Le Printemps 2015 a fait face aux mêmes obstacles et y a répondu en multipliant les lieux de discussion et de prise de décisions. Des assemblées générales ont été tenues tout au long du printemps pour voter le renouvellement des mandats de grève et encourager la création de liens entre les différents groupes qui participaient au mouvement (Comité Printemps 2015, s.d.). Dans un même ordre d'idées, un groupe Facebook a été créé pour rassembler toutes les personnes souhaitant participer au mouvement, afin de favoriser les discussions et le partage d'informations entre participant-e-s; à son apogée, ce groupe a rassemblé plus de 5000 personnes (Comité Printemps 2015, s.d.). Ces assemblées générales et ce groupe Facebook faisaient essentiellement office d'« agora », comme l'a justement nommé une des personnes interviewées dans le cadre de ce mémoire; tout le monde pouvait s'y joindre et tout le monde pouvait y parler, mais ces instances n'étaient pas prévues pour la prise de décisions.

Ainsi, bien que la création d'« un » Comité Printemps 2015 ait été votée lors de l'assemblée générale du 16 septembre 2014, le mouvement à naître s'est rapidement éloigné des structures habituelles, à un point tel qu'il est désormais plus approprié de parler « des » Comités Printemps 2015. Ce choix de privilégier des petits comités découle du constat présenté précédemment, c'est-à-dire que les assemblées générales,

avec leurs lourdes procédures et leur échanges interminables, ne seraient pas le comble de la démocratie étudiante (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.118).

Les personnes impliquées dans le Printemps 2015 avancent plutôt que :

[Le] sentiment « démocratique » s'agrandit lorsque le mouvement multiplie les lieux de discussions et d'organisations (AG, conseils de grève, occupations), lorsqu'une multitude de groupes, comités, tendances, s'emparent de la parole, diffusent des tracts, journaux, poèmes. De façon à ce que plus aucun lieu ne soit LE centre de la décision, et qu'aucun porte-parole ne puisse s'approprier la parole du mouvement (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.119).

Ce faisant, les comités Printemps 2015 se sont libérés du fardeau de la représentativité, puisqu'ils ne prétendent pas représenter qui que ce soit; l'absence de porte-parole officiel-le pour le mouvement est assez révélatrice à cet égard. Ils n'ont pas non plus à attendre que des mandats leur soient attribués par une assemblée; ils font ce qu'ils croient être le plus approprié dans le moment présent. Les comités ne sont donc que des « regroupements, extrêmement mouvants et éphémères, de gens, étudiant-es et non-étudiant-es, qui désirent aider à l'organisation de la présente grève » (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.118). Le texte publié sous la section « Qui sommes-nous? » du site *printemps2015.org* précisait d'ailleurs que :

Le pouvoir décisionnel des comités est limité à ce qu'ils font, ils n'ont pas d'autorité sur un autre groupe ou comité, ou sur des gens. La réalité des comités est hétérogène, ils s'organisent comme ils le désirent. Tous et toutes sont invité-e-s à s'organiser collectivement et à prendre des initiatives contre l'austérité et les hydrocarbures sous la bannière de printemps 2015.

Pour qu'un tel mode d'organisation puisse fonctionner au quotidien, il était nécessaire d'expérimenter avec des manières de faire qui s'accorderaient avec la flexibilité qui caractérise chaque comité Printemps 2015. Au lieu de développer un réseau de comités complémentaires, avec un rôle précis et des membres distincts, les

participant-e-s ont plutôt opté pour un mode d'organisation « tacite », basé sur la confiance mutuelle entre des personnes qui se connaissent de longue date et qui partagent un bagage commun. Ainsi, au lieu de tenter de créer une confiance et un sentiment de communauté à-travers des assemblées générales et du matériel de mobilisation, illes « ont fait le pari que la camaraderie découlant de 2012, l'habitude politique, un langage commun, des façons de se mouvoir ensemble, resteraient réactualisables trois ans plus tard » (Comité invisible, 2014, p.60-61; Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.12). C'est à-travers la lutte que s'est créée cette camaraderie et cette confiance, qui permettent en retour aux gens d'avoir une perception partagée des situations auxquelles ils font face. C'est ainsi que naissent « l'expérience et l'intelligence communes » nécessaires pour imaginer de nouvelles manières de faire en harmonie avec leurs valeurs (Comité invisible, 2014, p.17, 43).

1.6 Questions et objectifs de recherche

Jusqu'ici, une revue de la littérature sur les groupes antiautoritaires et leurs rapports avec l'usage des TIC a permis d'exposer la culture et les modes d'organisation des groupes antiautoritaires; la culture Internet, les opportunités créées par cet environnement; et enfin, de constater que les similarités considérables entre cette culture et celle des groupes laisserait croire que l'usage d'Internet par les groupes antiautoritaires permettrait à ces derniers de prendre un nouvel élan. Toutefois, la réalité des groupes telle que présentée dans la littérature souligne plutôt que leur usage d'Internet tend à révéler des dynamiques de pouvoir à l'intérieur du groupe et à permettre l'expression de comportements qui vont à l'encontre des principes fondateurs des groupes. Cette revue de la littérature a ainsi permis de cerner un des défis principaux vécus par ces groupes : celui de parvenir à une cohérence entre les principes véhiculés par les groupes et les pratiques effectives desdits groupes, et ce,

dans tous les contextes où ils s'incarnent (i.e. en ligne et hors-ligne). Ce projet tentera de voir au-delà de ce défi en s'intéressant aux pratiques concrètes des personnes concernées : je souhaite mettre en lumière la manière dont elles mobilisent concrètement l'usage des médias sociaux dans le cadre de leur engagement social. C'est donc l'articulation de ces éléments qui mène à la question de recherche : *Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015?* L'objectif de la démarche est de décrire les pratiques d'engagement social médiées par les TIC, et plus particulièrement du média social Facebook, de personnes impliquées dans le Printemps 2015.

Enfin, la pertinence de ce projet de recherche en travail social se déploie sur deux plans. D'une part, le travail social possède une importante tradition de pratiques d'intervention sociale en action communautaire et dans les réseaux publics sous le vocable d'« organisation communautaire », et ces pratiques sont reconnues par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux du Québec (Bourque et al., 2007; Lavoie et Panet-Raymond, 2013; RQIAC, 2000). L'action collective, l'action sociale et l'action directe prônée par les groupes antiautoritaires présentent également des similitudes importantes, comme l'apportait Delisle-L'Heureux (2008). D'autre part, considérant que le lien social d'aujourd'hui est notamment médié par des objets numériques, il est essentiel de développer des connaissances sur ce que révèlent les pratiques sociales (qu'elles soient citoyennes ou d'intervention) à l'ère numérique. À cet effet, un champ de recherche commence à se former en travail social, révélant l'importance d'accorder une attention particulière à ces nouvelles problématiques sous l'angle du travail social (voir notamment Bouchard et Ducharme, 2000; Jochems, 2007; Jochems et al., 2017).

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Étant donné que ce projet de recherche vise à explorer les pratiques d'engagement médiées par les TIC, il a fallu se munir d'un cadre théorique qui reconnaîtrait toute la diversité potentielle des formes d'engagement. Dans cet ordre d'idées, deux champs de la sociologie qui s'intéressent aux pratiques concrètes des personnes engagées ont été sélectionnés, puisqu'ils considèrent ces pratiques dans les contextes où elles se déploient. Le cadre théorique incorporera alors, d'une part, les apports de la sociologie pragmatique, et d'autre part, ceux de la sociologie des usages.

2.1 Pratiques d'engagement social et politique : la sociologie pragmatique

2.1.1 Survol de la sociologie pragmatique

La sociologie pragmatique est un courant sociologique qui, contrairement aux courants explicatifs comme le marxisme ou la sociologie critique, n'a pas pour objectif de mettre au jour des structures ou des lois qui préexisteraient aux personnes et détermineraient leurs conduites dans certaines situations (Barthe et al., 2013; Thévenot, 2006). Au contraire, les analyses issues de ce courant avancent que « ce sont les situations microsociologiques qui sont déterminantes, plutôt que les contextes structurels » (Poisson, 2016, p.38). On s'intéressera donc à « ce que fait l'homme, ce qu'il fait de lui-même et des autres : [aux] actions qu'il entreprend et assume, [aux] discours qu'il tient et soutient », à la manière dont les personnes surmontent les

épreuves et naviguent à travers les contraintes qui se présentent dans les situations qu'elles traversent, afin de coordonner leurs actions avec celles des autres (Benatouïl, 1999, p.293; Nachi, 2006). Enfin, l'analyse pragmatique permet de replacer les pratiques d'engagement dans le contexte où elles se déploient et de voir la pluralité des formes et des sens que peuvent prendre l'engagement social, tout en accordant une attention particulière à la façon dont les personnes « accordent leurs conduites aux situations, s'engagent dans des opérations critiques, vérifient au travers d'« épreuves » la solidité de leurs appuis ou résolvent des dilemmes pratiques » et en se penchant sur « les formes d'ajustement qui, dans le cours de leur action, s'opèrent entre [les personnes] et avec leur environnement » (Mathieu, 2011, p.245).

Un tel ancrage dans le présent pourrait cependant nous pousser à négliger le passé des individus étudiés; Mathieu (2011, p.248) souligne d'ailleurs qu'il existe parfois, chez les chercheur-e-s en sociologie pragmatique, une présomption que « les individus sont tous également dotés des aptitudes et capacités à même de produire les différentes pratiques pertinentes », qui masque la diversité des parcours de vie des individus et leur accès inégal aux contextes permettant l'acquisition de diverses compétences. Mathieu (2011), propose alors un cadre théorique qui permet de mettre en relation la socialisation des individus et leurs pratiques actuelles, et c'est sur ce cadre théorique qu'est basé ce mémoire.

2.1.2 L'analyse située : les pratiques d'engagement en situation

Dans ce cadre, Mathieu prend pour point de départ que les pratiques d'engagement se construisent dans l'action et ne peuvent pas être analysées indépendamment du contexte où elles se déploient, ou encore du parcours des individus qui les accomplissent. Son approche vise donc à :

Éclairer les dimensions subjectives (ce qui relève des représentations et des perceptions des agents) et pragmatiques (relevant des modalités concrètes d'accomplissement de l'action) » de leur engagement (Mathieu, 2011, p.183).

Pour ce faire, il mobilise les concepts de « dispositions » et de « compétences ». Dans ce contexte, les dispositions réfèrent à :

Une inclination ou une appétence intériorisée au fil de la trajectoire de l'individu, via les sites et étapes de sa socialisation. Une disposition favorable à la contestation s'actualise en engendrant des comportements protestataires en cas de rencontre avec des circonstances propices (Mathieu, 2011, p.184)

Les dispositions à l'engagement social et politique, comme nous le verrons au prochain point, sont en fait « un principe d'engendrement potentiel de conduites ou d'attitudes », c'est-à-dire qu'elles placent la personne dans une position favorable à l'engagement mais qu'il est nécessaire, pour que la disposition évolue vers une action concrète, que la personne rencontre des circonstances propices à cela (*ibid.*, p.184). Ainsi, une analyse en termes de dispositions :

Se donne pour tâche d'identifier les processus dans et par lesquels les individus acquièrent des façons de faire, de penser et d'être socialement situées, les agents ou instances qui assurent ce processus ainsi que ses effets, produits et résultats. Ce travail impose de rapporter le présent de l'action (le fait d'accepter ou de décliner une invitation à se mobiliser, par exemple) au passé de l'histoire individuelle de l'agent, au cours duquel il a intériorisé des dispositions plus ou moins fermes et durables à la contestation de – ou, à l'inverse, à la soumission à – l'ordre des choses (Mathieu, 2011, p.186).

Les compétences, qui seront traitées plus en détails au point 2.1.2.2., sont quant à elles des « savoirs et savoir-faire bien circonscrits, liés à une circonstance ou à une pratique bien spécifique, un contexte très particulier » (Lahire (2002) cité par

Mathieu, 2011, p.184). En d'autres termes, il s'agit de la « maîtrise d'un certain type de pratique »; les pratiques révèlent donc les compétences, puisque ce sont celles-ci qui en permettent l'accomplissement (*ibid.*, p.184). Mathieu définit ainsi les pratiques d'engagement comme l'actualisation d'un « ensemble de compétences pratiques et cognitives spécifiques » possédées par les personnes (*ibid.*, p.183).

2.1.3 Les dispositions à l'engagement social et politique

Dans un premier temps, le cadre proposé par Mathieu se penche sur la question des dispositions. Il invite à se questionner sur les raisons, qui trouvent leurs racines dans la socialisation, qui mènent une personne à intégrer (ou non) un mouvement social quand l'occasion se présente; ainsi, puisqu'il existe des personnes qui choisissent l'option de la mobilisation et d'autres qui préfèrent rester « [loyales] à l'ordre des choses », l'auteur suppose que les dispositions à l'engagement social et politique sont inégalement réparties entre les personnes (Mathieu, 2011, p.185). Mathieu (2011) classe ces dispositions sous deux catégories : celles liées à une « propension à la contestation » et celles qui déterminent « l'inclination à l'action collective ».

La propension à la contestation se définit comme :

Une propension à l'indignation ou tout au moins d'un rapport critique au monde qui rend possible et légitime de le contester lorsque s'en révèle une dimension jugée inadmissible (*ibid.*, p.187).

À elle seule, cette tendance ne peut toutefois pas déboucher sur l'engagement d'une personne dans un mouvement social; pour cela, il est nécessaire qu'elle possède également une inclinaison à l'action collective, qui suppose « une propension à apprécier les activités qui supposent une coordination minimale entre agents partageant peu ou prou une même sensibilité aux enjeux de la cause » (*ibid.*, p.188).

C'est cette disposition qui « permet aux militants potentiels de tirer plaisir de l'investissement dans la pratique et de la sociabilité militante, et d'identifier et d'apprécier les rétributions du militantisme », bref, de reconnaître les mouvements sociaux comme un espace où illes ont leur place et d'acquérir « une appréciation positive du militantisme » (*ibid.*, p.188).

L'acquisition de ces dispositions dépend de plusieurs conditions qui varient grandement d'une personne à l'autre : la nature des milieux fréquentés par la personne (comme la famille, l'école et les loisirs), le niveau de socialisation politique, la participation à des événements historiques ou une rupture marquante dans le parcours de vie (deuil, perte d'emploi, etc.). On peut citer comme exemples de lieux favorisant l'acquisition des dispositions à l'action collective : une famille possédant une forte tradition militante, où les enfants sont témoins de débats politiques et ont accès à différentes histoires de mobilisation, ou encore des groupes comme les scouts, où les jeunes prennent plaisir à travailler en groupe. En mobilisant le cadre proposé par Mathieu (2011), il devient ainsi possible de mettre en relation le présent de l'action et les dispositions issues du passé de la personne.

Si les dispositions jouent un rôle crucial dans la capacité d'une personne à intégrer un mouvement social et à y prendre plaisir, elles contribuent également à influencer le type de mouvement ou de groupe dans lequel elle pourra s'impliquer; en effet, « pour qu'une organisation convienne à un aspirant militant, il faut qu'elle corresponde à ses dispositions ou tout au moins ne les heurte pas frontalement » et cette sélection se fait « par évaluation empirique de l'adéquation de l'organisation ou de la cause à ce qu'ils sont » (*ibid.*, p.212). Certains groupes exigent ainsi de leurs membres des dispositions et compétences spécifiques, comme des compétences langagières et une capacité à débattre; les personnes qui ne les possèdent pas risquent de ne pas se sentir autorisées à intervenir dans les débats, elles auront du mal à s'intégrer au sein du groupe et n'y resteront pas.

Néanmoins, une fois qu'une personne qui possède les dispositions à l'engagement social et politique a réussi à s'investir dans un groupe et que ses dispositions y ont trouvé leurs « conditions de félicité », il est possible qu'elle s'engage dans ce que Mathieu (2011) nomme une « carrière militante » (p.217). Considérer le parcours d'engagement d'une personne comme une « carrière » permet ainsi de :

travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie (défection(s) et déplacement(s) d'un collectif à l'autre, d'un type de militantisme à l'autre) et de la rétractation ou de l'extension des engagements (Fillieule, 2001, cité par Mathieu, 2011, p.217).

L'approche en termes de « carrière » permet d'accorder à la socialisation des personnes l'attention qu'elle requiert, en plus de considérer des éléments associés aux groupes et aux mouvements sociaux eux-mêmes (comme le type de groupe investi et la diversité d'engagement vécus) et d'autres éléments importants liés au parcours de vie (mariage, naissance des enfants, perte d'emploi etc.). Dans le cadre de ce mémoire, le concept de « pratique » sera notamment étudié sous l'angle de son actualisation dans le cadre d'une carrière d'engagement, pour mieux comprendre les pratiques dans le cadre des situations où elles sont vécues. Cette approche permet également de considérer la manière dont les dispositions sont activées dans différents contextes :

Parler au nom de ses collègues devant un employeur n'est pas très différent du rôle de délégué de classe, animer un groupe scout est proche de la direction d'un collectif militant et défendre sa position en assemblée générale (en recourant à un registre émotionnel dont on connaît l'efficacité) peut se faire sur le modèle des débats familiaux auxquels on a assisté enfant (*ibid.*, p.224).

Enfin, Mathieu (2011, p.224) conclut la présentation du concept de « dispositions » en résumant que « la pratique militante, ainsi envisagée, s'accomplit par réactivation transposée de la mémoire incorporée de situations similaires ».

L'auteur souligne néanmoins qu'il est rare que les dispositions d'une personne soient en concordance parfaite avec les situations qu'elle traverse dans le cadre de son engagement; il rappelle donc l'importance d'accorder une attention particulière à « la logique propre et [aux] contraintes » inhérentes aux situations, qui « façonnent très largement la manière dont les dispositions trouvent à s'activer pour générer des pratiques » (Mathieu, 2011, p.226). Considérer à la fois les dispositions et le contexte présent permet :

une articulation entre dispositions et situation qui intègre que les situations ont leur logique propre qui s'impose aux agents, mais également que ces mêmes agents ne s'engagent pas dans ces situations en étant dépourvus de toute expérience (*ibid.*, p.227).

Cette attention portée à la situation permet ainsi d'expliquer, par exemple, pourquoi certaines personnes dépourvues de dispositions à l'engagement social et politique s'engagent néanmoins dans un mouvement social : la crainte de compromettre des relations d'amitié ou de travail en refusant de participer à une grève, ou encore la crainte d'être considéré-e comme « traître » par les collègues ou les ami-e-s en sont des exemples éloquents (Mathieu, 2011). Les relations interpersonnelles, et la peur des sanctions qui y sont associées, doivent donc être considérées lors de l'analyse puisque :

c'est dans et par des interactions directes que s'opère bien souvent le ralliement à un mouvement social, même si ces interactions sont largement dépendantes de l'état préexistant des relations entre les protagonistes (*ibid.*, p.234).

D'ailleurs, que la personne possède ou non des dispositions à l'engagement social et politique, c'est généralement à-travers des interactions avec d'autres gens que s'opérera son ralliement (ou non) à un mouvement social : il importe alors de considérer le poids de ces interactions dans l'analyse. Ainsi, « l'intérêt porté à la situation et à ses contraintes et logiques propres permet, en d'autres termes, d'appréhender les dispositions sous l'angle de leur actualisation » (*ibid.*, p.236).

2.1.3 Des compétences en situation

Dans tous les cas, la participation à un mouvement social permet aux personnes d'acquérir un certain nombre de compétences liées à l'action collective. Mathieu (2011, p.240) insiste d'ailleurs sur ce point :

L'acquisition [des compétences] suppose un travail d'apprentissage dans lequel le corps de l'agent se trouve engagé [...]. Les compétences militantes ne sauraient être acquises comme abstraitement, mais le sont par corps, dans et par l'engagement dans des contextes d'action collective.

Ces compétences, qui sont une collection de savoirs, de savoirs-faire et de « manières de faire et de percevoir », sont donc acquises à-travers l'engagement (*ibid.*, p.240). Elles sont également une condition qui permet aux gens de participer dans le groupe ou le mouvement social : les différentes activités liées au quotidien d'un mouvement, comme « rédiger un tract, négocier le trajet d'une manifestation avec la préfecture, exposer des revendications aux médias » requièrent la possession « de compétences pratiques et cognitives spécialisées », notamment à l'ère numérique (*ibid.*, p.242). À l'instar des dispositions, Dobry (cité par Mathieu, 2011, p.243) souligne l'importance de considérer la démonstration de ces compétences en regard de la situation où elles se déploient, en intégrant notamment dans l'analyse les « dilemmes pratiques que

rencontrent les acteurs dans la réalité de leurs mobilisations ». En effet, une connaissance théorique des divers répertoires de l'action collective se révèle bien infructueuse quand on ne connaît pas les « avantages, risques et contraintes » de chaque stratégie; « savoir choisir celle qui convient le mieux aux objectifs, capacités de mobilisation et ressources du moment, constituent dans cette optique des compétences souvent décisives », qui ont nécessairement été acquises au cours de la pratique (ibid., p.243).

2.1.4 Sous-questions et sous-objectifs de recherche

Cet exposé du cadre d'analyse développé par Mathieu (2011) permet d'explorer les différentes compétences qui s'expriment au jour le jour, à la lumière des dispositions de chaque personne et des contraintes sous-jacentes à chaque situation d'engagement. Par conséquent, deux sous-questions seront insérées sous la question de recherche principale afin de pouvoir explorer les dispositions et les compétences en situation déployées par les personnes impliquées dans le Printemps 2015.

Tableau 2.1.5. Sous-questions et sous-objectifs de recherche

Questions	Objectifs
<u>Question principale</u> Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015?	Décrire les pratiques d'engagement social médiées par les TIC dans la carrière d'engagement de personnes impliquées dans le Printemps 2015.
<u>Sous-question #1</u> Quelles sont les dispositions à l'engagement social et politique des personnes impliquées dans le mouvement Printemps 2015?	Identifier les dispositions à l'engagement social et politique dans la carrière d'engagement des personnes impliquées dans le mouvement Printemps 2015.
<u>Sous-question #2</u> Quelles sont les compétences qui ont été déployées en situation par les personnes impliquées dans le mouvement Printemps 2015?	Identifier les compétences déployées en situation par les personnes impliquées dans le mouvement Printemps 2015.

La mobilisation du cadre théorique de Mathieu (2011) convie à explorer les dispositions et les compétences pour l'engagement social. Mais qu'en est-il de la deuxième dimension des questions de recherche, celle qui porte sur l'usage des TIC? Pour pouvoir répondre à mes questions, il devient nécessaire de cadrer théoriquement les usages des TIC, et plus particulièrement de Facebook, en lien avec les pratiques d'engagement social. Pour ce faire, il faudra faire un petit détour par le champ de la sociologie des usages afin de découvrir comment seront conçus théoriquement les usages des TIC par les personnes impliquées dans le Printemps 2015.

2.2 Pratiques médiées par les TIC : la sociologie des usages

Dans une logique similaire à celle de la sociologie pragmatique, la sociologie des usages s'éloigne des perspectives déterministes, qui conçoivent que les technologies ont des impacts sur le quotidien et les rapports sociaux des personnes. En effet, le déterminisme technologique est basé sur l'idée que :

Le progrès technique, le type de production ou l'émergence des médias électroniques, par exemple, auraient des effets directs sur la vie au travail, la structure des organisations ou la dynamique de la vie domestique. Dans tous les cas, l'argument consiste à considérer que, par sa seule présence, l'objet technique influence le social, dans une logique causale où le premier est la variable indépendante et la seconde, la variable dépendante (Millerand et Doray, 2015, p.66).

Plusieurs critiques ont été adressées à cette posture, la principale étant qu'il est réalistement impossible d'isoler les technologies comme variable principale à prendre en compte dans l'analyse (Millerand et Doray, 2015).

La sociologie des usages emprunte alors un autre chemin. Au lieu d'adopter comme postulat de base que les technologies ont un impact sur les personnes et leurs comportements, on s'intéresse à ce que font réellement les personnes avec les technologies; l'utilisateur est alors considéré comme un acteur, et non plus comme un sujet à la merci des influences de la technologie (Jauréguiberry et Proulx, 2011, p.25). À titre d'exemple, si on reprend des auteur-e-s issu-e-s de la revue de la littérature, on peut comparer Monnoyer-Smith, qui postule que les usages des TIC *révèlent* une évolution des pratiques de participation en ligne, à tous et toutes les autres auteur-e-s qui affirment que les TIC ont un *impact* sur les dynamiques internes des groupes étudiés; la première se situe définitivement dans une posture qui tient de la sociologie des usages, tandis que les autres s'inscrivent dans des approches plus déterministes.

Il convient désormais de définir le terme d' « usage », qui constitue l'objet d'étude de ce champ sociologique. Dans ce contexte, il « renvoie à l'utilisation d'un média ou d'une technologie, repérable et analysable à travers des pratiques et des représentations spécifiques » (Millerand, 1999). Plus largement, Jouët (2003, p.59) ajoute que :

la construction de l'usage s'étend aux multiples processus d'intermédiations qui lui donnent sa qualité d'usage social. Ces médiations se situent, entre autres, dans la culture, l'éducation, la famille, le travail, l'espace public [...]. La construction de l'usage social repose donc sur des processus complexes d'interrelation entre l'innovation technique et l'innovation sociale imbriquée.

Il apparaît alors clairement que les usages ne sortent pas de nulle part : ils « sont ancrés dans un ensemble de macrostructures (formations discursives, matrices culturelles, systèmes de rapports sociaux) qui en constituent les formes, les patterns, les routines [...] [et] s'inscrivent dans une histoire déjà constituée de pratiques sociales et de pratiques de communication » (Proulx, 2005). En effet, l'usage doit être examiné dans son contexte pour être bien compris, car dans la vie quotidienne, il est chargé de sens pour la personne :

Les usages et patterns d'usage des TIC se situent dans un contexte spécifique de pratiques sociales (travail, loisirs, famille). Dans ce contexte donné de vie quotidienne, l'usager investit l'objet technique de significations subjectives (projections, associations). Les usages s'inscrivent dans un système de rapports sociaux (rapports de domination économique, rapports de sexe, rapports intergénérationnels) et dans un mode de vie qui agit sur les usages autant qu'il est agi par eux (Proulx, 2005).

Ceci n'est pas sans rappeler le regard que posent les sociologues pragmatiques sur les pratiques sociales; en effet, les usages comme les pratiques sont imbriqués dans les situations et ne peuvent pas être étudiés indépendamment de celles-ci. C'est pourquoi les deux champs se chevauchent; Jouët élargit la définition de l' « usage » à celle de

« pratique », puisque cette dernière définit « non seulement l'emploi des techniques (l'usage), mais aussi les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil » (Jouët, 1993, p.371). Dans le cadre de ce mémoire, ce sont donc les usages des TIC (et plus particulièrement des groupes Facebook) par les participant-e-s au Printemps 2015 qui constitueront les pratiques d'engagement à l'étude.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présentera la stratégie générale de recherche de ce projet, la population à l'étude, la stratégie de recrutement des participant-e-s, les techniques employées pour la collecte des données et la méthode d'analyse de ces dernières. Il se conclura par une présentation des considérations éthiques soulevées au fil de la collecte de données et de la rédaction.

3.1 La stratégie générale de recherche

Il s'agit d'un projet de recherche qualitatif de nature exploratoire. Exploratoire, parce qu'il aborde un sujet relativement nouveau; qu'il vise « à clarifier un problème qui a été plus ou moins défini [et qu'il permettra] ainsi de baliser une réalité à étudier » (Trudel et al., 2006, p.39); qualitatif, parce qu'il s'intéresse à la réalité subjective des personnes concernées par l'objet de recherche et que la méthode qualitative a l'avantage de permettre « [...] une centration sur le sujet, la prise en compte de la subjectivité du chercheur et des sujets, la valorisation des expériences et des potentialités des sujets et le renforcement chez les personnes impliquées d'une prise de conscience de leurs propres capacités » (Anadón, 2006, p.17).

3.2 La population à l'étude

Ce projet de recherche avait pour objectif d'explorer les pratiques d'engagement médiées par les TIC de militant-e-s antiautoritaires québécois-e-s. Pour ce faire, une étude de cas sur le mouvement « Printemps 2015 » semble un bon point de départ; en effet, tel que mentionné dans le premier chapitre, ce mouvement présente un intérêt pour répondre aux questions de recherche étant donné qu'il a combiné une organisation basée sur des principes antiautoritaires et un usage des médias sociaux.

Ce mouvement se caractérise notamment par une ouverture au niveau des manières de s'engager dans un mouvement social. En effet, la présence d'espaces reliés au mouvement sur différentes plateformes en ligne a permis une diversité de pratiques d'engagement : l'animation du site Web, de la page Facebook et du compte Twitter au nom du *Printemps 2015* nécessitait un travail continu de la part de quelques personnes, et la modération des groupes Facebook associés au mouvement impliquait une dizaine de personnes. Les centaines de personnes qui étaient abonnées à ces pages ou qui étaient membres de ces groupes pouvaient à leur tour contribuer aux discussions qui s'y tenaient, peu importe l'heure de la journée où l'endroit où elles se trouvaient. Enfin, on retrouvait également tout l'éventail des stratégies d'action sur le terrain, de la distribution de tracts aux manifestations, en passant par les levées de cours durant la grève et l'organisation d'ateliers sur le thème du bien-être collectif (Comité Printemps 2015, s.d.). La population à l'étude est donc composée de personnes qui avaient la possibilité de participer à un mouvement social de la manière qu'elles le souhaitaient, que ce soit en ligne ou hors-ligne. Pour ces raisons, il est difficile de dresser un portrait uniforme des participant-e-s au Printemps 2015. Il est toutefois possible de d'affirmer, au terme des entrevues et des lectures faites sur le mouvement, qu'il rassemblait essentiellement des personnes (majoritairement étudiantes) mues par un désir de justice sociale, qui souhaitaient s'opposer aux

politiques d'austérité du gouvernement libéral et qui avaient un intérêt pour les modes d'organisation non-hiérarchiques.

3.3 Les critères de sélection des sujets et les modalités de recrutement

Quatre critères avaient été élaborés pour sélectionner les participant-e-s au projet. Premièrement, illes devaient avoir été impliqué-e-s dans le mouvement Printemps 2015, c'est-à-dire avoir participé activement à au moins une activité liée au mouvement (par exemple : avoir participé aux levées de cours durant la grève, avoir assisté aux assemblées générales du mouvement, etc.). Deuxièmement, illes devaient avoir participé à ces activités dans la ville de Montréal; en effet, bien que le mouvement ait surtout été actif à Montréal, certaines activités ont eu lieu dans d'autres villes et des grèves liées au mouvement ont été votées partout au Québec. Afin d'avoir un point de référence entre les participant-e-s, j'ai préféré limiter mon recrutement aux personnes de Montréal. Troisièmement, illes devaient adhérer aux principes associés à la mouvance antiautoritaire comme l'autogestion, la démocratie directe et l'égalité; en effet, puisqu'une des sous-questions initiales portait sur la cohérence entre les principes défendus par les personnes impliquées et leurs pratiques concrètes, il était nécessaire que les participant-e-s partagent ces principes. Quatrièmement, illes devaient avoir utilisé Facebook durant le Printemps 2015; d'une part, parce que l'usage des médias sociaux constitue l'un des objets de recherche de ce projet et que le média social le plus utilisé durant le Printemps 2015 était Facebook, et d'autre part, parce qu'il était essentiel que les participant-e-s aient laissé des traces sur Facebook afin d'avoir du matériel à analyser lors des entretiens (voir la section 3.4. pour plus de détails sur les méthodes de collecte de données).

Le recrutement s'est fait essentiellement à partir de mon réseau personnel en suivant la technique d'échantillonnage par « boule de neige », puisque j'ai déjà beaucoup de contacts dans le milieu antiautoritaire à Montréal ⁵. Une affiche de recrutement contenant les informations pertinentes sur la recherche ainsi que mes coordonnées a été créée, puis partagée sur Facebook en invitant mes contacts à la partager à leur tour. Elle a également été publiée dans plusieurs groupes Facebook associés à la mouvance antiautoritaire, au Printemps 2015 ou au militantisme étudiant et syndical au Québec. Cette annonce a aussi été affichée à plusieurs endroits du pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, puisque la plupart des personnes qui étaient impliquées dans le Printemps 2015 étaient des étudiant-e-s en sciences humaines de l'UQAM. En combinant ces deux méthodes, 7 personnes ont pu être recrutées pour le projet.

3.4 La méthode et les instruments de collecte des données

Afin de décrire les pratiques d'engagement médiées par les TIC des personnes rencontrées, deux méthodes complémentaires de collecte de données ont été retenues : l'entretien individuel semi-dirigé et l'entretien sur traces. Sept rencontres d'une durée moyenne de 2 heures ont ainsi été réalisées et un enregistrement vocal a été fait pour chacune d'entre elles, ce qui a fourni amplement de matériel à analyser.

Considérant le cadre théorique ancré dans la sociologie pragmatique, il était nécessaire de choisir des méthodes de collecte de données qui permettrait aux personnes rencontrées de raconter ce qu'elles ont fait, et d'exprimer leur point de vue

⁵ Je n'ai pas recruté de gens que je connaissais très personnellement, mais mon réseau m'a permis d'entrer en contact avec de nouvelles personnes.

sur les événements qu'elles ont vécus et sur leur parcours d'engagement. Considérant cela, les entretiens semi-dirigés ont semblé être un choix logique; en effet, ils permettent à la fois de conserver une certaine structure dans l'entrevue grâce à la présence de questions qui guident la personne interviewée, tout en laissant une marge de manœuvre à la chercheuse pour s'adapter aux propos apportés par les participant-e-s. Ainsi, il est possible de parvenir à une compréhension de la situation qui est « ancrée dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité » (Savoie-Zajc, 2009, p.340), ce qui est tout à fait cohérent avec le cadre théorique de ce projet. Concrètement, ces entretiens auront permis de découvrir le parcours d'engagement social de la personne, la manière dont elle s'est engagée dans le Printemps 2015 et son usage de Facebook dans ce contexte. Ils auront également permis de mieux connaître la place des espaces en ligne dans le mouvement et de « mettre en lumière les perceptions des usager-e-s sur ces espaces en ligne, la manière dont illes se les approprient » (Kavada, 2009). L'annexe A présente le guide d'entretien utilisé.

Ensuite, étant donné que l'usage des TIC constitue l'objet d'étude de ce projet, il semblait pertinent d'ajouter une méthode de collecte de données qui permettait de rendre compte de cet usage. Certes, certaines questions de l'entretien semi-dirigé portaient sur l'usage des TIC (et de Facebook), mais considérant le cadre théorique composé des apports de la sociologie pragmatique et de la sociologie des usages, il semblait tout indiqué d'aller observer concrètement quels avaient été les usages de Facebook par les participant-e-s dans le cadre de leur engagement dans le Printemps 2015. Pour ce faire, une méthodologie similaire à celle adoptée par Latzko-Toth, Pastinelli et Gallant (2017) a été adoptée, afin de compléter les entretiens semi-dirigés avec des entretiens dits « sur traces ». Ce type d'entretien consiste à faire avec la personne une « visite commentée » de ses activités en ligne; il s'agissait donc de s'asseoir avec elle devant l'ordinateur et de passer en revue ses activités en ligne à un moment en particulier afin qu'elle puisse les contextualiser. Concrètement, pendant la

seconde moitié de la rencontre, nous allions sur le groupe Facebook « Comité Printemps 2015 » et nous entrions le nom de la personne interviewée dans la barre de recherche du groupe, ce qui permettait de retracer toutes les publications et les commentaires que la personne avait faits dans le groupe. Ensuite, il suffisait de raffiner la recherche en la limitant aux mois les plus forts du mouvement (janvier à avril 2015) pour aller observer l'activité de la personne dans le groupe à ce moment. Nous pouvions ensuite lire les publications ensemble, ce qui menait la personne à raconter diverses anecdotes en lien avec le contenu des publications; dans d'autres cas, cela lui rappelait un événement en particulier, ou la menait à élaborer une réflexion sur l'usage de Facebook ou l'engagement social en général. En prenant ainsi pour point de départ la forme qu'a prise l'engagement de la personne dans le groupe, il était ensuite possible d'élaborer sur le sens qu'elle accordait à ces pratiques d'engagement médiées par Facebook.

Selon Latzko-Toth, Pastinelli et Gallant (2017), l'avantage de compléter les entretiens semi-dirigés avec des entretiens sur traces repose sur le fait que ces derniers permettent d'enrichir les récits avec des exemples concrets, « de bénéficier des explications contextuelles du [participant] et, surtout, de sa réflexivité sur le sens de ses pratiques » (Latzko-Toth et al., 2017, p.50). Aussi, « l'observation rétrospective permet aussi de contourner un autre filtre, celui de la mémoire du répondant, avantage qui s'avère particulièrement utile dans une perspective reposant sur l'étude d'un phénomène qui se déploie dans la durée » (Latzko-Toth et al., 2017, p.50). Puisque le mouvement à l'étude a eu lieu il y a plus de 3 ans, ce genre d'entretien s'est avéré extrêmement pertinent; en effet, les participant-e-s ont eu beaucoup plus tendance à raconter des anecdotes précises dans cette partie de la rencontre (par exemple : un cas de harcèlement vécu durant le Printemps 2015, la difficulté à vivre avec la judiciarisation d'une personne proche) que dans l'entretien semi-dirigé, puisqu'elles avaient les traces de ces événements sous les yeux.

Initialement, il était prévu d'enregistrer cette partie de l'entretien avec le logiciel Camtasia⁶ ; le logiciel s'est toutefois avéré trop lourd pour être supporté par mon ordinateur et j'ai dû me résigner à simplement prendre des captures d'écran des publications et des commentaires dont nous discutons. Cette méthode a somme toute bien fonctionné pour le genre d'entretien sur traces qui a été réalisé; au lieu de passer rapidement sur un grand nombre de publications, nous avons eu naturellement tendance à nous attarder sur quelques publications en particulier, ce qui a limité le nombre de captures d'écran à gérer. Enfin, les entretiens ont eu lieu dans un endroit choisi par chaque participant-e et chaque entretien a été transcrit sous forme de verbatim (en incluant les captures d'écran, le cas échéant).

3.5 La méthode d'analyse des données

L'analyse des verbatims s'est basée sur la structure du cadre théorique présenté au chapitre 2, c'est-à-dire sur la perspective dispositionnaliste de Mathieu (2011). Pour rappel, cette perspective considère l'engagement des personnes comme une « carrière » d'engagement social, qui sous-entend son lot de connaissances et de compétences spécifiques. L'analyse visait donc à faire ressortir ces connaissances et ces compétences, en les mettant en relation avec les dispositions – contraires ou favorables – à la protestation collective de la personne. Pour ce faire, c'est la méthode d'analyse thématique qui a été retenue étant donné qu'elle permet, par « un travail systématique de synthèse des propos [des personnes rencontrées], de relever tous les thèmes pertinents en lien avec les objectifs de recherche » (Paillé et Mucchielli, 2008, p.124). Concrètement, il s'agissait de lire et de relire chaque verbatim, puis d'attribuer un thème (quelques mots, une phrase) à chaque extrait pertinent des

⁶ Logiciel qui permet de réaliser un enregistrement dynamique de ce qui se déroule à l'écran.

verbatim. Enfin, chacun de ces thèmes a été mis en relation avec le cadre théorique retenu afin de faire ressortir les dispositions, les connaissances et les compétences liées à l'action collective dans chacun des verbatims.

Les entretiens sur traces, quant à eux, ont permis de réaliser une observation des pratiques concrètes des personnes rencontrées. Sans qu'il ne s'agisse véritablement d'une observation participante, puisque les traces laissées sur le groupe Facebook datent d'il y a 3 ans, cette partie de l'entretien a néanmoins été très éclairante. En effet, elle a permis d'articuler le discours des personnes rencontrées et les compétences mobilisées lors de leur participation sur le groupe (par exemple : les compétences langagières, ou leurs connaissances liées aux différents courants de l'anarchisme). Les captures d'écran tirées de ces entretiens, mises en parallèle avec les verbatims, ont ainsi permis d'établir un portrait plus global des pratiques d'engagement en ligne de chaque participant-e.

Tableau 3.5. Questions, objectifs de recherche et méthodologie

Questions	Objectifs	Cadre théorique	Cueillette des données
<u>Question principale</u> Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015?	Décrire les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015	Posture pragmatique	
<u>Sous-question #1</u> Quelles sont les dispositions à l'engagement social et politique des personnes impliquées dans le Printemps 2015?	Identifier les dispositions à l'engagement social et politique des personnes impliquées dans le Printemps 2015	Identifier les événements marquants dans la carrière d'engagement des personnes impliquées dans le Printemps 2015	Entretien semi-dirigé et entretien sur traces
<u>Sous-question #2</u> Quelles sont les compétences déployées en situation par les personnes impliquées dans le Printemps 2015?	Identifier les compétences déployées en situation par les personnes impliquées dans le Printemps 2015	Groupe Facebook comme situation où se jouent les compétences déployées par les personnes impliquées dans le Printemps 2015	Entretien semi-dirigé et entretien sur traces

3.6 Les limites de l'étude

Ce projet de recherche présente évidemment certaines limites. Premièrement, en raison de l'échantillon restreint, les résultats ne pourront pas être généralisables. En concordance avec le cadre pragmatique qui a été adopté, ce projet de recherche s'intéresse plutôt à ce que font les personnes dans des situations spécifiques et admet

la diversité des pratiques d'engagement au sein d'un même mouvement social. Enfin, considérant la nature exploratoire de cette recherche et le caractère novateur du sujet abordé, il n'aurait pas été approprié de chercher à généraliser les résultats.

Deuxièmement, le choix de recruter uniquement des personnes qui étaient actives sur Facebook au moment des événements constitue aussi une limite, étant donné qu'il exclut automatiquement les personnes qui n'utilisaient pas ce moyen de communication. Il s'agit d'un choix méthodologique, compte tenu du temps et des moyens limités, mais cela s'inscrit dans une tendance de la littérature sur les usages des TIC : celle de donner uniquement la parole aux personnes qui utilisent certains dispositifs (courriel, médias sociaux, etc.) au quotidien, ce qui ne permet pas de saisir la réalité des personnes qui les délaissent ou qui refusent de les utiliser, nous privant ainsi d'un point de vue essentiel puisqu'elles font aussi partie du mouvement (Guillaud, 2011). Il aurait également pu être intéressant d'inclure des personnes qui avaient de la difficulté à utiliser Facebook (mais qui souhaitaient participer au groupe), ou qui n'étaient pas familières avec le discours véhiculé sur le groupe (mais qui souhaitaient contribuer aux discussions).

Troisièmement, mon implication personnelle dans le milieu étudié est un élément à prendre en considération, même si je ne me suis pas directement impliquée dans le Printemps 2015 à Montréal. Bien que ma connaissance du milieu antiautoritaire montréalais me permette d'enrichir ma réflexion sur les données qui seront recueillies, il va sans dire que mes expériences personnelles à ce sujet teintent mon point de vue sur la question. J'ai donc marqué une attention particulière à souligner ma subjectivité tout au long du processus de recherche, tant lors des entretiens que lors de l'analyse. Mais loin d'être un frein, cette familiarité avec le milieu à l'étude a plutôt semblé faciliter les entrevues en instaurant un climat de confiance et de réciprocité entre moi et les participant-e-s.

3.7 Considérations éthiques

3.7.1 Risques et avantages de la recherche pour les sujets

En termes d'avantages, les participant-e-s ont pu profiter d'un espace de discussion et de réflexion sur leurs pratiques d'engagement en ligne. Plusieurs ont d'ailleurs souligné qu'elles étaient ravi-e-s d'apprendre qu'un projet de recherche y était consacré. Elles ont également pu prendre un rôle actif dans le développement des connaissances sur ce même sujet et grâce à leur implication, elles ont contribué à dégager des pistes de solutions pour surmonter les défis vécus actuellement en lien avec les usages des médias sociaux par les groupes antiautoritaires. Quant aux risques, il était possible que certaines questions ravivent des émotions difficiles liées à des expériences passées; ce ne fut heureusement pas le cas. Le formulaire de consentement remis à chaque participant-e se trouve à l'annexe B.

3.7.2 Respect de la confidentialité des données

Les directives du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) ont été respectées pour tout ce qui a trait au respect de la confidentialité des données. Ainsi, toutes les informations permettant l'identification des participant-e-s ont été rayées des verbatim et anonymisées dans ce mémoire : prénoms et noms, genre, noms des collectifs et des groupes dans lesquels elles s'impliquent, événements marquants, etc. Un pseudonyme non-genré a été attribué à chaque personne et les noms des lieux mentionnés ont été modifiés, voire simplement omis dans le mémoire. Le choix de pronoms non-genrés (« ille », « elleux ») avait pour objectif de ne pas révéler le genre des personnes rencontrées. Tout au long du processus de recherche, les données ont été conservées sur mon ordinateur (verrouillé par un mot de passe) et les formulaires de consentement, dans un classeur à mon domicile. Enfin, toutes les données seront détruites une fois le mémoire accepté.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

C'est dans ce chapitre que seront présentés les résultats des entretiens menés avec des personnes ayant participé au Printemps 2015. Dans un premier temps, je dresserai un portrait de la carrière d'engagement de chaque personne rencontrée en suivant le cadre théorique de Mathieu (2011) présenté au chapitre 2; cela permettra notamment de présenter les dispositions à l'engagement social et politique de chacune de ces personnes, ainsi que la forme qu'a prise leur engagement dans le Printemps 2015. Le cadre théorique choisi invitant décidément à réaliser une analyse qui tient compte des contextes dans lesquels se déploient les pratiques d'engagement, il semblait essentiel d'exposer la diversité des parcours rapportés par les personnes rencontrées, afin de pouvoir ensuite les mettre en relation avec leurs pratiques d'engagement dans le Printemps 2015. Dans un deuxième temps, la présentation des résultats mettra l'accent sur certains constats transversaux qui ressortent de ces entretiens. Une attention particulière a d'ailleurs été accordée à la confidentialité des données afin de protéger l'anonymat des personnes rencontrées et de ne pas permettre l'adéquation entre leur identité et les citations qui seront présentées dans les chapitres 4 et 5.

4.1 Portrait des personnes rencontrées

Afin de mettre en contexte les récits de chacun-e des personnes rencontré-e-s, cette section présentera une brève description individuelle de leur parcours d'engagement, des modalités de leur engagement dans le Printemps 2015 et leur usage des médias sociaux dans ce cadre.

4.1.1 Alix

L'implication étudiante au secondaire fut la « porte d'entrée » vers l'engagement social d'Alix, qui s'est d'abord impliqué-e dans le comité *Amnistie Internationale* de son école. Elle s'engagea par la suite dans divers comités au cégep, comme celui du journal et du café étudiant, en plus de s'impliquer dans son association étudiante. Lors de son arrivée à l'université, elle choisit de rejoindre un comité étudiant et fit partie de l'exécutif de ce comité. À-travers son parcours, elle a pu se familiariser avec différents courants de pensée qui traversent le milieu militant montréalais et se positionner par rapport à ceux-ci. Ainsi, bien qu'elle se sente rejoint-e par les valeurs liées à l'anarchisme, elle ne se définit pas pour autant comme anarchiste et souligne qu'elle se sentirait « imposteur-e » de se définir comme tel, étant donné qu'elle « ne [fait] pas partie de milieux anarchistes [et n'a] pas de réseau d'amis proches là-dedans ». De manière générale, le féminisme se distingue comme étant un élément central de son engagement, même s'elle mentionne trouver « difficile de choisir, de mettre une étiquette » sur le type de féminisme auquel elle s'identifie.

Au cours du Printemps 2015, elle a assisté à plusieurs assemblées générales en lien avec le mouvement et la reconduction de la grève à l'UQAM, et a pris part à des manifestations. C'est cependant sa participation aux levées de cours qui l'a le plus marqué-e; en effet, elle trouvait crucial que les cours visés par la grève n'aient

effectivement pas lieu. Les levées de cours n'étaient toutefois pas de tout repos et les participant-e-s faisaient face à une résistance importante, d'un côté, de la part des enseignant-e-s et des étudiant-e-s qui voulaient que les cours aient lieu malgré la grève, et d'un autre côté, de la part des services de sécurité de l'UQAM (ci-après : « Gardas ») et même du Service de police de la Ville de Montréal (ci-après : « SPVM »). Ce fut finalement l'ampleur de la répression policière qui marqua la fin de son implication dans le Printemps 2015 et lui laissa une certaine amertume par rapport au mouvement.

En parallèle à son implication sur le terrain, elle a participé activement sur le groupe Facebook *Comité Printemps 2015*, où elle a essentiellement contribué dans des débats en lien avec les enjeux *queer*, ainsi que dans les discussions portant sur les règles de modération dans le groupe. Elle avait également conscience que le vocabulaire employé par certain-e-s personnes sur le groupe pouvait être déconcertant pour des gens moins expérimentés; elle trouvait important de rendre ce vocabulaire plus accessible aux novices, notamment en partageant sur le groupe les définitions des termes qui semblaient moins bien maîtrisés.

4.1.2 Hayden

Sa première prise de conscience politique remonte au début des années 2000, lorsqu'elle a découvert [un mouvement écologiste américain] dont la posture anarchiste et écologiste radicale lui avaient beaucoup plu. À cette époque, elle était aussi étudiant-e au cégep et était présent-e lors de la grève de 2005, où des étudiant-e-s se sont mobilisé-e-s contre la réforme du programme de prêts et bourses (Radio-Canada, 2012). Bien qu'elle n'ait pas directement participé aux actions en lien avec la grève, elle votait tout de même en faveur de la grève et participait à des débats en

ligne, notamment sur des forums. De la même manière, elle a également participé à la grève de 2012, où des étudiant-e-s se sont mobilisés contre la hausse des frais de scolarité (Radio-Canada, 2012). De façon générale, elle dit « mettre à profit [ses] connaissances, [ses] compétences. Ben relax, t'sais dans le sens que j'suis pas dehors dans la rue, j'fais ça derrière mon ordi ». Elle a donc appris, en autodidacte, à utiliser certains logiciels et se sert de ses compétences pour réaliser différentes tâches connexes aux mouvements où elle s'implique.

Elle mentionne que son implication est directement liée aux demandes des personnes qui l'entourent; ainsi, elle n'a pas tendance à rejoindre un mouvement par elle-même⁷, mais si des ami-e-s ou des connaissances lui demandent s'elle pourrait réaliser une tâche particulière en lien avec ses talents, il y a de fortes chances qu'elle accepte. C'est d'ailleurs de cette manière qu'elle a appris l'existence du mouvement Printemps 2015 et qu'elle s'y est joint-e. Sa participation s'est surtout manifestée à distance, puisqu'elle n'a pas assisté à beaucoup d'assemblées générales ni de manifestations; en effet, elle a plutôt contribué à assurer le fonctionnement au quotidien des différentes plateformes en ligne liées au mouvement, comme le groupe Facebook.

Malgré cette distance, elle était très au fait des idées et des textes qui avaient influencé les personnes à l'origine du Printemps 2015; ainsi, au cours de l'entrevue, elle a mentionné des écrits comme *À nos amis* (Comité invisible, 2014), *Nous ne revendiquons rien* (Kaspar, 2010) et *The tyranny of tyranny* (Levine, 1979) en soulignant qu'ils « démontrent bien l'état d'esprit dans lequel on s'inscrivait ». Elle mentionne d'ailleurs être en accord avec les idées prônées dans ces textes, ce qui contribue probablement à expliquer son aisance remarquable avec la structure

⁷ Contraction de « lui » et « elle »

inusitée du mouvement, qui avait pourtant créé bien des malaises et des incompréhensions chez plusieurs personnes rencontré-e-s dans le cadre de ce projet.

4.1.3 Clarence

Clarence se décrit d'entrée de jeu comme une personne qui « navigue de groupe en groupe, [...] qui va d'une cause à une autre », tout en se revendiquant fermement comme anarchiste. Sa première expérience d'engagement social remonte à 2011, au moment d'*Occupy Montréal*; toutefois, comme elle n'avait pas de cercle d'ami-e-s engagé-e-s et qu'elle ne connaissait pas très bien le milieu, elle ne s'était pas beaucoup impliqué-e dans le mouvement. Elle dit néanmoins que c'est à ce moment qu'elle a « eu [son] bain » militant, ce qui lui a ensuite donné envie de s'impliquer lors de la grève étudiante de 2012; elle parle d'ailleurs de 2012 comme le moment où elle s'est le plus impliqué-e et l'« effervescence qui est venue avec » comme l'élément qui l'a définitivement engagé-e. Elle a ensuite rejoint le Printemps 2015 parce qu'elle appréciait le mode d'organisation horizontal du mouvement et qu'il y avait un désir, parmi ses camarades, de ne pas reproduire certaines erreurs de 2012; la volonté de ne pas avoir de porte-parole, notamment, est une des raisons qui a donné à Clarence l'envie de s'y impliquer.

Concrètement, elle a pris part à pratiquement toutes les manifestations du Printemps 2015 et a été témoin d'actes graves de brutalité policière envers les manifestant-e-s; elle décrit d'ailleurs le Printemps 2015 comme une période de « forte radicalisation » qui a contribué à renforcer ses convictions politiques, en expliquant que « le meilleur moyen d'radicaliser les gens, c'est par l'oppression ». De plus, elle a beaucoup participé sur le groupe Facebook Comité Printemps 2015 et explique que l'essentiel de sa contribution au groupe fut de « s'occuper des trolls » et d'« assainir l'espace »;

en effet, elle souligne que les discussions sur le groupe Facebook ont beaucoup été paralysées par la présence importante de trolls⁸ et que plusieurs personnes se chargeaient de discuter avec eux pour tenter de les raisonner, ou simplement pour les distraire afin qu'ils cessent de publier du contenu. Sa participation sur le groupe reflète d'ailleurs son engagement dans la rue : la plupart de ses publications sur le groupe sont en lien avec des expériences douloureuses qu'elle a vécues en manifestation ou avec la brutalité policière. Elle a également développé une réflexion sur l'usage de Facebook dans le milieu militant, en faisant remarquer que Facebook n'est fondamentalement pas une plateforme anarchiste et que les personnes peuvent, au mieux, s'en servir pour communiquer, tout en reconnaissant que certains paramètres sont hors de leur contrôle (comme l'usage potentiel de leur données par Facebook) ou nuisent à la diffusion de leur contenu (comme l'algorithme qui détermine quelles publications apparaissent dans le fil de nouvelles des gens abonnés au groupe).

4.1.4 Sasha

L'entrée de Sasha dans l'engagement social s'est faite de manière graduelle. Elle a commencé à développer une certaine conscience politique à la fin du secondaire et a découvert le monde du militantisme à proprement parler en observant le mouvement *Occupy Montréal* (2011). Ses réflexions l'ont ensuite mené-e à s'inscrire au cégep en sciences humaines, puis à participer à une simulation parlementaire avec d'autres étudiant-e-s. En 2012, elle a rencontré des étudiant-e-s qui lui ont parlé du mouvement

⁸ « Internaute postant sur des forums et autres espaces de discussion des messages provocateurs ayant généralement trait à des sujets prompts à susciter des débats houleux. Par extension : provocation visant à narguer et faire enrager une personne » (Wiktionnaire, 2018).

qui était en train de se construire et c'est ainsi qu'elle a commencé à aller aux assemblées de grève, puis à participer aux manifestations. Les échanges avec d'autres camarades au cours de 2012 lui ont permis d'en apprendre davantage sur différents courants de pensée (anarchisme, communisme, etc.); elle parle d'ailleurs de 2012 comme « carrément une bifurcation » dans sa vie et dans sa façon de voir le monde. Quand elle a entendu dire, à l'automne 2014, qu'un nouveau mouvement était en train de se mettre en branle, elle a suivi avec intérêt les assemblées générales où furent posées les bases du Printemps 2015 et où furent votées les deux premières semaines de grève.

Mais ce sont surtout deux incidents subséquents qui l'auront poussé-e à s'engager dans le mouvement : premièrement, l'expulsion de 9 étudiant-e-s par l'administration de l'UQAM⁹ et, deuxièmement, l'arrestation de 22 personnes le 8 avril, lors d'une levée de cours à l'UQAM (Laurin-Desjardins, 2015). Ces événements ont suscité chez elle un sentiment d'obligation à poursuivre la grève et les perturbations à l'UQAM : « On s'est sentis obligé-e-s de lutter contre les menaces d'expulsion [...]. En tout cas, moi c'est comme ça que j'le voyais. On peut pas les laisser, on peut pas les lâcher ». Elle a d'ailleurs vécu difficilement l'expérience du Printemps 2015 : l'intensité de la répression vécue, la judiciarisation de personnes qu'elle connaît et l'impression qu'aucun gain n'a été fait grâce à la grève contribuent à son amertume. Elle ressent d'ailleurs un certain défaitisme depuis 2015, lié au fait « qu'les choses bougent pas, changent pas ». Elle ajoute que : « des fois, j'me demande si un jour on va pas parler de l'époque qu'on vit comme une seconde Grande Noirceur, à tel point où est-ce qu'j'ai l'sentiment que toutes les forces sociales font en sorte de maintenir, de conserver. J'ai l'impression que y'a comme pas de brèche en c'moment ». Cela se

⁹ « Ces étudiants, dont au moins une siège au conseil d'administration de l'établissement, risquent l'expulsion pour avoir commis « du vandalisme et des actes illégaux » lors d'activités de perturbation à l'université, fait valoir la direction de l'UQAM » (Fortier, 2015).

reflète d'ailleurs dans sa manière d'utiliser Facebook. En 2012, elle raconte avoir activement utilisé la plateforme pour faire de la « propagande », partager des articles et participer à des débats jusqu'à très tard le soir. Depuis 2014-2015, elle préfère garder une certaine distance par rapport à Facebook et limiter sa participation dans les débats, qu'elle décrit comme des « dialogues de sourds ». Au cours du Printemps 2015, donc, elle a essentiellement utilisé Facebook comme un outil d'information afin de se tenir au courant des événements à venir et de l'évolution du mouvement.

4.1.5 Riley

Après avoir développé une sensibilité anticapitaliste et anarchiste au début de ses études universitaires, c'est la participation à *Occupy Montréal* (2011) qui a mené Riley à vouloir consacrer « une énorme partie de [sa] vie au politique ». C'est au fil de sa participation au campement qu'elle a commencé à réaliser l'importance de tisser des liens entre les gens afin de créer des espaces autogérés et alternatifs au capitalisme – un thème qui est d'ailleurs central dans tous ses engagements sociaux jusqu'à aujourd'hui. Suite à *Occupy Montréal*, elle s'est impliquée dans la grève de 2012 de manière indépendante, puisque son association étudiante n'avait pas voté en faveur de la grève; elle raconte ainsi que sa politisation « s'est vraiment faite dans la rue, dans les *partys* avec les amis, dans l'effervescence des relations tissées à c'moment-là, [...] en lien avec l'action quotidienne que j'menais avec mes camarades ».

Elle a ensuite poursuivi ses réflexions sur le politique et consolidé sa posture anarchiste jusqu'à l'automne 2014, où elle s'est présentée à l'assemblée générale qui a mené au lancement du Printemps 2015; elle percevait alors qu'il y avait beaucoup de « forces vives » dans les milieux étudiants et que le moment était bien choisi pour

tenter de lancer un mouvement social. Elle mentionne qu'à ce moment, l'objectif fondamental du mouvement « était de forcer l'établissement d'un discours radical [contre l'austérité] dans la sphère publique », tout en ajoutant que les militant-e-s de l'UQAM avaient comme objectif officieux de « faire une grève anarchiste ». Sa participation au mouvement a pris différentes formes, allant de la participation en assemblée aux manifestations, en passant par la mobilisation sur le terrain et les échanges avec d'autres groupes ou individus impliqués dans le mouvement à plus large échelle; elle en est d'ailleurs ressorti complètement épuisé-e et souligne avoir souvent agi par esprit de « sacrifice » pour le mouvement, en acceptant notamment d'assumer des tâches nombreuses et complexes.

Dans un même ordre d'idées, elle a passé beaucoup de temps à répondre aux trolls sur le groupe *Comité Printemps 2015*, même si cela lui prenait énormément de temps et d'énergie, parce qu'elle ne pouvait pas tolérer que des propos tels que les leurs soient véhiculés sur le groupe. Ces incidents et le harcèlement qu'elle a vécu en ligne se sont ajoutés à la méfiance qu'elle ressentait déjà face à Facebook et l'ont poussé-e à prendre une distance par rapport à la plateforme, puis éventuellement à la quitter complètement.

Suite à 2015, elle a conclu que l'usage de Facebook avait probablement nuit au mouvement, notamment parce que les groupes et les événements Facebook créent « des coquilles vides, où les gens avaient un sentiment d'appartenance parce qu'ils pouvaient cliquer sur *attend* » et qu'elles « passaient tellement d'temps à s'faire troller pis à devoir contourner des infiltrateurs que c'était vraiment plus énergivore qu'un outil ». À plus large échelle, elle considère qu'il est impossible de tenir une discussion politique sur Facebook, puisqu'elles tournent rapidement au vinaigre et aux attaques *ad hominem*. Quant à la mobilisation en ligne, elle conclut que Facebook, avec la possibilité qu'il offre de créer des événements et d'y inviter une foule de personnes

sans jamais avoir à les rencontrer, « nous permet d’ penser qu’ on n’ est pas obligés d’ faire le travail politique. C’ est un piège, vraiment dangereux ».

4.1.6 Noa

Les premières expériences d’ engagement social de Noa remontent au secondaire. Dans le cadre d’ activités parascolaires, ille avait alors participé à l’ organisation de concerts « contre la guerre » au début des années 2000. Au cégep, ille s’ est ensuite impliqué-e dans son association étudiante, notamment à la rédaction du journal étudiant, avant de participer à la mobilisation autour de la grève en 2005. Ille s’ est ensuite davantage tourné-e vers la musique et s’ est impliqué-e dans différents groupes liés de près ou de loin au milieu militant, comme les fanfares qui jouent lors de manifestations ou de concerts-bénéfices; la majorité de son implication dans la grève de 2012 s’ est faite dans le cadre de ces groupes. Ille a ensuite participé à diverses initiatives locales et vit dans une coopérative d’ habitation; ille souligne d’ ailleurs que le mode de gestion de la coopérative est basé sur les principes antiautoritaires et que, bien que ce ne soit « pas très visible comme engagement politique, ça l’ a quand même pas mal de répercussions dans le concret, dans les milieux d’ vie ». Ainsi, ces principes lui sont chers et ille se définit comme « anarchiste en général », même s’ ille admet ne pas bien connaître la dimension plus théorique de l’ anarchisme.

Pour ce qui est de son implication dans le Printemps 2015, ille explique qu’ elle s’ est surtout faite à distance; en effet, ille a eu un enfant en 2012 et, pour cette raison, ille préfère désormais éviter les situations où ille risquerait de se faire arrêter par la police. Ille a donc mis à profit Facebook pour participer de son mieux au mouvement, par exemple en suivant les événements à distance et en relayant des informations durant les manifestations ou les occupations, ou encore en partageant des publications en

lien avec la brutalité policière dont était victimes les personnes impliquées dans le Printemps 2015. Ille a également participé à quelques assemblées générales et à quelques levées de cours, mais l'intensité de la répression dont ille a été témoin l'a choqué-e. Noa raconte ainsi qu'en raison de cette violence, ille a eu un « blocage » après 2015 et n'a « pas réussi à revenir à l'UQAM » pour terminer la maîtrise qu'ille avait entamée.

4.1.7 Dominique

Dominique fut initié-e très jeune au monde de l'engagement social, puisque ses deux parents sont d'ancien-ne-s militant-e-s; ille raconte ainsi avoir été amené-e dans des manifestations dès son plus jeune âge et avoir toujours été entouré-e de « gens très à gauche », notamment dans sa famille élargie. Ille dit avoir commencé à militer vers l'âge de 16 ans, dans diverses initiatives et mouvement sociaux, et a rapidement commencé à se définir comme anarchiste; à cette époque, ille vivait d'ailleurs dans des *squats* politiques¹⁰ en compagnie d'autres personnes. Ille est ensuite parti-e en voyage durant quelques années et c'est à son retour, lorsqu'ille est retourné-e aux études, qu'ille a rencontré de nouveaux et nouvelles camarades de lutte à l'UQAM et qu'ille a recommencé à militer activement.

Ille admet toutefois ne pas s'être lancé-e corps et âme dans le Printemps 2015, essentiellement parce qu'ille sentait que les grèves étudiantes n'étaient « plus de son âge » et qu'ille éprouvait des réticences face aux procédures rigides des assemblées générales. Ille décrit sa posture face au mouvement en expliquant qu'ille n'est « pas le/la plus radical-e, loin de là », mais qu'ille « soutient activement les plus radicaux »,

¹⁰ Squat : Action d'« occuper un logement vide sans droit ni titre » (Larousse, s.d.)

par exemple en expliquant la situation aux étudiant-e-s moins impliqué-e-s et en les invitant à être solidaires. Dans un autre ordre d'idées, elle mentionne que le Printemps 2015 marque la première fois où elle a utilisé Facebook dans le cadre de son engagement social, notamment en partageant des articles sur les groupes liés au mouvement ou en débattant au sein de ces mêmes groupes.

Dans les années suivant le mouvement, elle a également commencé à être plus méfiant-e par rapport à Facebook et à faire son propre *background check*¹¹ pour retirer tous les éléments qui pourraient compromettre sa sécurité, que ce soit des informations privées qui n'auraient pas dû s'y trouver ou encore des publications qui auraient pu être mal interprétées; au fil du temps, elle a donc développé une conscience aigüe des risques que peuvent présenter l'usage de Facebook pour les militant-e-s, ce qui l'a mené-e à se familiariser avec les paramètres de confidentialité et d'utilisation de la plateforme. Elle considère néanmoins les médias sociaux comme un outil de communication indispensable pour les groupes, et elle compte continuer à les utiliser comme tel.

¹¹ Ou « vérification des antécédents ». Dans le cas d'une vérification sur Facebook, il s'agit de repasser sur son historique personnel afin d'éliminer tous les éléments perçus comme potentiellement compromettants.

4.2 Des événements marquants dans le parcours des personnes

Dans son chapitre sur les dispositions à l'engagement social et politique, Mathieu (2011, p.200) mentionne l'importance de considérer l'impact de certains événements majeurs sur l'évolution des carrières d'engagement social (comme « un deuil douloureux, une bifurcation dans la carrière professionnelle » ou encore « la participation ou l'exposition à des événements historiques »). L'auteur souligne alors que :

L'expérience de chacun de ces types d'événement peut venir, à des degrés divers, bousculer la socialisation antérieure et réorienter la trajectoire de l'individu sur le mode de la transformation - lorsqu'elle provoque une évolution sensible de l'individu sur un plan ou un autre - voire sur celui de la conversion - qui opère une redéfinition radicale de soi (Mathieu, 2011, p.200).

Il se trouve que deux de ces événements marquants se sont manifestés dans presque toutes entrevues avec les personnes impliquées dans le Printemps 2015 : il s'agit d'*Occupy Montréal*, en 2011, et de la grève étudiante du printemps 2012.

Tout d'abord, *Occupy Montréal* (2011) a représenté la première expérience concrète d'engagement social chez quelques personnes rencontrées. Elles racontent qu'en 2011, elles avaient déjà entamé une réflexion sur leur posture politique et avaient développé, pour reprendre les termes de Mathieu (2011), une certaine « propension à contester l'ordre social »¹². *Occupy* leur a alors révélé l'existence de gens qui militent au quotidien, de « tout un monde qui lutte » (Sasha). Pour information, *Occupy* a été un mouvement international, anticapitaliste et organisé selon des principes antiautoritaires, qui a pris la forme de campements autogérés dans plusieurs grandes

¹² Cette propension se caractérise par « un rapport critique au monde qui rend possible et légitime de le contester lorsque s'en révèle une dimension jugée inadmissible (Mathieu, 2011, p.187).

villes du monde; celui de Montréal ne faisait pas exception à la règle, et l'organisation quotidienne du campement était rythmée par des assemblées générales, où les personnes qui y résidaient se positionnaient sur des enjeux politiques et les tâches à accomplir (Normandin et Simard, 2011). La plupart des personnes rencontrées n'y ont pas participé activement, que ce soit en raison d'un éloignement géographique ou parce qu'elles n'avaient pas de réseau d'ami-e-s engagé-e-s à cette époque, mais *Occupy* représente néanmoins leur premier contact avec l'engagement social et l'autogestion, et cette expérience leur a donné envie d'en découvrir davantage. Riley témoigne :

J'me suis découvert une passion pour l'autogestion à c'moment-là, en fait, de voir tout l'monde travailler gratuitement, aller chercher d'la bouffe pour les autres, construire des tipis pis apprendre à collaborer avec du monde qu'on connaît pas...

C'est toutefois la grève de 2012 qui représente l'événement le plus marquant dans le parcours des personnes rencontrées; elle apparaît dans tous les récits et est un moment charnière dans l'engagement d'une grande majorité de répondant-e-s. 2012 a représenté une période intense de politisation pour plusieurs personnes, qui décrivent les mois de grève comme une période d'« effervescence » et de « bouillonnement intellectuel » (Riley et Clarence). Les échanges avec les camarades de lutte ont permis aux gens de développer une myriade de connaissances et de compétences en lien avec l'engagement social. Par exemple, Sasha raconte que :

En 2012, j'ai découvert que la politique, c'était pas que les partis. En fait c'est vraiment ça qui a changé [...]. Les gens m'ont fait comprendre : la politique, ou le politique, ben c'est aussi l'syndicalisme, les mouvements sociaux, on pourrait même dire « le privé est politique ». J'ai fait comme « Ok, en fait, cantonne-toi pas aux partis ». Ensuite, pendant tout 2012, j'ai comme beaucoup réfléchi, j'pourrais dire, sur tout c'qui est communisme, anarchisme, syndicalisme...

Dans le cas de Sasha, et dans celui d'autres personnes, ce sont surtout les échanges avec des personnes qui avaient déjà participé à des mouvements sociaux qui ont contribué à son éveil. Pour ce qui est de Riley qui avait déjà une posture anarchiste assumée avant 2012, c'est la participation aux activités quotidiennes du mouvement et les échanges avec ses camarades qui ont confirmé sa passion pour l'engagement social. Dans tous les cas, 2012 a fourni un terrain fertile à l'échange entre personnes impliquées, assurant ainsi le passage des connaissances d'une génération à une autre.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner que les personnes qui semblent avoir été le plus marquées par 2012 sont celles qui ont également mentionné *Occupy* dans leurs récits. Cette idée se retrouve chez Mathieu (2011), notamment lorsqu'il décrit l'engagement de la population dans les événements de Mai 68¹³ :

La participation plus ou moins active à des événements historiques s'intègre, comme d'autres événements de moindre ampleur, à une trajectoire singulière et est interprétée au travers des dispositions préalablement intériorisées [...]. C'est surtout chez les individus préalablement politisés que Mai semble avoir exercé l'influence la plus profonde, comme si l'événement ne pouvait pleinement exercer son effet de transformation que sur des individus qui étaient d'une certaine manière prédisposés à recevoir son influence.

Considérés ainsi, les engagements subséquents dans *Occupy*, dans la grève de 2012 et dans le Printemps 2015 peuvent être situés sur un même continuum. *Occupy* a permis une première incursion dans l'espace des mouvements sociaux et a attisé l'intérêt des répondant-e-s pour l'engagement social. Puis, 2012 a représenté la première expérience concrète d'implication. C'est l'expérience positive de 2012 qui a donné envie aux personnes rencontrées de continuer à s'impliquer, qui leur a permis de

¹³ Mouvement de contestation politique, sociale et culturelle, qui se développa en France en mai-juin 1968 (Larousse, s.d.).

s'insérer dans un réseau de militant-e-s montréalais et les a disposé-e-s à s'engager dans le Printemps 2015.

4.3 Le groupe Facebook du Printemps 2015

Compte tenu du sujet de ce mémoire, la majeure partie des entrevues a été consacrée à l'exploration d'un groupe Facebook associé au mouvement Printemps 2015, que nous surnommerons ici « FP15 » pour en préserver la confidentialité. Plus spécifiquement, les questions posées aux personnes rencontrées portaient tout d'abord sur la structure du groupe, puis sur l'usage qu'elles en avaient fait au cours du Printemps 2015. Quelques sujets ont particulièrement semblé préoccuper les participant-e-s : la question de la modération le groupe (doit-on établir des règles de conduite sur le groupe? qui aurait l'autorité d'établir le genre de propos qui sont permis et prohibés?), la question de l'ouverture du groupe (peut-on permettre à n'importe qui d'y participer?) et la question des trolls (comment réagir face à ceux-ci?). D'autres éléments, comme la possibilité offerte aux gens de contribuer aux débats du mouvement à distance et l'émergence de nouvelles manières de s'engager en ligne, ont aussi été relevés.

4.3.1 Mise en contexte du groupe Facebook

Le groupe FP15 a été créé en septembre 2014, soit quelques jours après l'assemblée générale d'une association étudiante où avait été votée la création d'un Comité Printemps 2015 (Comité Printemps 2015, s.d.). La première publication sur le groupe consiste en une liste des réunions et des événements à venir en lien avec la lutte à l'austérité et à l'exploitation des hydrocarbures, et a été faite par une personne ayant

assisté à l'assemblée de fondation du Comité; ille y parle d'ailleurs au « nous », sous-entendant qu'un tel comité a déjà été créé. Les publications subséquentes sont similaires : partage de textes publiés par d'autres camarades, invitations à des manifestations, etc. Au fil des semaines, le nombre de personnes sur le groupe a augmenté, pour finalement atteindre 5000 à 10 000 personnes au plus fort du mouvement (Comité Printemps 2015, s.d.). Malgré cette augmentation fulgurante de la population du groupe, la fonction du groupe n'a pas changé. En effet, toutes les personnes rencontrées dans le cadre de ce projet sont unanimes : le groupe servait au partage d'information et à la discussion. D'une part, les membres l'utilisaient pour partager de l'information sur les événements à venir, appeler leurs camarades à participer à des manifestations ou encore à partager des articles sur la brutalité policière ou la couverture médiatique du mouvement. D'autre part, le groupe servait d'espace de discussion et permettait aux personnes qui s'y trouvaient de débattre et d'échanger sur les enjeux du mouvement et sur leurs expériences personnelles.

La fonction du groupe FP15 reste donc toujours liée aux activités hors-ligne des personnes qui s'y impliquent, et cet usage du groupe Facebook est un bon exemple du phénomène d'hybridation des pratiques d'engagement social introduit par l'usage des technologies de communication par les participant-e-s. Notamment présenté par Jochems, Millette et Millette (2013) dans leur étude sur la grève du printemps 2012, ce phénomène est caractérisé par un métissage des répertoires d'actions collectives classiques (grèves, manifestations, etc.) et des nouvelles formes d'engagement social médiées par les technologies de communication, notamment les médias sociaux : « *The individualized engagement practices, connected in networks, did not replace or erase previous repertoires nor the power relations or cultures of activist groups where they developed. Rather, they were both in tune and in tension with them* » (Jochems, Millette et Millette, 2013).

Dans le cadre du Printemps 2015, il serait approprié de parler d'une complémentarité entre les activités en ligne et hors-ligne du mouvement. Le mouvement présentait certaines caractéristiques d'un mouvement social classique (manifestations, assemblées générales, réunions, etc.), mais le groupe Facebook permettait en plus de rassembler 5000 à 10 000 personnes et favorisait les échanges entre elles, ce qui aurait été impossible autrement. La prochaine section présentera les usages qui ont été faits de ce groupe Facebook, en insistant notamment sur les défis relevés par les participant-e-s quant à la participation sur le groupe et sur les nouvelles formes d'engagement permises par l'existence d'espaces en ligne dans un mouvement social.

4.3.2 Les usages du groupe Facebook

Compte tenu du grand nombre de personnes qui s'y trouvaient, le groupe FP15 ne servait pas à la prise de décision (Clarence). En effet, les décisions sur la suite du mouvement et les activités quotidiennes se prenaient soit en assemblée générale (pour ce qui est des mandats de grève), soit en petits comités qui se réunissaient hors-ligne. Le groupe FP15 occupait donc, comme l'a bien décrit Hayden, la fonction d'« agora » pour les gens qui s'intéressaient de près ou de loin au mouvement Printemps 2015 : le groupe était paramétré comme « ouvert » (c'est-à-dire que n'importe quelle personne possédant un compte Facebook pouvait s'y joindre) et n'importe qui pouvait y publier.

De nombreux et nombreuses auteur-e-s soulignent d'ailleurs le potentiel démocratique de telles structures, puisqu'elles permettraient théoriquement la participation de tous et toutes dans un espace public. Cardon (2010, p.10) et George (2002) avancent ainsi qu'« Internet élargit l'espace public », en permettant à tout le

monde de publier de l'information, peu importe leur statut. Cette idée est confirmée par Clarence, qui, en parlant du groupe FP15, raconte que :

Tout l'monde pouvait participer, ça j'pense que... C'est l'aspect que Facebook rend cool, que t'aille fait 30 manifs, ou que t'aille fait 10 manifs, ou aucune manif... Tu postes un message sur Facebook, tout le monde le voit [...]. Donc si, j'sais pas, un Marc Tremblay écrit un message, y'a jamais fait de manif, y poste quelque chose, ben tout le monde va le voir, pis les gens y'allaient y répondre, y'allait avoir 10 commentaires, 20 commentaires de gens qui y répondent. Donc au moins... Facebook amène que tout le monde est égal.

Cette idée comme quoi Internet rendrait « tout le monde égal » n'est pas nouvelle, et se retrouve au cœur de beaucoup d'études portant sur des mouvements sociaux s'étant partiellement déroulés en ligne, comme les *Indignés* ou *Occupy*; ce thème a d'ailleurs été présenté au premier chapitre de ce mémoire, ainsi que les limites de cette égalité supposée (voir notamment Flesher Fominaya, 2016; Hensby, 2016; Kavada, 2010).

L'expérience du groupe FP15 montre que la réalité est nuancée et qu'il existe plusieurs obstacles à cet idéal démocratique; un bref historique de l'évolution du groupe permettra de mieux saisir la manière dont ces obstacles sont apparus. Durant les premières semaines d'activité du groupe, il n'existait aucune règle pour baliser la conduite des membres. Les entretiens sur traces ont révélé que les personnes qui se trouvaient sur le groupe à ce moment étaient les personnes qui avaient contribué à la mise sur pied du Comité Printemps 2015 et quelques représentant-e-s d'autres groupes militants, essentiellement montréalais-e-s. Par contre, quand le mouvement a commencé à prendre de l'ampleur et que le nombre de personnes sur le groupe a commencé à augmenter, des frictions sont apparues et la nécessité de mettre en place des règles de modération s'est fait sentir.

D'après ce qui a été rapporté par les personnes rencontrées, ces différends ont découlé de l'arrivée de personnes qui ne partageaient pas la même posture politique et les mêmes expériences d'engagement social que les personnes qui étaient présentes sur le groupe au début. À mesure que le groupe grandissait, il commençait aussi à rassembler des personnes qui n'étaient pas intéressées par la cause défendue par le Printemps 2015, soit la lutte contre l'austérité et l'exploitation des hydrocarbures :

T'avais autant du monde pro-ASSÉ qui venaient pour chialer contre le Printemps 2015, que des gens qui écrivent des manifestes inspirés du Comité invisible, de comme quelqu'un du cégep de Mont-Laurier qui vient de rentrer, pis y'a vu 2012 à la télé quand y'était au secondaire, mais là y voit 2015 pis y'essaye de s'impliquer [...]. C'est comme un drôle de *melting pot*, faque j'pense ça créait beaucoup d'malentendus (Hayden).

Cette réalité est notamment relevée par Granjon (2017), qui avance que c'est la forme des médias sociaux et leur facilité d'accès qui permet à ce « *melting pot* » d'exister :

Contrairement aux dispositifs militants qui, même s'ils s'ouvrent en leurs entours, restent globalement fréquentés par des communautés relativement restreintes, les sites de réseaux sociaux portent notamment des audiences nettement moins spécialisées, allant au-delà des cercles militants convenus (Granjon, 2017, p.4-5).

La coexistence de toutes ces personnes dans un même espace a toutefois mené à des tensions, qui reposaient surtout sur l'absence d'un terrain commun entre elles :

C'est ça aussi avec Facebook, c'est que des fois tu rentres en contact avec des espèces de... T'sais des *baby-boomers* politisés, mais qui sont pas dans les mêmes cercles, faque y s'impliquent dans un truc que nous autres on connaît pas pis qui nous paraît bizarre. Pis inversement, sûrement que nos trucs leur paraissaient bizarres à eux, faque... C'est ça, c'est plein d'monde qui se rencontrait, un peu... Sans vraiment avoir de base commune (Riley).

Néanmoins, cette absence de base commune ne serait pas toujours un problème en soi. Selon Gerbaudo (cité par Granjon, 2017, p.4), l'usage des médias sociaux par les mouvements antiautoritaires permet effectivement de rassembler des « sujets individuels pouvant avoir des *backgrounds* militants, politiques et idéologiques fort disparates », mais leur « agrégation » au sein d'une communauté serait garantie à la fois par leur présence lors de rassemblements hors-ligne (assemblées, manifestations, etc.) et leur participation à la constitution de la communauté en ligne. C'est toutefois cela qui semble faire défaut aux gens qui fréquentaient le groupe FP15, selon les personnes qui ont été rencontrées dans le cadre de ce projet : non seulement elles n'avaient pas d'expériences d'engagement communes, mais beaucoup participaient uniquement sur le groupe (sans se présenter dans les activités hors-ligne) et la constitution du groupe Facebook n'avait été assurée que par un petit groupe de personnes aux caractéristiques relativement homogènes, c'est-à-dire des étudiant-e-s qui adhèrent à la culture antiautoritaire. Il était alors nécessaire de trouver une manière de créer une base commune pour encadrer les échanges sur le groupe.

L'établissement de certaines règles de modération, surtout dans des espaces où on retrouve une grande diversité de personnes, est un bon moyen pour imposer un terrain commun entre les personnes présentes sur le groupe. Selon Stevens (2009), c'est d'ailleurs un des mécanismes principaux pour assurer le bon fonctionnement d'une communauté en ligne. En effet, puisque :

L'Internet participe à l'ouverture progressive de l'espace public [mais que] la répartition des prises de parole entre abonné(e) demeure toujours très inégale [...], l'absence totale de modération ne peut être considérée comme une garantie de liberté d'expression. Laisser tout le monde s'exprimer à sa guise peut « favoriser » le creusement des inégalités pour plusieurs raisons : premièrement, les abonné(e)s ont accès à l'Internet de façons très inégales; deuxièmement, ils s'approprient celui-ci de façon très diversifiée; troisièmement, ils osent s'exprimer dans l'espace public à des degrés très divers » (George, 2002, p.67-68).

Dans le cas du Printemps 2015, à cette diversité de pratiques s'ajoute une diversité de parcours d'engagement social, voire une absence d'expérience d'engagement social pour certaines personnes. Il est donc rapidement apparu nécessaire de mettre en place certaines balises qui permettraient à tout le monde de participer sur le groupe, malgré leurs différences, tout en explicitant les principes qui devaient guider le mouvement. De plus, l'établissement de règles de conduite a fait ses preuves en travail social de groupe, puisqu'il permet aux groupes de mieux fonctionner en « contribuant à la cohésion par l'uniformisation des comportements des membres » (Turcotte et Lindsay, 2008, p.43). Enfin,

En définissant ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas, elles stabilisent et régulent les comportements individuels. Ainsi, elles augmentent le caractère prévisible des comportements, ce qui contribue à sécuriser les membres concernant ce qui peut se produire dans le groupe (Turcotte et Lindsay, 2008, p.43).

Bref, devant la grande diversité de personnes présentes sur le groupe et les frictions qui commençaient à émerger entre elles, notamment en raison de l'absence de base commune entre elles, l'établissement de normes formelles semblait nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du groupe et sa concentration sur son objectif de départ : favoriser les discussions et le partage d'information en lien avec le mouvement Printemps 2015. Cependant, la mise en place de ces règles n'a pas été de tout repos et a, à son tour, révélé la présence d'autres dynamiques entre les personnes qui avaient fondé le groupe et celles qui l'avaient rejoint dans les semaines suivantes.

4.3.3 L'établissement des normes du groupe

Les personnes qui avaient créé le groupe FP15 étaient les mêmes qui avaient lancé le Comité Printemps 2015 à l'UQAM. Elles partageaient une culture fondée sur les

principes antiautoritaires, et maîtrisaient le vocabulaire propre à cette culture et au milieu dans lequel elles évoluaient. Comme nous avons pu le constater en lisant les fils de commentaires sur le groupe lors des entretiens sur traces, ces gens tenaient à ce que le groupe et le mouvement, même s'ils prenaient de l'ampleur, restent fidèles à ces principes. Après discussion sur le groupe, les membres en sont parvenu-e-s à une proposition de règlement, dont voici un extrait :

Pour le bon déroulement du groupe et afin que les débats politiques soient constructifs, sachez que les personnes tenant des propos haineux et oppressifs ne sont pas tolérés : racistes, sexistes, antiféministes, lesbophobes, homophobes, transphobes, cissexistes, classistes, capacitistes, etc. [...]. Il n'est pas question ici d'être parfait-e. Tout le monde peut se tromper puisque tout le monde est en apprentissage perpétuel. Toutefois, étant dans un groupe visant à combattre l'austérité et les hydrocarbures, dans une perspective large progressiste et de gauche, il est entendu que les personnes y adhérant soient solidaires, ouvertes d'esprit et de bonne foi (Comité Printemps 2015, s.d.).

Cette proposition de règlement trahit néanmoins la posture et le vocabulaire employé par les personnes qui assuraient l'encadrement du groupe; des termes comme « cissexistes » et « capacitistes », par exemple, ne seront pas nécessairement bien compris par les personnes qui ne font pas partie des milieux fréquentés par les personnes ayant lancé le mouvement, comme on peut le constater dans les commentaires sous certaines publications dans le groupe. Cette réglementation avait pourtant pour objectif de favoriser le « bon déroulement du groupe » et de s'assurer « que les débats politiques soient constructifs », bref, de permettre aux membres du groupe de discuter dans un climat sain. Ce règlement révèle toutefois la nécessité de posséder certaines dispositions et compétences particulières pour pouvoir participer sur le groupe; essentiellement, une maîtrise du vocabulaire partagé par les personnes au cœur du mouvement. Hayden fait d'ailleurs remarquer que les discussions sur le groupe, notamment en raison du vocabulaire qui y était employé, n'étaient pas accessibles à tous et toutes :

C'est vrai dans à peu près tous les mouvements de gauche, faut qu'tu connaisses les codes pour savoir comment l' naviguer, t'sais. Pis c'est pas... c'est pas *newbie friendly* [...]. Pis déjà que tout ça en plus c'était plus expérimental... Plus ésotérique, là... T'sais c'tait pas comme d'la gauche 101, c'tait plus quasiment post-gauche... Fallait être rendu loin un peu, dans sa compréhension de toutes ces théories-là, de ces façons de voir la politique (Hayden).

La volonté de rendre les discussions plus inclusives se heurte donc à un obstacle majeur : ce ne sont pas toutes les personnes sur le groupe qui partagent les mêmes connaissances et compétences, et cette distribution inégale des compétences mène à une division entre les gens. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle parvient Cardon, lorsqu'il dit que « derrière l'horizon démocratique du « tout-participatif » se reproduisent des inégalités qui ont pour origine l'inégale distribution des capitaux socioculturels dans nos sociétés » (2009, p.4). Mathieu (2011, p.214) remarque la même chose, en la présentant sous l'angle des compétences militantes :

L'informalité et l'horizontalité, fréquemment promues comme garantes de plus grandes « ouverture » et « accessibilité » aux impétrants se révèlent dans les faits sélectives, car accessibles aux seuls agents disposant de suffisamment de compétences militantes pour se sentir autorisés à intervenir dans les débats.

La possession préalable des compétences nécessaires pour participer aux discussions apparaît alors comme une condition essentielle pour s'intégrer au groupe. Une personne qui publiait sur le groupe et qui, pour une raison ou pour une autre, ne parvenait pas à s'insérer dans le cadre fixé par les règles (formelles) de modération et les normes (plus informelles) qui régissent le vocabulaire à utiliser sur le groupe, s'exposait à différentes sanctions. Dans la plupart des cas, il s'agissait de sanctions informelles, comme un jugement de la part des personnes ayant lu la publication :

Mettons qu't'es quelqu'un qui a jamais fait de militantisme pis tu postes un truc qui est jugé *trash*, ben souvent les gens vont te donner une étiquette pis ça va p't-être plus être difficile de t'en défaire. Donc les maladresses sont plus jugées sévèrement. Après ça dépend quel type de maladresse, là, pis pourquoi elle a eu lieu, parce que c'est tout l'temps une question d'contexte (Clarence).

Ille raconte aussi ses propres réticences à participer sur FP15, dues à la conscience de sa propre inexpérience dans ce genre de groupe :

Publier dans un groupe où y'avait autant de monde, pis qui était autant actif, pis c'tait un univers radical, j'le connaissais pas tellement. Pis aussi tu veux pas être [la personne] qui va publier la connerie, là, qui va écrire un truc pis tu vas te faire ramasser après. J'tais conscient de mon inexpérience, faque j'faisais attention aussi à c'que j'écrivais (Clarence).

Enfin, les malentendus sur l'emploi de certains mots étaient courants sur le groupe :

Des fois t'avais des trucs justement... Y post de quoi, pis y dit « Ah, la police, y se pensent ben tough à se mettre 8 à battre une personne avec leurs bâtons, mais dans le fond c'est des tapettes ». T'sais tu comprends c'qu'y veut dire, mais t'es comme « C'pas le bon mot à choisir » ... T'sais à mettons quelqu'un qu'c'est la première fois qu'y s'exprime dans un mouvement politique, y'utilise plus un lieu commun, probablement qu'cette personne-là avait pas une pensée homophobe, c'est juste comme un mot usuel... Pis là qu'y rencontre des gens, comme, hyper politisés... Sont comme « Ben non, t'aurais pas dû dire ça » (Hayden).

Cela fait écho au constat posé par Gallant, Latzko-Toth et Pastinelli (2015) dans leur étude des usages de Facebook par des étudiant-e-s durant la grève de 2012. Dans une entrevue accordée à Radio-Canada, Latzko-Toth souligne que :

le débat en ligne suppose une certaine éloquence, donc une maîtrise de la langue écrite qui exclut de facto certaines personnes qui sont moins habiles à manier les mots [...]. On leur disait : quand tu sauras écrire, tu reviendras débattre » (Maheu, 2015).

Au fil du temps, une équipe de modérateurs et modératrices s'était créée sur le groupe et ce sont ces personnes qui ont eu la tâche d'assurer le respect de ces règles. La plupart avait acquis ce rôle parce qu'elles faisaient partie des fondateurs et fondatrices du groupe, et d'autres parce qu'elles avaient demandé à rejoindre l'équipe de modération. Dans tous les cas, ce sont elles que les membres du groupe contactaient s'elles rencontraient des propos « oppressifs » sur le groupe et les modérateurs/modératrices se chargeaient ensuite de bannir la personne responsable des propos en question. Elles avaient d'ailleurs le dernier mot quant aux sanctions à réserver aux personnes qui dérogeaient aux règles de modération, qui pouvaient aller du simple avertissement au bannissement du groupe. Hayden souligne aussi que le choix de la sanction pouvait varier d'une personne à l'autre, et que les modérateurs ou modératrices n'avaient pas besoin de parvenir à un consensus pour bannir une personne du groupe : « À mettons toi tu fais un commentaire, pis qu'y a 15 admins, y'en a 14 qui pensent que c'est correct mais un qu'ça mérite que tu sois banni-e, ça veut dire que t'étais... [banni-e] ».

Au vocabulaire exigé par les règles de modération du groupe s'ajoutaient donc des sanctions variables, qui constituaient une barrière supplémentaire à la participation des personnes néophytes. Les modérateurs et modératrices possédaient alors un pouvoir indéniable sur le fonctionnement du groupe, en raison de leur « capacité [à] infléchir les normes et [à] orienter les pratiques » (Stevens, 2009, p.235). Ceci fait écho à ce qu'avance Cardon (2009, p.13), en parlant d'une forme de bureaucratie qui tend à émerger dans les groupes sans structure formelle :

Rendues nécessaires par l'obligation de respect du pluralisme des identités et de la diversité des engagements, les formes d'auto-organisation des collectifs sur Internet font cependant apparaître des types d'autorité et de gouvernance parfois problématiques et difficilement soutenables. Elles créent d'abord une instabilité continue des règles de fonctionnement et de décision de la communauté. Elles favorisent ensuite la constitution d'inégalités entre les plus engagés dans la vie de la communauté et les autres. Elles engendrent enfin une bureaucratie procédurale qui peut sembler difficilement tolérable, surtout pour les nouveaux entrants.

La structure même du mode de modération du groupe, à la fois formelle et informelle, changeante selon la personne qui l'applique, peut ainsi être à l'origine des malentendus entre les militant-e-s chevronné-e-s et les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s sur le groupe. Lents, citée par Landry et al. (2017), parle à cet effet d'un décalage au niveau de la « littératie sur les politiques médiatiques » (*media policy literacy*), c'est-à-dire de la compréhension « du rôle des espaces de gouvernance, des règles entourant les processus décisionnels et consultatifs, des normes qui y prévalent, des intérêts et des acteurs qui les investissent »; bref, de la maîtrise des normes et des règles de fonctionnement entourant les espaces en ligne (p.136). Selon la même auteure, l'acquisition de cette littératie est toutefois « indissociable d'une participation au sein de ces espaces, d'une expérience vécue et de l'investissement politique » (Landry et al., 2017, p.136). La manière d'acquérir ces connaissances médiatiques est d'ailleurs extrêmement similaire à celle décrite par Mathieu (2011) pour l'acquisition des compétences militantes :

Ne reposant pas tant sur un ensemble de connaissances objectivées que sur des manières de faire et de percevoir que seule la pratique permet d'acquérir et de maîtriser, les compétences militantes ne sauraient être acquises comme abstraitement, mais le sont par corps, dans et par l'engagement dans des contextes d'action collective (p.240).

Bref, c'est l'expérience – et seulement l'expérience – qui permet d'acquérir les compétences nécessaires pour saisir les normes qui encadrent les interactions en ligne. Dans le cas du groupe FP15, il va sans dire que les personnes qui ne possédaient pas cette expérience ont probablement eu du mal à appréhender la structure du groupe et la légitimité des règles entourant la modération, ce qui a pu poser un frein à leur participation sur le groupe.

En résumé, il semble que la mise en place de balises pour les discussions sur le groupe afin de rendre les interventions plus inclusives ait eu notamment pour effet d'exclure une frange de la population du groupe des discussions. En exigeant, de manière formelle ou informelle, que les personnes maîtrisent au minimum un certain vocabulaire, une certaine façon de concevoir le monde et une littératie de base sur les « politiques médiatiques », les gens qui assuraient l'encadrement du groupe ne permettaient qu'à certaines personnes de participer aux échanges sur le groupe. Hayden déplore d'ailleurs qu'à la longue, cette attitude a pour résultat de créer « un genre de mouvement clos qui stagne » ou, pour reprendre les termes de Mathieu (2011, p.215) : « En valorisant ou en sollicitant certaines dispositions et en en disqualifiant d'autres, les groupes militants produisent, souvent sans le vouloir, la relative homogénéité sociale de leurs effectifs et induisent une exclusion des postulants par trop différents ».

La possession de compétences liées au discours propre à ce milieu semble cruciale pour pouvoir participer sur le groupe. Étant donné que les échanges se déroulent uniquement à l'écrit, il est nécessaire de savoir articuler ses idées de la manière qui est valorisée dans le groupe et de maîtriser le vocabulaire propre au milieu. Les membres du groupe étaient conscient-e-s de cette nécessité (cf. Clarence qui ne veut « pas être [la personne] qui va publier la connerie ») et des conséquences s'illes ne s'y conformaient pas (« ben souvent les gens vont te donner une étiquette », Clarence). La présence d'une équipe de modération qui pouvaient distribuer des

sanctions (comme le bannissement) de manière apparemment aléatoire créait aussi une « instabilité continue des règles de fonctionnement et de décision de la communauté » (Cardon, 2009, p.13). L'exclusion des personnes qui ne répondent pas aux standards de la communauté se faisait donc de manière informelle, par l'auto-censure des personnes qui ne se sentent pas aptes à publier, et de manière formelle, par le biais de la modération.

Au-delà de tout cela, c'est un autre facteur qui semble déterminer plus que les autres la manière dont les propos d'une personne vont être interprétés par le public du groupe : il s'agit du degré de reconnaissance accordé à la personne qui publie. Sur le groupe, cette reconnaissance se manifestait à-travers différents types de traces écrites : nombre de « J'aime » sur une publication ou un commentaire¹⁴, nombre de commentaires favorables ou encourageants sous une publication, présence de blagues autoréférentielles (*inside jokes*) entre les gens, etc. Lors des entretiens sur traces, on pouvait remarquer une grande différence entre des publications similaires faites par des personnes différentes, mais bénéficiant d'un statut différent au sein du groupe.

Selon ce qui a été rapporté par les personnes rencontrées, cette reconnaissance peut être acquise de diverses manières, dont voici quelques exemples. Tout d'abord, cette reconnaissance peut avoir été gagnée grâce aux activités hors-ligne de la personne, si celles-ci correspondent à ce qui est valorisé par les membres du groupe. La participation aux manifestations et le vécu de brutalité policière, par exemple, permettent aux personnes d'acquérir de la visibilité à l'intérieur du groupe et peuvent éventuellement leur ouvrir différentes opportunités :

¹⁴ Le *j'aime* (en anglais, *like*) de Facebook est un bouton j'aime qui permet à un utilisateur de manifester son intérêt pour un contenu du site (page personnelle, commentaire, photo, etc.). (Wikipédia, 2019)

Plus t'avais vécu d'répression, plus y'a des trucs qui s'étaient passés autour de ta personne, plus t'étais considéré, donc y'a c't'aspect-là qui jouait [...]. Si tu t'es fait taper par un flic, pis qu't'es sorti en civière... Ça m'est pas arrivé, mais t'es sûr que tout l'monde allait aller voir la personne après, pis aller lui demander de faire des *speech*, de s'prononcer pis après ça t'as comme une sorte d'auréole qui tourne autour de toi. Ou inversement, si t'as fait des actions plus directes, ben t'as souvent une spirale qui s'ensuit... C'est involontaire (Sasha).

Sans que ces personnes ne soient considérées comme des *leaders*, elles apparaissent néanmoins comme une sorte d'experts et bénéficient d'une appréciation positive de la part des autres membres du groupe. À cet égard, l'existence d'une expertise dans un domaine valorisé par la communauté est un levier qui garantit une forme de reconnaissance, voire d'influence, pour la personne qui la possède (Stevens, 2009). Les personnes antiautoritaires étant fondamentalement opposées à l'institution policière, jugée illégitime (CRAC, 2011a), une personne ayant vécu une confrontation directe avec cette autorité, et ayant été blessée lors de cette confrontation, va bénéficier des marques de respect et de solidarité de la part de ses camarades. Dans un même ordre d'idées, Clarence raconte qu'elle considérait ne pas avoir la « légitimité » de publier sur le groupe parce qu'il « y avait des gens qui avaient des histoires beaucoup plus *trash* » qu'ellui, par exemple des histoires en lien avec un vécu de brutalité policière. Ille souligne ainsi l'importance d'avoir ce vécu pour être perçu-e comme légitime par le reste du groupe.

De plus, les personnes qui ont acquis une notoriété dans d'autres mouvements sociaux (comme la grève de 2012), qui participent activement dans les assemblées générales ou qui se sont déjà adressées aux médias (par exemple, en tant que représentant-e d'une association étudiante) pouvaient bénéficier d'une reconnaissance similaire : « un visage très connu qui écrivait sur Facebook allait avoir plus de commentaires, plus de réponses » (Sasha). Ces différentes activités dévoilent la maîtrise de diverses compétences associées aux pratiques d'engagement social,

comme la connaissance des différentes tactiques en action collective, la « maîtrise pratique de différentes formes d'expression publique des griefs, [la connaissance des] avantages, risques et contraintes de chacune », la capacité à « publiciser une cause crédible » ou encore celle de « trouver des plages d'entente, construire des compromis acceptables » lors de négociations ou à l'intérieur du groupe (Mathieu, 2011, p.243-244).

Ainsi, une personne qui a déjà démontré sa maîtrise des compétences associées à l'engagement social tendra à être reconnue par ses pairs, et cette reconnaissance peut être mesurée au grand nombre de rétroactions de la part des pairs dans les espaces en ligne. Ce constat s'inscrit dans la même lignée que ceux posés par Flesher Fominaya (2016), Kavada (2009) et Hensby (2016), lorsqu'elles mentionnent que les interactions en ligne révèlent la présence de dynamiques préexistantes entre les personnes. L'usage de Facebook ne vient donc pas influencer ces dynamiques, mais vient seulement les mettre en lumière; il devient ainsi possible d'évaluer la position d'une personne dans le groupe grâce à ses interactions avec les autres gens à l'intérieur du groupe Facebook.

Il est également possible qu'une personne qui participe peu dans les activités hors-ligne bénéficie d'une reconnaissance de la part des autres membres du groupe, à condition d'être assez active sur le groupe FP15 et de démontrer suffisamment son adhésion aux normes du groupe. C'est notamment le cas d'Alix, qui a seulement assisté à quelques manifestations, mais qui a participé activement sur le groupe FP15, notamment dans les discussions entourant la mise sur pied des règles de modération. Comme nous avons pu le constater lors des entretiens sur traces, ses commentaires et ses publications recevaient un accueil favorable de la part des autres membres du groupe, bien qu'elles ne l'aient probablement jamais rencontré-e hors-ligne. Dans un même ordre d'idées, Clarence mentionne que la proximité avec la ligne idéologique du groupe augmentait les chances qu'une personne soit écoutée par les autres :

Ça c'est p't-être l'aspect un peu négatif, si t'étais plus proche de la ligne idéologique... Bon, moi ça s'adonne que j't'anarchiste et c'était la ligne idéologique principale, t'étais plus écouté que quelqu'un mettons du PCR [Parti communiste révolutionnaire] qui arriverait, pis son opinion serait moins écoutée vu qu'y s'approchait pas d'la ligne qui était clairement anarchiste.

Ainsi, une personne qui était perçue comme ne faisant pas partie du groupe, de par sa tendance idéologique ou sa manière de s'exprimer, risquait de se faire remarquer. Sasha évoquait notamment le cas d'une personne qui ne cachait pas son appartenance au Parti Québécois et qui s'était fait « poser beaucoup de questions » par des personnes bien impliquées lorsqu'elle avait manifesté son intérêt à s'impliquer dans le mouvement. Clarence en présente un autre exemple :

On regardait ton profil pis si on voyait qu't'avais des affiliations douteuses, ben... On te supprimait. Mais c'est ça, ça amène des questionnements, est-ce que quelqu'un qui est affilié au Parti Québécois ou une affaire de même devait s'faire *kicker* ou non, t'sais c'tait tout le temps... Jusqu'ou y'ont mis la limite... C'tait très flou, la limite

La réaction des gens face à une divergence par rapport à la ligne idéologique antiautoritaire pouvait donc aller de la méfiance à l'hostilité ouverte. La maîtrise de certaines compétences politiques n'était alors pas garante d'une inclusion dans le groupe; c'est surtout la posture idéologique, et la capacité à l'articuler, qui était l'élément-clé. C'est encore une fois l'observation de ces dynamiques en ligne qui permet de révéler des rapports préexistants : le cas rapporté par Sasha et celui rapporté par Clarence sont très similaires et concernent le même groupe de personnes, bien que l'un ait été observé en ligne et l'autre lors d'une réunion hors-ligne.

En résumé, la place des dispositions et des compétences dans la participation au groupe FP15 peut principalement être analysée sous deux angles : celui de la possession effective de ces dispositions et compétences, et celle de la perception

qu'ont les autres membres du groupe sur la possession de celles-ci. Pour pouvoir se sentir confiante à intervenir sur le groupe, une personne devait maîtriser le vocabulaire et la posture idéologique propre au milieu, et pour parvenir à apparaître comme une interlocutrice légitime aux yeux des autres membres du groupe, elle devait avoir prouvé son statut (par son activité préalable dans d'autres mouvements, par sa capacité à défendre l'idéologie du mouvement ou par ses expériences de confrontation directe avec, notamment, la police). Cependant, certaines personnes qui ne possédaient ni compétences liées à l'engagement social, ni reconnaissance de la part des pairs, ont tout de même consacré beaucoup de temps à publier sur le groupe. Loin de chercher à s'intégrer au groupe, elles cherchaient au contraire à transgresser les règles : il s'agit des trolls.

4.3.4 Des trolls dans le groupe FP15

La présence de trolls sur le groupe FP15 a sûrement été l'un des événements les plus marquants du Printemps 2015, selon les répondant-e-s. Toutes les personnes rencontrées, sauf celle qui avait peu suivi ce qui se déroulait sur le groupe, ont mentionné leur présence et la manière dont elle a façonné leur usage de Facebook.

Tout d'abord, il importe de définir ce qui est ici entendu par « troll ». Plusieurs définitions existent, mais elles tournent toutes autour de ceci :

Le troll est quelqu'un qui, bien que n'ayant aucun intérêt pour le sujet du [groupe], participe aux débats dans le but de perturber ceux-ci [...]. Le troll a donc pour effet de déstabiliser l'équilibre de la communauté, en poussant les gens à se détourner du sujet de discussion qui les rassemble dans ce groupe (Revillard, 2000)

Les trolls font aujourd'hui partie intégrante des communautés en ligne, et plusieurs études se sont penchées sur les raisons qui peuvent mener des gens à adopter les comportements associés au *trolling* (Chadwick, 2006; Davis, 1999; Sproull et Kiesler, 1991; cités par Lampe et al., 2014). L'objectif de ce mémoire n'étant toutefois pas de documenter les raisons qui ont mené des gens à « troller » le groupe FP15, et n'ayant pas pu rencontrer de trolls pour les interviewer, je me pencherai plutôt sur la réaction des membres du groupe face à ces derniers.

Dans le cas du groupe FP15, les trolls étaient des personnes qui ne partageaient ni les principes antiautoritaires des membres du groupe, ni leur intérêt pour les causes défendues par le mouvement. Selon certaines personnes rencontrées, il s'agissait essentiellement de membres d'un autre groupe (orienté à la droite du spectre politique) qui, sous l'impulsion d'un membre particulièrement influent de cette communauté, avaient décidé de venir publier et commenter massivement sur le groupe FP15. Leur participation sur le groupe consistait essentiellement à publier des messages sans rapport avec l'objectif du groupe, allant parfois jusqu'aux insultes pures et simples. La présence des trolls est d'ailleurs une des raisons qui ont motivé la mise en place de règles de modération, et cela se voit dans l'intitulé du groupe : « Si vous entrez dans ce groupe avec l'intention de tester les limites des propos oppressifs ou dans l'intention de provoquer, quittez maintenant ou vous serez banni-e-s, pour le bien-être du groupe et des discussions » (Comité Printemps 2015, s.d.).

Dans la plupart des cas, il s'agissait de publications qui avaient pour but de faire perdre leur temps aux membres du groupe : par exemple, des trolls posaient des questions sans rapport avec le mouvement ou faisaient semblant de poser des questions sérieuses. Il est important de mentionner ici que la grande majorité des publications « troll » sur le groupe ont été supprimées par l'équipe de modération et qu'il est impossible, *a posteriori*, d'aller observer l'ampleur du problème. Pour cette section, j'ai donc uniquement pu me baser sur les propos rapportés par les participant-

e-s et les entretiens sur traces n'ont pas été très fructueux. Les quelques publications qui restent sont toutefois révélatrices de l'importance du phénomène : des publications comme « Si on vote PQ on nous donne un pays » ou « Cmb [Combien] d'entre vous ont voter pour le liberal? » ont suscité plus de 200 commentaires chacune, ce qui est énorme, considérant que la plupart des publications sur le groupe oscillent entre 10 et 100 commentaires. De plus, les publications de trolls qui demandent que leurs camarades ayant été bannis du groupe soient acceptés de nouveau vont au-delà de 300 commentaires.

Dans tous les cas, le nombre de commentaires révèle que les membres du groupe réagissent aux publications. Illes prennent le temps d'articuler des réponses où illes réitérent leur positionnement politique et les principes qui leur tiennent à cœur. Dans le cas des publications comme « Si on vote PQ on nous donne un pays », qui n'ont fondamentalement rien à voir avec les objectifs du Printemps 2015, on observe que les gens tentent de démontrer l'illégitimité du système politique actuel à grands renforts de sources et d'exemples. Dans le cas des publications comme « Débloquez [nom du troll], s'il vous plaît » (qui a d'ailleurs suscité 333 commentaires), les membres prennent le temps de justifier la nécessité des règles de modération du groupe, en soulignant que le groupe doit rester fidèle aux principes de base du mouvement. La discussion prend ensuite la tangente d'un débat sur le féminisme, le troll en question étant éminemment antiféministe.

Bien qu'illes aient participé à ces débats, les personnes rencontrées s'entendent toujours sur un point : les trolls leur ont fait « perdre du temps » et ont « bouffé de l'énergie inutile » (Alix, Riley). Alors, pourquoi se sont-illes acharné-e-s à leur répondre? Pour sa part, Alix raconte que de répondre aux trolls : « Ça force à... À sortir notre discours, t'sais, quand [on] répond. C'est ma relation amour-haine à répondre sur Facebook. Ça fait qu'on crée un discours de réponse ». Dans un même ordre d'idées, Riley relate que :

On dirait que j'tolerais pas que sur le groupe [FP15], ça aille lieu. J'tais comme « Ça peut pas être ici » ... Parce que, pis ça fait partie un peu d'ma relation un peu schizophrénique avec Facebook, t'sais pendant qu'ça s'passait, j'commentais en ligne pis comme, j'défendais, pis j'me battais dans les débats... Pis tout l'long j'me demandais « Qu'est-ce que j'fais? À quoi ça sert c'que j'fais en c'moment? Pourquoi j'fais ça? » comme, j'y crois pas à ce site-là. Pis j'tais pas capable de m'en empêcher, j'avais pas le recul nécessaire pour comme, lâcher prise là-dessus. Encore là, j'pense que j'agissais par comme... Esprit d'sacrifice, ou comme sentiment d'obligation, parce que j'pouvais pas tolérer qu'on laisse la tribune à ce genre de commentaires-là, aux trolls, pis aux fachos [fascistes], pis aux mascus [masculinistes].

Ces propos sont révélateurs et résument la posture des membres du groupe face aux trolls. On remarque qu'à prime abord, illes n'ont pas envie d'échanger avec les trolls; pourtant, illes finissent par se laisser entraîner par les débats jusqu'à en être épuisé-es (Riley). Il s'agit ici d'une situation où les événements poussent les personnes à agir d'une manière contraire à leur bon sens, parce que la perspective de ne pas agir semble encore pire. Dans les termes de Mathieu (2011), illes se sentent forcé-e-s d'agir « sous l'effet de mécanismes qui opèrent en *situation* » (p.233).

Dans le cas présent, la situation est un élément crucial à considérer. Les membres du groupe FP15 percevaient l'activité des trolls comme une attaque envers le groupe et ne pouvaient pas « tolérer qu'on laisse la tribune à ce genre de commentaires-là » (Riley). C'est cette posture qui a mené plusieurs d'entre elleux à prendre la situation en main et tenter de défendre le groupe contre les trolls. Au-delà des règles de modération, dont l'application des sanctions (le bannissement) pouvait seulement être faite par les modérateurs et modératrices, les membres ont fait de leur mieux pour « assainir l'espace » du groupe : « Donc y'a beaucoup d'la job c'était ça, quand quelqu'un arrivait pis disait d'la merde, c'est d's'en occuper jusqu'à ce qu'à temps qu'les administrateurs arrivent pis puissent le foutre dehors [du groupe] » (Clarence).

Quand il parle de « s'occuper » des trolls, Clarence s'exprime au nom d'un petit groupe de personnes particulièrement actives sur le groupe, qui maîtrisaient suffisamment bien le discours et la posture du mouvement pour répondre aux trolls et tenter de leur faire entendre raison avant que quelqu'un ne puisse venir les expulser du groupe. Ces personnes ont donc pris volontairement ce rôle de gardien-ne-s du groupe, afin de préserver – au mieux de leurs capacités – un milieu propice aux discussions entre personnes réellement intéressées par le mouvement.

Enfin, le grand degré d'ouverture de FP15 a certes permis à des personnes comme les trolls de participer au groupe, au grand dam des personnes impliqué-e-s dans le mouvement, mais il a également donné l'opportunité à des personnes vivant dans des régions éloignées de Montréal de participer aux débats entourant le mouvement Printemps 2015; c'est sur ces pratiques que portera la prochaine section.

4.3.5 Les communications avec les régions éloignées de Montréal

Les entretiens ont révélé que le groupe FP15 a permis un échange d'informations de Montréal vers les autres régions du Québec, et vice-versa. Premièrement, cela a permis à plusieurs personnes de participer aux discussions sur le groupe Facebook malgré leur éloignement géographique. Une personne mentionne, par exemple, que « beaucoup des principaux acteurs de 2015 ont jamais été dans les réunions » et qu'elles avaient été suffisamment actifs et actives sur le groupe Facebook pour que leur contribution aux discussions soit remarquée.

Bien qu'il n'ait pas été possible de réaliser une entrevue avec ces personnes actives sur le groupe Facebook, mais éloignées de Montréal, j'ai tout de même pu discuter de leur situation avec certaines personnes rencontrées. Ainsi, les entretiens sur traces et

les discussions au sujet de ces personnes ont révélé qu'elles étaient vivement intéressées par les différentes initiatives en lien avec la mouvance antiautoritaire, mais puisque leur éloignement géographique leur interdisait de participer physiquement aux activités, elles utilisaient Facebook pour se tenir au courant des développements et contribuer aux discussions. De plus, elles étaient actives depuis plusieurs années sur plusieurs groupes en lien avec l'anarchisme et le militantisme au Québec, et pas seulement sur le groupe FP15; elles ont ainsi pu acquérir une certaine reconnaissance de la part des autres militant-e-s antiautoritaires, de la même manière qui a été exposée au point 4.4.2. Dans le cadre du Printemps 2015, elles ont pu contribuer aux échanges qui avaient lieu sur le groupe, à un point tel que Clarence considère certaines d'entre elles comme des actrices principales du mouvement.

Deuxièmement, ce sont essentiellement les personnes qui avaient lancé le Printemps 2015 qui, dans une volonté de créer un mouvement qui dépassait les frontières montréalaises, ont utilisé Facebook pour entrer en contact avec des personnes impliquées ailleurs au Québec :

Ben ça l'a été vraiment utile pour créer un lien avec les gens en région, par exemple... Parce que t'sais, ça l'a été un mouvement qui a été critiqué pour son montréalocentrisme, pis j'pense que ça l'a sa place, là, c'était effectivement complètement montréalocentriste... Notre seule façon de rejoindre les gens en région, c'tait soit par Facebook, soit en s'déplaçant sur place pour y aller (Riley).

La prise de contact initiale se faisait donc souvent par Facebook, soit par des montréalais-e-s qui écrivaient à leurs contacts en région, soit par des gens en région qui contactaient ceux de Montréal pour leur demander de les aider à créer un comité dans leur ville. Dans certains cas, les gens de Montréal se déplaçaient pour aller les rencontrer, mais le manque de temps et de ressources a fait que :

Après avoir fait cette prise de contact-là, c'était vraiment par Facebook que beaucoup d'gens choisissaient d's'informer. J'pense par manque d'alternatives. Faque à c'niveau-là, ça l'a été utile, pour comme un peu insuffler notre idée dans les régions auxquelles on n'avait pas physiquement accès (Riley).

Facebook a ainsi pu servir d'outil de communication entre les différents groupes engagés dans le Printemps 2015. Néanmoins, le fait que Riley parle d'« insuffler [leur] idée » dans d'autres régions est révélateur de la nature des rapports entre les gens qui ont lancé le Printemps 2015 et ceux qui souhaitaient s'y joindre. En effet, quelques personnes ont mentionné que des personnes, dans des régions éloignées de Montréal, avaient écrit à des gens de l'UQAM pour leur demander de l'aide pour la mise sur pied d'un Comité Printemps 2015 dans leur ville :

J'pense c'tait [une ville], les gens nous avaient écrit quand ça avait commencé, nous avaient dit « Nous on veut un comité Printemps 2015 ». C'tait comme « Ok, ben faites-en un », t'sais ... Y'étaient comme « Non mais venez, aidez-nous à le mettre sur pied » ... On était comme « C'est pas une franchise, c'pas un truc officiel » ... Tu veux t'en partir un, pars toi-en un, c'est ça qu'on a fait (Hayden).

Bref, ces personnes avaient eu vent de la création d'un comité Printemps 2015 à l'UQAM, souhaitaient en créer un aussi et avaient contacté des personnes qu'elles percevaient comme centrales dans l'organisation du Printemps 2015. Malgré leur volonté de créer un mouvement décentralisé composé de collectifs autonomes, les personnes impliquées dans le comité Printemps 2015 de Montréal se retrouvaient tout de même dans une position d'experts. Il est d'autant plus intéressant de mentionner que dans bien des cas, illes n'avaient jamais rencontré ces personnes qui souhaitaient bénéficier de leur expertise. Leur réputation comme leaders du Printemps 2015 avait alors dû voyager, notamment, par le biais des médias sociaux.

4.3.6 Les leaders du mouvement

À cet effet, Sasha raconte qu'il était possible de reconnaître, de par la nature de leurs publications sur le groupe, les personnes qui étaient les plus impliquées dans l'organisation du Printemps 2015 :

Y'a comme des publications qu'on pourrait dire « officielles » de P15, par exemple caller des manifs ou encore des textes... J'sais pas si tu vois c'que j'veux dire? Y'ont d'l'air plus officiels? Ben tu peux voir c'est qui, ces gens-là que j'dis, pis j'pense qu'on pourrait les retrouver. J'pense que ça pourrait un peu coïncider avec les leaders.

En survolant les publications sur le groupe, nous avons effectivement pu remarquer que certaines publications semblaient avoir un caractère plus officiel, comme des liens vers le site *printemps2015.org* ou des comptes-rendus de réunions, et que ces publications étaient souvent faites par les mêmes personnes. D'ailleurs, des études en communication soulignent que les hyperliens¹⁵ forment un réseau qui relie des personnes et des sites web, et que l'analyse de ce réseau peut permettre de mettre en lumière la nature des liens entre différents acteurs (Shumate et Lipp, 2008). Dans le cas de FP15, il est possible de remarquer que les personnes qui étaient présentes sur le groupe depuis le début, celles qui font des publications qualifiées d'« officielles » et celles qui font usage d'hyperliens qui vont vers le site *printemps2015.org* sont les mêmes. Pour la plupart, ce sont aussi celles qui occupaient des fonctions de modération. Ce constat fait écho à ceux posés par Poell et al. (2016) et Gerbaudo (2017), respectivement par rapport aux cas de la révolution égyptienne de 2011 et d'*Occupy*, qui avaient observé une dynamique similaire.

¹⁵ Lien associé à un élément d'un document hypertexte, qui pointe vers un autre élément textuel ou multimédia (Larousse, s.d.)

Bref, sans qu'elles n'aient jamais prétendu être leaders du mouvement, elles avaient été identifiées comme tel tant par les membres montréalais que ceux dans les régions plus éloignées, qui n'avaient pourtant pas assisté aux premiers balbutiements du Printemps. Le groupe Facebook a permis de révéler de manière assez explicite le mode d'organisation du Printemps 2015 : non-hiérarchique en apparence, mais tout de même centré autour d'un petit groupe de personnes qui possédaient une maîtrise – réelle ou supposée – des enjeux de la lutte et des manières de s'organiser.

4.4 De nouvelles manières de s'engager

La réalisation des entrevues a également permis de rencontrer des personnes qui ne pouvaient pas, ou ne souhaitaient pas, participer aux activités hors-ligne liées au mouvement (manifestations, levées de cours, etc.), mais qui trouvaient tout de même une manière de contribuer au Printemps 2015. C'est notamment le cas de Noa, qui n'a pas pu participer autant qu'elle le souhaitait étant donné qu'elle avait un enfant en bas âge; elle préférait ainsi éviter les situations où elle risquait de se faire arrêter par la police. Elle possédait néanmoins un bon réseau dans le milieu militant, et elle a mis à profit sa connaissance du milieu et ses liens avec les autres pour relayer des informations importantes, par exemple lors de manifestations et d'occupations :

J'ai relayé des appels quand qu'y'a eu l'occupation au DS, ben y'avait plusieurs personnes qui savaient que j'étais chez nous, que j'suivais les choses à distance... Faque souvent j'relayais des infos, les gens m'envoyaient d'l'info, j'relayais... J'ai fait ça, en partie, j'ai suivi des *live feeds*, j'ai retransféré des informations qu'on m'donnait par rapport à des portes... Je sais pu exactement les choses, mais par rapport à des placements d'police, par rapport à ces choses-là (Noa).

Ille mentionne également que ce type d'implication lui semble relativement nouveau, à l'échelle de l'histoire des mouvements sociaux, et qu'il a « des répercussions intéressantes sur les mouvements », en permettant notamment aux personnes de coordonner leurs actions et d'impliquer en direct des personnes qui ne sont pas sur le terrain (Noa). Cette manière de s'impliquer à distance vient ainsi, selon Landry et al. (2017), « élargir le spectre des répertoires d'actions politiques mobilisant des dispositifs médiatiques tout en favorisant le développement de nouveaux modes pour les répertoires existants » (p.133); ceci fait d'ailleurs écho au concept d'hybridation des pratiques d'engagement social de Jochems, Millette et Millette (2013), présenté plus tôt. L'usage des médias sociaux, dans ce cas, se mêle aux pratiques hors-ligne préexistantes (comme l'occupation) et permet de rendre l'action plus efficace.

En revanche, c'est uniquement grâce à son solide réseau dans le milieu antiautoritaire que Noa a pu s'impliquer dans le Printemps 2015. Une personne qui ne connaissait pas d'autres militant-e-s n'aurait pas eu accès aux informations qu'elle relayait, et n'aurait pas nécessairement bénéficié de la confiance des autres pour servir d'intermédiaire. Il est donc intéressant de souligner l'importance de ses engagements préalables dans la forme qu'a pu prendre son engagement dans le Printemps 2015.

De plus, la place de plus en plus grande que prennent les médias sociaux dans la vie quotidienne de tout le monde permet l'émergence de nouveaux domaines de compétences (CEFRIIO, 2018b). Ainsi, des personnes qui maîtrisent bien l'usage des médias sociaux peuvent avoir l'opportunité de mobiliser ces compétences dans le cadre de leur engagement social; c'est notamment le cas de Hayden, qui a peu participé aux manifestations mais qui s'est impliqué-e sur le groupe Facebook et a contribué au site Internet de Printemps 2015. L'ouverture des groupes à de nouvelles formes d'engagement social permet alors la participation de personnes qui auraient autrement été exclues de l'espace des mouvements sociaux :

L'usage de l'informatique connectée permet aux divers contributeurs de bénéficier auprès de publics variés d'un ensemble de rétributions symboliques qu'ils n'auraient pu obtenir dans l'exercice « classique » d'un militantisme où la valorisation du travail tient davantage à la mise en oeuvre de compétences politiques et organisationnelles qu'ils ne maîtrisent pas nécessairement (Granjon, 2017, p.13).

Ainsi, bien qu'elle ne possédait pas les compétences associées au militantisme classique, comme une connaissance des répertoires de l'action collective ou la capacité à mener des négociations (Mathieu, 2011), Hayden a réussi à faire sa place dans le mouvement grâce à d'autres compétences qui sont apparues pertinentes aux yeux des autres membres. Il est toutefois essentiel de mentionner que la possession de ces compétences ne garantit pas nécessairement l'inclusion d'une personne au sein du groupe; comme dans le cas de Noa, c'est essentiellement parce qu'elle avait déjà un bon réseau de contacts dans le milieu militant montréalais que Hayden a pu s'impliquer par le biais des médias sociaux. S'elle n'avait pas déjà été connu-e par certain-e-s personnes qui ont lancé le Printemps 2015 et s'elles ne lui avaient pas proposé de participer, elle raconte qu'elle aurait « probablement fini par embarquer », mais serait resté « en périphérie du mouvement ».

Dans les deux cas présents, ce sont à la fois la possession de compétences en lien avec l'usage des médias sociaux et une relation de confiance préalable avec d'autres gens qui ont permis à ces personnes de s'impliquer à distance dans le mouvement. Ceci laisse donc place à une réflexion sur le réel potentiel des réseaux sociaux à permettre la participation de tout le monde au sein d'un mouvement social, qui a déjà été présenté plusieurs fois au cours de ce mémoire. La nécessité pour une personne d'avoir déjà participé à d'autres mouvements sociaux, où elle a pu prouver sa valeur auprès d'autres militant-e-s et gagner leur confiance, semble constituer un obstacle supplémentaire à la participation au sein des groupes en ligne.

CHAPITRE V

DISCUSSION

L'analyse dispositionnaliste selon le cadre proposé par Mathieu (2011) permet de mettre en lumière les relations entre le parcours d'engagement des personnes et la manière dont celles-ci mobilisent certaines compétences dans le cadre d'une situation précise. La question de recherche au cœur de ce projet, « *Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015?* », a donc été considérée sous l'angle de ce cadre théorique.

Pour résumer le cadre théorique utilisé et justifier la discussion théorique qui suivra, il convient de rappeler que Mathieu (2011, p.183) décrit les pratiques d'engagement social comme « l'actualisation d'un ensemble de compétences pratiques et cognitives spécifiques » dans une situation en particulier. Il précise aussi que ces « compétences pratiques et cognitives spécifiques » sont acquises au cours du parcours de vie des personnes, et notamment dans le cadre de leur parcours d'engagement social. Elles peuvent ensuite être mobilisées par les personnes qui les possèdent dans le cadre de situations d'engagement social, pour former ce qu'on appelle ici les « pratiques d'engagement social ».

Il importe tout d'abord de revenir sur les dispositions à l'engagement social et politique exprimées par les personnes rencontrées, afin d'introduire ensuite l'analyse de leurs carrières d'engagement social. Suivra une discussion sur les compétences qu'elles ont démontrées dans le cadre de leur engagement sur le groupe FP15, puis sur la manière dont la possession ou le manque de compétences spécifiques a pu jouer sur l'exclusion ou l'inclusion des participant-e-s dans le groupe FP15.

5.1 Les dispositions à l'engagement social et politique

Afin de répondre à la question de recherche, il convient tout d'abord de répondre à la première sous-question de recherche qui avait été déployée, soit : « *Quelles sont les dispositions à l'engagement social et politique de personnes impliquées dans le Printemps 2015?* ». Dès le départ, un élément intéressant se révèle : la quasi-totalité des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens ne possédaient pas de fortes dispositions à l'engagement social et politique, au sens où Mathieu (2011) les entend. En effet, seul-e Dominique est issu-e d'une famille traditionnellement militante et a baigné dans un environnement favorable au développement de cette « appétence » à la protestation collective. Toutes les autres personnes ont plutôt effectué une entrée graduelle dans le monde de l'engagement social et on peut distinguer deux principaux types de parcours chez les personnes rencontrées. Tout d'abord, Alix et Noa ont commencé à s'impliquer dans des comités et à participer à des activités parascolaires au cours du secondaire, ce qui a développé chez elleux un intérêt pour le travail de groupe pour défendre des intérêts communs. Leur entrée dans d'autres mouvements subséquents (la grève de 2005, celle de 2012, celle de 2015) a pu être facilitée par cette familiarisation relativement précoce avec une forme d'action collective.

Riley, Sasha, Clarence et Hayden, quant à elleux, ont plutôt pris le chemin inverse. Au cours de l'adolescence ou à la suite de leur entrée au cégep, illes ont commencé à développer leur « conscience politique » par elleux-mêmes (Sasha). Hayden raconte ainsi qu'elle a « toujours été comme... politisé-e, entre guillemets » et Riley, qu'elle avait déjà un esprit « un p'tit peu altermondialiste » et qu'elle était « déjà anticapitaliste pis *anti-establishment*, c'est juste [qu'elle] le rationalisai[t] pas comme tel ». Pour la plupart, c'est ensuite lors du mouvement *Occupy* qu'illes ont pu observer (ou participer à) leur premier mouvement social. À partir de ce moment, il n'y a plus eu de retour en arrière possible : Sasha raconte ainsi qu'à un moment, « ça m'a juste sauté dans 'face, si j'peux dire, le militantisme » et Riley, qu'à « partir du

moment où c'que j'ai rencontré les milieux militants, mon parcours a complètement été bouleversé ». Leur intérêt, d'abord théorique, pour les mouvements sociaux et le politique a alors pu s'actualiser en une implication concrète lorsque l'occasion s'est présentée.

Néanmoins, les entretiens ont révélé que ces dispositions, ou encore le moment ou manière dont les personnes avaient eu leurs premiers contacts avec des mouvements sociaux, avait peu ou pas joué sur la participation des personnes dans le Printemps 2015. En effet, des personnes comme Dominique, qui possédait les plus fortes dispositions à l'engagement social et politique parmi le groupe de personnes rencontrées, ou Noa, qui organisait déjà des concerts contre la guerre au secondaire, n'ont que très peu participé aux activités quotidiennes du Printemps 2015, tandis que des personnes comme Clarence ou Riley, qui ont fait leurs premières armes lors d'*Occupy* en 2011, ont été intensément impliquées dans le mouvement. Ceci souligne l'importance d'accorder une attention importante à la situation dans laquelle se jouent les pratiques à l'étude, c'est-à-dire le groupe Facebook principal associé au mouvement Printemps 2015. Pour reprendre les termes de Mathieu (2011, p.226) : « Une vision plus juste impose donc d'accorder une place plus importante à la situation dont la logique propre et les contraintes qu'elle impose façonnent très largement la manière dont les dispositions trouvent à s'activer pour générer des pratiques ».

La « logique propre et les contraintes » inhérentes à un environnement en ligne diffèrent bien évidemment de celles imposées par les espaces d'action collective traditionnels. C'est pourquoi il incombe de mettre l'accent sur l'historique d'utilisation des médias sociaux des personnes rencontrées, et plus particulièrement de Facebook, puisque c'est sur l'usage de ce média social que porte ce mémoire. Il ne s'agit alors pas de « dispositions » à proprement parler, mais plutôt d'éléments importants de leur parcours qui ont eu une influence non négligeable sur la forme

qu'ont prise leurs engagements subséquents. Ils ont néanmoins leur place dans cette section, puisqu'ils font partie intégrante de leur « carrière » d'engagement social. L'analyse des parcours d'engagement en termes de « carrière » permet notamment, on le rappelle, de :

travailler ensemble les questions des prédispositions au militantisme, du passage à l'acte, des formes différenciées et variables dans le temps prises par l'engagement, de la multiplicité des engagements le long du cycle de vie [...] et de la rétractation ou de l'extension des engagements (Fillieule (2001), cité par Mathieu, 2011, p.217).

En incluant ce facteur dans l'analyse, il est possible de remarquer une cohérence intéressante entre le parcours des personnes et la manière dont elles se sont engagées sur le groupe FP15. Je procéderai ici à une brève présentation du parcours de quelques personnes, puisqu'ils représentent plusieurs cas de figure et permettent d'illustrer la pertinence de l'étude des carrières d'engagement pour mieux comprendre l'engagement dans le groupe.

5.2 Les carrières d'engagement social

Le premier cas est celui de Hayden, dont l'engagement social s'est toujours traduit par une participation sur les espaces en ligne associés aux mouvements, comme les groupes Facebook, les forums ou les listes courriel. Lorsqu'elle était plus jeune, cela consistait surtout à « [s'ostiner] avec des gens sur Internet », mais c'est lors de son arrivée à l'UQAM que cet engagement a pris « une forme [...] dans des structures pérennes, semi-pérennes ou ponctuelles ». À la rencontre de personnes qui s'impliquaient dans les divers groupes de l'UQAM, sa participation en ligne a alors pu s'inscrire dans une dimension plus collective. Elle a ensuite continué de développer

ses compétences en lien avec l'usage des TIC, par exemple en apprenant à utiliser Wordpress, et a pu en faire bénéficier ses camarades lors de diverses mobilisations. C'est donc la possession de ces compétences, croisée avec la place qu'elle s'est fait au sein d'un réseau de personnes engagées dans des groupes militants à Montréal, qui lui a permis de s'impliquer dans le Printemps 2015.

Dans le cas de Clarence, c'est surtout ses connaissances théoriques et pratiques de l'anarchisme qui lui ont permis de participer activement aux débats sur le groupe FP15. Mais cette affinité avec l'anarchisme ne sort pas de nulle part : elle s'est développée après la grève de 2012. En effet, elle raconte avoir eu de la difficulté « avec ce qui s'était passé suite à 2012 », soit la manière dont le conflit a été réglé avec l'élection du Parti Québécois¹⁶, et avec le « culte de la personnalité » entourant certains porte-paroles de la grève étudiante; ses réflexions par rapport à ces éléments l'ont alors menée à s'intéresser aux théories antiautoritaires. Elle s'est alors sentie interpellée quand elle a vu dans le mouvement Printemps 2015 « une initiative plus horizontale, plus citoyenne » et a décidé d'y participer, d'abord uniquement sur le groupe Facebook puis dans la rue, lors des manifestations. Son usage de Facebook, dans le contexte du Printemps 2015, est donc tout à fait lié aux événements précédents de sa carrière d'engagement social. C'est parce qu'elle avait réfléchi sur 2012 qu'elle est devenue anarchiste, et c'est grâce à cette maîtrise de la manière de concevoir le monde liée à l'anarchisme qu'elle s'est sentie à l'aise d'intervenir régulièrement sur le groupe FP15.

¹⁶ Le 4 septembre 2012, les Québécois ont porté au pouvoir un gouvernement minoritaire du Parti québécois dirigé par Pauline Marois, ce qui en fait la première Première ministre de l'histoire du Québec [...]. Le lendemain, l'équipe de la nouvelle première ministre contacte la FECQ [Fédération étudiante collégiale du Québec] et la FEUQ [Fédération étudiante universitaire du Québec] pour annoncer que la hausse des frais de scolarité serait annulée comme premier geste du gouvernement. (Wikipédia, 2019).

Le récit de Sasha est assez différent. Étant donné qu'elle n'habitait pas à Montréal durant la grève de 2012, et que sa participation aux manifestations et autres événements était alors limitée, elle a beaucoup utilisé Facebook pour s'informer et participer aux débats entourant la grève. Elle mentionne également s'en être servi comme « outil de propagande » pour partager ses idées et celles du mouvement dans son réseau. Mais elle raconte aussi que « ça [l]'a brûlé, en tout cas, surtout les débats », puis qu'elle a commencé à être « un peu plus distant-e » de Facebook autour de 2014. En entretien, elle raconte avoir perdu l'envie de débattre en ligne puisque les discussions semblent toutes vouées à être des « dialogues de sourds [...] tant pour l'autre que pour moi ». Au lieu de tenter de convaincre l'autre, elle explique que « dès que j'vois quelque chose qui m'énerve, j'fais juste comme dire « t'es une marde » pis j'm'en vas », ou bien elle désactive les notifications sur la publication en question pour ne plus avoir à y revenir. Sa réaction sur le groupe, qu'elle soit passive ou agressive, ne vient toutefois pas d'une déconnexion avec les idéaux du mouvement qui l'inciterait à agir comme un troll; en fait, elle se disait assez content-e de voir un nouveau mouvement étudiant se construire après des années de « marasme post-2012 ». Il semble plutôt s'agir d'une forme d'épuisement et de lassitude, apparentée à ce certain-e-s auteur-e-s appellent l'« épuisement militant » ou *activist burnout*, qui se manifeste notamment par un grand cynisme, une désillusion ou un désenchantement (*disillusionment*) et une perte d'espoir (*hopelessness*) par rapport à leur engagement social (Gorski et Chen, 2015). Cet épuisement peut avoir plusieurs causes, mais il semblerait que les personnes fortement engagées socialement sont particulièrement à risque puisqu'elles s'investissent personnellement et émotionnellement dans les causes auxquelles elles se consacrent (Gorski et Chen, 2015). L'épuisement survient au terme d'une carrière d'engagement intense, et le désengagement qui s'ensuit doit alors être considéré sous cet angle.

Le parcours de Riley, enfin, représente un autre cas de figure qui part d'un point de départ similaire à celui de Sasha. En 2010-2011, elle raconte avoir commencé à

utiliser Facebook pour « [s]’informer des manifs, pour la mobilisation sociale, pour [se] tenir au courant ». En revanche, elle a rapidement commencé à développer un « rapport de méfiance » vis-à-vis de la plateforme, qui n’a fait que s’intensifier jusqu’en 2015. Cette méfiance provenait notamment de la certitude que les pages et les groupes qu’elle fréquentait ou administrait « étaient noyautées par des trolls pis par des flics », ce qui rendait l’usage de Facebook « excessivement anxiogène ». Néanmoins frustré-e par la présence des trolls sur le groupe, elle a quand même continué à participer sur le groupe FP15 parce qu’elle ne pouvait « pas tolérer qu’on laisse la tribune à ce genre de commentaires-là, aux trolls, pis aux fachos [fascistes], pis aux mascus [masculinistes] ». Cette présence prolongée dans un environnement qu’elle considérait anxiogène, à tenter de « marteler un discours » en réponse à des personnes hostiles au groupe, l’a finalement épuisé-e et elle a fini par complètement quitter Facebook – et ne l’utilise toujours plus. La manière dont elle a utilisé Facebook en 2015, de façon méfiante et plus ou moins volontaire, découle de ces années de méfiance accumulée, qui ont finalement culminé vers un désinvestissement total de la plateforme. Il semble encore une fois s’agir d’une forme d’épuisement qui, dans ce cas, s’est soldé par une rupture claire avec les pratiques d’engagement qui y ont mené : pour Riley, c’est la méfiance face à Facebook, l’ampleur du travail nécessaire pour lutter contre les trolls et le constat que « les discussions théoriques ou politiques en ligne finissent rarement bien » qui ont eu raison d’elle.

Cette présentation permet donc de considérer l’importance du parcours d’engagement dans la forme que prend la participation des personnes sur le groupe. À présent, il semble même qu’il serait inapproprié de considérer uniquement leur participation sur le groupe dans une étude, puisque celle-ci dépend d’une foule de facteurs comme leurs liens préalables avec d’autres participant-e-s ou les raisons qui les ont menées à s’engager dans le Printemps 2015. Afin de faire ressortir l’importance de ces autres facteurs dans l’engagement, nous allons maintenant nous intéresser aux différentes

compétences – acquises notamment au cours de leur parcours d’engagement – dont les participant-e-s ont fait preuve au fil du Printemps 2015.

5.3 Les compétences en situation

Selon Mathieu (2011, p.184), les compétences se définissent comme des « savoirs et savoir-faire bien circonscrits, liés à une circonstance ou à une pratique bien spécifique, un contexte très particulier ». Comme nous l’avons vu précédemment, le cadre théorique proposé par cet auteur accorde une grande attention aux situations dans lesquelles les compétences sont mobilisées afin de « produire des comptes-rendus de la manière dont les agents sociaux accordent leurs conduites aux situations, s’engagent dans des opérations critiques, vérifient au travers d’« épreuves » la solidité de leurs appuis ou résolvent des dilemmes pratiques » (*ibid.*, p.245).

Dans le cadre de ce mémoire, il s’agissait donc d’aller voir quelles compétences avaient été mobilisées par les personnes rencontrées dans le cadre de leur participation sur le groupe Facebook FP15, et de quelle manière.

Il est tout d’abord important de rappeler la forme et la fonction dudit groupe Facebook avant de se pencher sur les compétences qui y ont été déployées par les personnes qui s’y trouvaient. Comme l’a mentionné Hayden, ce groupe occupait la fonction d’« agora » pour le mouvement : il servait principalement de lieu de discussion ouvert à toutes les personnes qui désiraient partager leur point de vue sur le mouvement Printemps 2015 et les enjeux qu’il abordait, et il rassemblait entre 5000 et 10 000 personnes au plus fort du mouvement. Il avait été fondé et était administré par un petit groupe formé essentiellement d’étudiant-e-s de l’UQAM, qui s’assuraient que les discussions sur le groupe Facebook demeurent fidèles aux principes qui les animaient (voir chapitre 4, point 4.4.2); en même temps, n’importe

qui pouvait rejoindre le groupe, y compris des personnes qui ne partageaient pas les mêmes valeurs qu'elles ou ne maîtrisaient pas le discours qu'elles mettaient de l'avant. Le groupe était un lieu hybride : à la fois rattaché au mouvement Printemps 2015, mais ne servant pas de lieu décisionnel pour ce mouvement; officiellement ouvert à tous et toutes, mais permettant seulement aux personnes possédant certaines compétences d'y participer avec succès.

Cette mise en situation invite à remettre en question la manière dont les compétences pour l'action collective présentées par Mathieu (2011), comme la maîtrise des répertoires de l'action collective ou la capacité à mener des négociations, peuvent être mobilisées dans un environnement en ligne comme le groupe FP15. Puisque ce n'était pas là qu'étaient organisées les activités traditionnellement liées à un mouvement social (comme les actions, la rédaction de tracts, etc.), la possession de ces compétences n'était pas garante de la capacité d'une personne à contribuer au groupe. Il est néanmoins impossible d'évacuer complètement leur pertinence, puisque les personnes qui possédaient de fortes compétences liées à l'action collective, qui avaient participé avec succès à des mouvements sociaux par le passé et qui avaient acquis une certaine reconnaissance à-travers cette participation profitaient d'un certain statut au sein du groupe, tel que présenté au point 4.4.2 du chapitre 4.

Mais tel qu'exposé précédemment, il est important de considérer que le groupe FP15 représentait une facette parmi d'autres d'un mouvement social hétéroclite et que, bien qu'il bénéficiait d'une certaine autonomie par rapport aux lieux de prise de décisions, il restait ancré dans une culture particulière : celle des personnes qui l'avaient fondé. Comme les résultats présentés au chapitre 4 le montrent bien, la participation sur le groupe requérait la possession de certaines compétences particulières dont la maîtrise pouvait être démontrée par écrit. Essentiellement, il s'agissait de la capacité à articuler le discours associé au mouvement.

5.3.1. Les compétences liées à la maîtrise du discours du mouvement

Cette compétence, qui semble être la plus importante pour pouvoir « bien » participer sur le groupe, comprend une part de savoirs et de savoirs-faire ¹⁷. Les « savoirs », tout d'abord, liés à une connaissance des diverses théories d'inspiration anarchiste et *queer* dont découlent les principes au cœur du mouvement, étaient nécessaires pour saisir ce qui était permis et prohibé sur le groupe. Les normes du groupe, élaborées par les membres afin d'encadrer les échanges, en témoignent (voir point 4.3.3).

La connaissance du discours et des principes liés au mouvement peut tout d'abord être observée dans la manière dont les personnes participent aux échanges sur le groupe. Plusieurs des publications sur le groupe menaient à des débats, et certaines personnes rencontrées ont souligné leur hésitation à participer aux discussions par crainte d'être stigmatisées. En observant les échanges sur le groupe, il devient effectivement évident que la majorité des discussions sont menées par un petit groupe de personnes, peut-être une vingtaine, qui partagent un vocabulaire commun et qui se soutiennent entre elles quand elles font face à un troll ou à une personne qui apporte une critique acerbe par rapport au groupe. Il est donc possible de spéculer, à partir des histoires rapportées par les participant-e-s rencontré-e-s, qu'une personne qui n'appartenait pas à ce sous-groupe, qui ne possédait pas de contacts dans le groupe ou qui ne maîtrisait pas bien ce vocabulaire commun puisse avoir préféré ne pas se risquer à participer aux discussions, ce qui soulève des questionnements quant aux limites à la participation dans les espaces sans contraintes formelles.

¹⁷ Pour reprendre la définition de « compétence » présentée par Mathieu (2011, p.240), qui correspond à un « stock composite de savoirs et savoir-faire [...] ne reposant pas tant sur un ensemble de connaissances objectivées que sur des manières de faire et de percevoir que seule la pratique permet d'acquérir et de maîtriser ».

La revue de littérature présentée au chapitre 1 permettait d'ailleurs d'identifier plusieurs de ces limites, comme le fait qu'au sein des listes courriel associées à des groupes antiautoritaires, les discussions étaient généralement dominées par un sous-groupe de personnes qui se distinguaient des autres par leur présence dans les espaces en ligne et hors-ligne du groupe, par le fait qu'elles interagissent davantage les unes avec les autres et par la reconnaissance qui leur était accordée par le reste du groupe (Albrecht, 2006; Cronauer, 2004; Flesher Fominaya, 2016; Hensby, 2016; Kavada, 2007). Cela ressemble effectivement à la situation vécue sur le groupe FP15, mais une piste pour expliquer les raisons de cette emprise sur les discussions semble émerger des résultats recueillis : la maîtrise du discours du mouvement. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, la reconnaissance accordée par les membres repose entre autres sur la capacité à articuler le discours et les principes au cœur du mouvement. De plus, le fait de maîtriser ce discours rendait les personnes plus confiantes à intervenir sur le groupe, ce qui pouvait, à terme, donner l'impression que les discussions sur le groupe étaient dominées par un petit nombre de personnes qui partageaient toutes un vocabulaire commun.

Pour en revenir au cas de Clarence, il est important de mentionner que malgré ses réserves, elle participait quand même aux débats dans le groupe; par contre, elle était conscient-e de son « inexpérience » quand elle se comparait aux autres membres actifs du groupe et « faisait attention » à ce qu'elle écrivait. Elle souligne néanmoins un élément intéressant par rapport à la manière dont la structure du groupe Facebook modulait sa participation : elle se sentait beaucoup plus à l'aise de participer aux discussions dans les commentaires que de faire des publications sur le groupe :

Poster un sujet, je m'aurais fait ramasser et tout... Dans les commentaires, ça passe mieux parce qu'après ça on peut te critiquer [...]. C'parce que ça fait un peu comme les manchettes... T'sais, les gens vont voir le titre, mais y liront pas le reste... Tandis que là, [dans les commentaires], si y'ont dit ça c'est qu'y ont lu le reste. Y'a plus un contexte (Clarence).

Rappelons tout d'abord que les échanges sur les groupes Facebook sont limités par une structure particulière : pour pouvoir lancer une discussion, une personne doit tout d'abord faire une publication sur le groupe (c'est-à-dire publier une image, un texte, un lien vers un article, etc.) puis les autres participant-e-s peuvent ensuite commenter sous celle-ci. Si les publications apparaissent clairement dans le groupe et dans le fil d'actualité des membres du groupe, ce n'est pas le cas des commentaires : seuls les derniers commentaires¹⁸ sont affichés par défaut sous la publication, et pour pouvoir voir l'intégralité des commentaires, il faut qu'une personne clique sur « *Afficher les autres commentaires* ». Faire une publication sur le groupe revêt l'aspect d'une prise de parole en public, puisqu'elle est beaucoup plus susceptible d'être vue (ne serait-ce que brièvement) par les membres du groupe; les commentaires, quant à eux, ne seront lus que par les personnes qui sont intéressées par la discussion qui a lieu dans cette section. Dans le cas de Clarence, cela était perçu comme une opportunité de participation qui limitait la visibilité d'un potentiel faux pas, ce qui lui a donné la confiance nécessaire pour participer aux échanges.

L'acte de publier sur le groupe pourrait alors nécessiter des compétences supplémentaires, ou du moins différentes, à celles requises pour simplement participer aux discussions dans les commentaires : pour publier, une personne doit se sentir apte à répondre aux offensives des autres participant-e-s, ce qui sous-entend une solide maîtrise du discours du mouvement et une capacité à articuler des

¹⁸ Ou ceux ayant reçu le plus grand nombre de mentions « J'aime », dans les versions plus récentes de Facebook.

arguments. Il est aussi possible que d'autres éléments entrent en ligne de compte, puisque les disparités de participation entre publications et commentaires ont aussi été notées dans une des très rares études portant sur les dynamiques à l'intérieur d'un groupe Facebook. Dans leur analyse du groupe SWANZ, un groupe qui avait pour objectif de favoriser les échanges entre les travailleuses sociales néo-zélandaises, Ballantyne et al. (2017) ont noté que 71% des participantes faisaient « rarement ou jamais » des publications sur le groupe, tandis que 57% participaient « parfois ou souvent » dans les commentaires. Les auteur-e-s n'avancent pas de raisons pour expliquer cet écart et le nombre limité de participant-e-s qui ont souligné cet aspect dans mes entrevues ne me permet pas non plus de proposer des hypothèses sur le sujet; il s'agit donc d'une piste qui devra être explorée dans des recherches futures.

5.3.2. Les compétences pour la pacification des relations

Certain-e-s membres du groupe ont également démontré la possession de ce que Mathieu (2011, p.243) appelle des « compétences pour la pacification des relations », c'est-à-dire la capacité à « trouver des plages d'entente, construire des compromis acceptables par toutes les parties ». Face aux tensions qui apparaissaient suite à l'arrivée sur le groupe de personnes ne possédant pas les mêmes compétences que celles qui avaient fondé le groupe (voir chapitre 4, point 4.4.2), des personnes ont décidé de proposer des normes pour baliser les discussions et favoriser des échanges respectueux. Ces normes ont ensuite été formalisées par l'équipe de modération, en faisant ainsi les règlements officiels du groupe.

Nous connaissons la suite des choses, et la manière dont ces normes ont pu être interprétées par les membres du groupe, mais l'intention de départ était de rendre les discussions inclusives et courtoises, comme en témoignent certaines personnes rencontrées. Des efforts ont d'ailleurs été faits par plusieurs de ces personnes pour

faciliter la compréhension et l'acceptation de ces règles; ainsi, elles ont clarifié la définition des termes utilisés et bien insisté sur le fait qu'on ne demandait pas aux participant-e-s d'être « parfait-e-s ». Il est d'ailleurs bon de mentionner que les personnes qui ont proposé ces règles ne faisaient pas partie des gens qui avaient lancé le Printemps 2015 et qui assuraient la modération du groupe; il s'agit plutôt de personnes qui ont rejoint le mouvement à titre de participant-e-s, qui étaient sensibles aux dynamiques qui rendaient la participation difficile pour les personnes inexpérimentées (nous reviendrons à cela au point 5.4) et qui, dans certains cas, s'étaient elles-mêmes senties mises à part du groupe.

Dans le cadre du groupe FP15, le développement de ces « compétences pour la pacification des relations » semble donc lié à un vécu d'exclusion et à une volonté conséquente de rendre le groupe plus accessible aux personnes qui sont dans une situation similaire à la leur. Ce genre de réaction n'est pas nouveau, et ressemble d'ailleurs aux « dynamiques d'aide mutuelle » qu'on retrouve dans la littérature sur le travail social auprès des groupes : on y souligne par exemple qu'« en aidant les autres, [les membres] s'aident eux-mêmes car ils voient dans la situation des autres une variante de leur propre réalité » (Turcotte et Lindsay, 2008, p.110). Cette sensibilité pour le sort des autres, développée au fil de leur participation, a alors su s'actualiser sous la forme d'une action pour tenter d'améliorer le climat du groupe.

5.3.3. Les compétences liées à l'usage des TIC

La dernière grande catégorie de compétences relevée au fil des entretiens est celle des compétences liées à l'usage des TIC, et plus spécifiquement des médias sociaux. Tout d'abord, la participation sur un groupe Facebook nécessite évidemment une compétence de base en informatique, qui peut être définie comme « la capacité à utiliser de manière confiante et critique les technologies numériques » et qui consiste

notamment à être capable d'« utiliser l'ordinateur et d'autres technologies numériques pour chercher, organiser, évaluer, produire, échanger et communiquer de l'information via Internet [et d']utiliser les principales applications informatiques (traitement de texte, feuilles de calcul, courriels, bases de données, etc.) » (CDÉACF, s.d.). Toutes les personnes rencontrées possédaient ces compétences et si elles ont parfois rencontré des obstacles à leur participation au groupe, ce n'était pas en raison d'une limitation technique.

En revanche, certaines personnes possédaient une connaissance plus approfondie des paramètres de Facebook, ce qui a pu les aider à en faire un usage plus efficace. Dominique, par exemple, se servait essentiellement du groupe Facebook pour partager des liens vers des événements ou encore des publications d'autres groupes dans lesquels elle s'impliquait; dans ce cas, sa connaissance de l'algorithme de Facebook a pu lui être utile, puisqu'elle pouvait prévoir le moment de la journée où elle faisait les publications afin d'en maximiser la visibilité sur le groupe. Une telle maîtrise des paramètres de Facebook n'est cependant pas apparue comme une nécessité pour participer au groupe; au mieux, elle permet une participation efficace quand l'objectif est de partager de l'information.

Une bonne maîtrise de Facebook pouvait également permettre à des personnes de participer au mouvement à distance, c'est-à-dire sans s'impliquer dans les activités hors-ligne comme les réunions et les manifestations. Dans un contexte où les médias sociaux prennent une place de plus en plus grande dans le quotidien des gens (CEFRIIO, 2018b), il n'est pas surprenant que certaines personnes profitent des opportunités offertes par ces outils pour incarner leur engagement social. Quand une personne est limitée dans sa participation au mouvement (comme Noa, en raison de ses engagements familiaux) ou qu'elle préfère simplement la participation en ligne (comme Hayden) et que ses camarades le savent, elles peuvent en tirer profit et lui offrir des responsabilités qui concordent avec ses préférences ou ses limitations. Ceci

fait d'ailleurs écho au constat que pose Ion (1997) sur l'évolution des formes d'engagement social, lorsqu'il mentionne que les « compétences privées » peuvent désormais « être mobilisées au profit de l'efficacité de l'action du groupement » (p.62-63). La possession de compétences techniques, associée à la présence d'un réseau de contacts qui peuvent solliciter une participation en ligne, peut donc se révéler fort utile quand le contexte appelle à une participation à distance, ce qui fut le cas pour au moins deux des personnes rencontrées.

Enfin, l'usage des médias sociaux ne sous-entend pas uniquement la maîtrise de compétences techniques : il nécessite également le développement d'un « esprit critique », qui suggère une capacité « à la distanciation, à l'analyse et à la réflexion » par rapport au contenu publié en ligne et aux intentions des personnes qui diffusent ce contenu (Landry et al., 2017, p.125). Les personnes rencontrées ont su faire preuve de cet esprit critique, notamment lorsqu'elles prennent du recul par rapport à leurs propres pratiques en ligne. Riley, par exemple, souligne la « contradiction » entre la volonté de ses camarades d'encourager les discussions politiques, tout en continuant d'utiliser Facebook pour réaliser ces échanges :

Moi c'qui m'dérange le plus avec ce phénomène-là, c'est qu'ça donne l'illusion qu'y a un débat public qui s'tient alors que c'est faux. C'est un discours de sourds, on tient pas de discussion politique sur Facebook, c'est pas possible. Les algorithmes pis les paramètres de ce site-là ne permettent pas une discussion agréable.

On retrouvait le même son de cloche chez Sasha, qui qualifiait les débats sur Facebook de « dialogues de sourds » et qui n'arrivait plus à participer à des discussions politiques en ligne, ou encore chez Clarence qui déclarait que « la plateforme Facebook n'est pas anarchiste ». C'est d'ailleurs un constat que posent Gallant, Latzko-Toth et Pastinelli (2015, p.4) suite à leur étude des usages de Facebook par des étudiant-e-s lors de la grève de 2012 : « Si on observe parfois des débats et confrontations d'opinions divergentes sur Facebook, la norme semble être

plutôt l'évitement de la confrontation idéologique, les répondants ayant largement intériorisé les conséquences de celles-ci et craignant les dérapages ».

Il est donc possible de conclure qu'au fil de leur parcours, les personnes rencontrées ont développé une perspective critique sur leurs pratiques en ligne, ce qui les a menées à adapter leurs pratiques : Riley a fini par quitter Facebook, Sasha continue de lire les débats mais n'y participe presque plus et Clarence reconnaît que Facebook est un outil limité quand vient le temps de créer des structures horizontales et réellement inclusives. On reconnaît ici l'importance de considérer le parcours des personnes dans le développement de cette perspective critique qui, semble-t-il, n'aurait pas pu être acquise autrement.

5.4 L'exclusion basée sur l'absence de dispositions et le manque de compétences

Dans un autre ordre d'idées, la question de l'exclusion semble préoccuper plusieurs des personnes rencontrées puisqu'elle est revenue à plusieurs reprises au cours des entretiens. En effet, elles ont mentionné que, malgré le fait que le groupe FP15 était officiellement ouvert, la participation aux discussions n'était pas accessible à tous et toutes; la forme et les conséquences de cette situation ont d'ailleurs déjà été bien exposés au chapitre 4.

Cette question peut désormais être mise en relation avec les défis vécus par les groupes antiautoritaires présentés au début du chapitre 1. En effet, il avait été expliqué que les groupes éprouvaient parfois de la difficulté à entretenir des pratiques cohérentes avec leurs principes fondateurs, et qu'il arrivait parfois que des dynamiques de pouvoir informelles émergent au sein des groupes. L'un des textes cités était *La tyrannie de l'absence de structure* (Freeman, 1970), où l'auteure exposait que l'absence de structure formelle dans les groupes permettait

paradoxalement à des dynamiques de pouvoir (basées notamment sur le genre) de structurer les rapports entre les membres, et par le fait-même de limiter la participation de certaines personnes aux débats du groupe. Mathieu (2011) lui-même cite ce texte lorsqu'il expose que :

L'informalité et l'« horizontalité » fréquemment promues comme garantes de plus grandes « ouverture » et « accessibilité » aux impétrants se révèlent dans les faits sélectives, car accessibles aux seuls agents disposant de suffisamment de compétences militantes pour se sentir autorisés à intervenir dans les débats (p.214).

En croisant le texte de Freeman (1970) et le cadre théorique de Mathieu (2011), il devient possible d'aborder cette *Tyrannie de l'absence de structure* en termes de dispositions et de compétences – ou plutôt, en termes de manque de dispositions et de compétences. Car tel qu'exposé au chapitre 4, la capacité à participer sur le groupe était essentiellement définie par la possession des dispositions et des compétences appropriées : dans un environnement sans structure formelle, mises à part quelques règles de modération qui laissent tout de même place à interprétation, ce sont des compétences comme la maîtrise du discours véhiculé par le groupe, la connaissance du vocabulaire associé à ce discours et la capacité à articuler des arguments par écrit qui déterminaient la position qu'une personne pouvait prendre dans le groupe et par rapport aux autres personnes.

Il est donc possible de constater que cette exclusion informelle se réalisait par le biais des interactions avec les autres membres et s'exprimait « au travers de la capacité de l'aspirant activiste à « trouver sa place » au sein du groupe » (*ibid.*, p.212). Au fil du temps, seules les personnes dont les compétences étaient en adéquation avec celles exigées par les interactions sur le groupe pouvaient continuer d'y participer avec succès (*ibid.*, p.214).

Il est cependant crucial d'aborder cette problématique en considérant la posture idéologique des personnes qui avaient fondé le groupe et qui en assuraient la modération – seule forme de pouvoir relativement formelle qui existait sur FP15 – puisqu'elle fait définitivement partie de la situation à l'étude. Lorsque la question de la *Tyrannie de l'absence de structure* a été amenée en entretien, Hayden a d'ailleurs rétorqué qu'un texte avait été écrit en réponse à celui-ci. Il s'intitule *La tyrannie de la tyrannie* (Levine, 1979) et pour reprendre les termes d'Hayden, l'auteure y dit que « s'il y'a pas de structure, ça peut aller mal, mais quand y'a une structure, ça va aussi mal ».

La posture des personnes à l'origine du Printemps, bien qu'ancrée dans les principes antiautoritaires classiques présentés au début du chapitre 1 (justice sociale, autogestion, etc.), tenait plutôt d'une remise en question des stratégies associées aux mouvements sociaux du passé et d'une tentative d'essayer quelque chose de nouveau en-dehors des modèles et des structures habituelles (Collectif de débrayage et consorts, 2016; Comité invisible, 2014). La question de la tyrannie de l'absence de structure semble donc avoir été évacuée pour favoriser un mode d'organisation « tacite », informel et « éphémère », basé sur l'hypothèse que « la camaraderie découlant de 2012, l'habitude politique, un langage commun, des façons de se mouvoir ensemble, resteraient ré-actualisables trois ans plus tard » (Collectif de débrayage et consorts, 2016, p.12).

Cette mise en contexte peut probablement contribuer à expliquer pourquoi le groupe FP15 a évolué comme il l'a fait, c'est-à-dire qu'en « valorisant ou en sollicitant certaines dispositions et en en disqualifiant d'autres », le groupe a reproduit « la relative homogénéité sociale de [ses] effectifs [en induisant] une exclusion des postulants par trop différents » (Mathieu, 2011, p.214-215). Si le mode d'organisation était basé sur le partage d' « un langage commun » et de « façons de se mouvoir

ensemble », comment pouvait-il évoluer autrement qu'en repoussant à ses frontières les personnes ne partageant pas ce bagage commun?

5.5 Les autres dynamiques d'exclusion au sein du groupe

Considérant cela, il est intéressant de remarquer que dans le cas de FP15, ce processus n'est pas fondamentalement perçu comme quelque chose de nuisible et ce, pour des raisons qui appartiennent à chacune des personnes rencontrées. C'est ici que la sociologie pragmatique selon Mathieu (2011, p.245) révèle son intérêt, puisqu'elle permet de « produire des comptes-rendus de la manière dont les agents sociaux accordent leurs conduites aux situations, s'engagent dans des opérations critiques, vérifient au travers d'« épreuves » la solidité de leurs appuis ou résolvent des dilemmes pratiques ». Les personnes rencontrées justifient ainsi de diverses manières l'exclusion de ces personnes « différentes », qui ne partageaient pas la culture et le langage commun.

Tout d'abord, la crainte de l'infiltration par des policiers était répandue chez les membres du groupe; illes valorisaient donc une « culture de la sécurité », qui consistait notamment à éviter de parler des manifestations à venir sur le groupe ou de partager du contenu qui pourrait leur nuire s'il était intercepté par les forces policières. Au fil du printemps, plusieurs indices ont révélé aux membres que des policiers avaient effectivement infiltré le groupe : une personne raconte, par exemple qu'il arrivait que des appels à la manifestation soit lancés sur le groupe par des personnes inconnues et que les policiers étaient sur place avant même que la manifestation en question ne débute, ce qui laissait croire que la personne qui avait lancé l'appel était un-e agent-e infiltré-e. Cela a renforcé la méfiance des membres envers toutes les personnes qui leur semblaient étrangères au groupe (de par leur

façon de s'exprimer ou par des indices trouvés sur leur profil Facebook) et à percevoir ces personnes comme des menaces potentielles pour leur sécurité : « sachant qu'on s'faisait brutaliser à chaque manif, sachant qu'y avait des *undercover* de manière réelle, ça [finissait] par créer un climat d'peur qui nous [rendaient] un peu tous paranos ». Puis, l'amalgame entre les propos divergents et les policiers est devenu de plus en plus commun, au point où Clarence conclut que « p't-être qu'au début on était pas très sectaires, mais à la fin on l'est devenu-e-s ». Ellui et les autres admettent aujourd'hui que leur réaction avait peut-être été exagérée, mais rappellent que dans le contexte, elle leur avait semblée appropriée et même nécessaire.

Pour plusieurs personnes rencontrées, c'est aussi l'épuisement dû à la répétition qui est à la source de leur impatience face aux personnes qui s'exprimaient maladroitement sur le groupe. Comme le raconte une d'entre elles :

C'est tout l'temps une question d'contexte... Si t'arrivais dans un groupe, dans l'groupe pis tu disais « Ouais j'suis d'accord avec vous, mais... J'aime pas quand vous êtes violents pis j'aime pas les casseurs », c'est sûr que y'allait avoir des gens qui allaient faire comme... [...] « Bon, encore un autre pour la millième fois » ... Quand ça fait trois fois dans journée que quelqu'un t'écrit ça, t'es comme : *on n'est pas des casseurs!!* »

Considérer les enjeux de la situation (comme la peur de l'infiltration et l'épuisement) permet ainsi d'exposer la manière dont d'autres facteurs que la simple possession de dispositions et de compétences entrent en jeu dans les dynamiques d'inclusion et d'exclusion du groupe. Certes, l'exploration des dispositions et des compétences constatées sur le groupe permet de dresser un portrait relativement fiable des « prérequis » pour participer sur le groupe, mais il serait regrettable de ne pas considérer le contexte dans lequel se déploient les pratiques concrètes; par exemple, la « paranoïa » qui s'est peu à peu emparée des membres du groupe les a mené-e-s à devenir méfiant-e-s par rapport à toute nouvelle personne, peu importe les

compétences qu'elle aurait pu posséder. Il est important de souligner que, malgré la bonne foi de certaines personnes par rapport aux nouveaux et nouvelles arrivant-e-s sur le groupe, la situation tendue a pu les mener à agir d'une manière qui, à prime abord, semble incohérente avec leurs valeurs et le reste de leur parcours.

5.5 L'importance d'une analyse microsociale en action collective

Suite à l'analyse de ces résultats, un constat important émerge : bien que ce mémoire porte sur un mouvement social, les principales préoccupations des personnes rencontrées ne concernent pas tant les revendications du mouvement ou l'atteinte de celles-ci que les différentes dynamiques qui ont émergé au sein du groupe Facebook. En effet, certaines personnes ne se souvenaient pas des revendications du Printemps 2015 et la plupart ne se rappelaient que des grandes lignes.

Ceci nous ramène au fait qu'un mouvement social est, à la base, un groupe de personnes; il faut néanmoins se rendre à l'évidence qu'une grande partie de la recherche menée sur l'action collective et les mouvements sociaux néglige l'aspect des dynamiques internes des groupes et des émotions des participant-e-s pour se centrer sur les rapports entre les collectifs et leurs opposants, notamment l'État (Ancelovici et Rousseau, 2009). Pour ce qui est de la recherche sur les mouvements sociaux et les TIC, la quasi-totalité des études recensées au premier chapitre portaient soit sur les tactiques des groupes qui mobilisaient les TIC, soit sur les « conséquences » des TIC sur les dynamiques des groupes, sans que soient abordées les perceptions des participant-e-s sur ces dynamiques ou que ces dernières ne soient étudiées au-delà du constat de leur existence.

Les résultats de ce mémoire sont cependant révélateurs de l'importance accordée par les participant-e-s aux dynamiques interpersonnelles au sein du groupe. Même s'il

s'agissait d'un groupe Facebook, tout l'éventail des concepts associés au travail social de groupe a pu être observé en situation : de la mise en place de normes à l'émergence de dynamiques d'aide mutuelle, en passant par les facteurs internes et externes au groupe qui entraînent l'exclusion de certaines personnes et favorisent la participation des autres, de l'apparition de leaders informels aux difficultés liées à la communication, il est désormais évident que l'action collective en ligne repose sur des dynamiques similaires à celles qu'on peut retrouver dans n'importe quel groupe hors-ligne (Turcotte et Lindsay, 2008). Il ressort également des résultats que les compétences les plus marquantes dans l'engagement des personnes dans le groupe sont celles qui concernent la pacification des relations interpersonnelles et la capacité à participer aux discussions, deux éléments-clé dans la participation à un groupe (Turcotte et Lindsay, 2008).

Mais le groupe FP15 était grand, très diversifié, ouvert et géré au gré des humeurs de l'équipe de modération, ce qui a entraîné son lot de défis et de difficultés. La création d'un sentiment de cohésion entre les membres aurait été ardue dans ce contexte, tout comme l'adoption d'objectifs formels ou la structuration du groupe, qui sont pourtant des éléments fondamentaux dans l'analyse de la dynamique des groupes en travail social (Turcotte et Lindsay, 2008). Le croisement de l'étude de la dynamique des groupes et de l'action collective en ligne a donc ses limites pour l'analyse d'un groupe comme FP15, ce qui souligne l'importance pour le travail social de s'intéresser davantage aux dimensions microsociales de l'action collective et de développer des connaissances plus élaborées sur les dynamiques au sein des groupes plus larges que les petits groupes. Ce genre de groupe tombe dans la brèche entre le travail social et la sociologie, le champ d'étude de l'un s'arrêtant aux groupes restreints (d'une vingtaine de personnes) et celui de l'autre débutant avec l'étude des phénomènes sociaux; il nous appartient désormais de s'atteler au développement de nouvelles connaissances afin de combler ce vide.

5.6 Portée et pertinence de l'étude des dispositions et des compétences en situation

À la lumière des résultats recueillis et de la discussion théorique qui a été présentée, il convient désormais de discuter de la pertinence de l'étude des carrières d'engagement pour saisir les pratiques d'engagement, notamment à l'ère numérique.

Tout d'abord, cette méthode d'analyse est issue de la sociologie pragmatique, qui reconnaît la « spécificité des pratiques que suppose la mobilisation » et s'intéresse notamment à « la manière dont les agents sociaux accordent leurs conduites aux situations » (Mathieu, 2011, p.245). Ceci s'est révélé tout à fait pertinent en regard du sujet étudié, considérant la pluralité des parcours d'engagement des personnes rencontrées. Puisque je ne tentais pas de faire émerger des règles générales ou des constats qui s'appliqueraient à tous les parcours analysés, j'ai pu reconnaître la manière dont le parcours de chaque personne les a menées à acquérir des compétences spécifiques et à articuler des réflexions qui leur sont propres. En replaçant les propos des participant-e-s dans le contexte de leurs parcours particuliers, j'ai aussi pu mettre en lumière les rapports entre leurs pratiques passées et actuelles, ce qui m'a permis de bénéficier d'un point de vue plus global sur leur engagement dans le Printemps 2015. Les critiques qu'elles adressaient au mouvement ou la place qu'elles y ont prise pouvaient alors être vues sous un nouveau jour.

De plus, ce cadre théorique permet de concevoir la participation des personnes dans les mouvements sociaux en termes de compétences et de dispositions; leur capacité à participer avec succès (ou leur échec à tenter de le faire) peut donc être abordée sous le prisme de la possession ou du manque de compétences et de dispositions, ce qui évite de poser un jugement subjectif sur leur participation. Dans une situation donnée, il devient ainsi possible de souligner ce qui fait que certaines personnes parviennent à prendre une place centrale dans le groupe ou le mouvement, tandis que d'autres peinent à se faire entendre. Une fois que l'ont reconnaît que certaines compétences

sont nécessaires pour une participation harmonieuse, il devient possible de créer des outils pour encourager le développement de ces compétences ou encore de remettre en question ses pratiques si elles requièrent des compétences inaccessibles pour une partie de la population; ceci se révèle d'autant plus pertinent pour les organisateurs et organisatrices communautaires, ou pour tout-e intervenant-e qui souhaite favoriser une plus grande participation au sein des groupes ou des collectifs.

Enfin, bien qu'elle n'ait pas été initialement conçue pour l'étude des pratiques d'engagement dans les espaces en ligne, cette méthode d'analyse s'est révélée adaptée pour le sujet de ce mémoire. En effet, elle a permis d'accorder une attention particulière aux situations où se jouaient les pratiques d'engagement social (à l'intérieur du groupe). Elle a enfin permis d'établir des liens entre ces pratiques et des situations connexes, comme le parcours d'engagement des personnes ou encore les autres espaces liés au mouvement Printemps 2015. Ceci, en plus de mon ancrage dans la sociologie des usages, m'a permis d'échapper au déterminisme¹⁹ qui hante la plupart des études menées sur les usages des TIC par les mouvements sociaux. Au lieu de chercher des liens de causalité entre les dynamiques de pouvoir dans les espaces en ligne et hors-ligne (comme Flesher Fominaya, 2016) ou de démontrer que les espaces en ligne amplifient ou révèlent des dynamiques préexistantes entre les membres (comme Flesher Fominaya, 2016 ou Hensby, 2017), j'ai pu aborder cette question d'un œil nouveau et faire émerger ce qui m'apparaît comme des constats prometteurs pour les mouvements sociaux et le travail social.

¹⁹ Posture théorique qui conçoit que les technologies ont des impacts sur le quotidien et les rapports sociaux des personnes (tel que présenté au point 2.2)

CONCLUSION

Ce projet avait initialement pour objectif d'explorer les pratiques d'engagement social médiées par les TIC des personnes impliquée-s dans des groupes antiautoritaires, afin de mettre en lumière des pratiques novatrices menées par des personnes évoluant dans des groupes hors des structures conventionnelles. Pour ce faire, une revue de littérature a permis de mieux cerner les principes qui balisent les pratiques d'engagement antiautoritaires et de découvrir la manière dont celles-ci s'articulent avec l'usage des TIC. La décision de réaliser une étude de cas sur l'usage des groupes Facebook par les personnes impliquée-s dans le mouvement « Printemps 2015 » a ensuite orienté la suite du processus de recherche.

C'est ainsi que j'ai eu l'opportunité de réaliser des entretiens semi-dirigés et des entretiens sur traces avec sept de ces personnes pour répondre à la question de recherche : *Quelles sont les pratiques d'engagement social médiées par les TIC de personnes impliquées dans le Printemps 2015?* Les sous-questions de recherche portaient spécifiquement sur les dispositions à l'engagement social et politique et les compétences déployées par les personnes impliquées dans le mouvement Printemps 2015, ce qui avait pour objectif de permettre une exploration de la carrière d'engagement de chacune des personnes rencontrées. Ultimement, cela allait permettre de mettre en évidence la manière dont les compétences acquises au fil de leur parcours se révélaient dans leurs pratiques d'engagement sur le groupe FP15.

Les éléments marquants qui se dégagent des entrevues ont ensuite été présentés au quatrième chapitre. Ainsi, les difficultés soulevées par les personnes rencontrées concernent la modération du groupe, la gestion des trolls, l'accessibilité du

vocabulaire utilisé, la crainte de l'infiltration du groupe par des policiers et l'épuisement vécu par les membres. Les bénéfiques du groupe Facebook, quant à eux, sont la possibilité de rejoindre les gens qui vivent dans des régions éloignées de Montréal, l'ouverture du groupe qui permet à n'importe quelle personne d'y participer et l'opportunité, pour les personnes qui le souhaitent, de participer à distance aux activités du mouvement.

Puis, dans la discussion théorique présentée au chapitre 5, ces éléments ont été mis en relation avec le cadre théorique pour répondre à la question de recherche. Il a ainsi été possible de conclure que les pratiques d'engagement social médiées par les TIC des personnes impliquées sur le groupe FP15 semblaient avoir mobilisé trois grandes classes de compétences. Premièrement : les compétences liées à la maîtrise du discours du mouvement (et la capacité à l'articuler). Puisque les communications entre les membres se déroulaient exclusivement par écrit, il était nécessaire que les personnes sachent bien développer leurs arguments par écrit, tout en démontrant leur adhésion à la culture et au vocabulaire partagés par les membres du groupe. Deuxièmement : les compétences pour la pacification des relations. La revue de la littérature et les personnes rencontrées attestent que les conflits émergent rapidement en ligne, et certaines personnes rencontrées ont démontré leur capacité à trouver des pistes de solution pour les régler. Troisièmement : les compétences liées à l'usage des TIC (plus particulièrement Facebook). Les échanges se déroulant sur la plateforme Facebook, il était nécessaire que les participant-e-s démontrent une compétence informatique minimale pour pouvoir participer au groupe et ce fut le cas pour toutes les personnes rencontrées. Elles ont également exprimé leurs réflexions quant aux limites et aux opportunités de l'usage de Facebook par les mouvements sociaux, ce qui témoigne d'une compétence critique par rapport aux outils informatiques. Enfin, la discussion théorique prend également en compte la situation dans laquelle se jouent les pratiques d'engagement, qui peut parfois nuancer la manière dont s'actualisent les compétences.

Les conclusions de ce projet présentent un intérêt certain pour le travail social, tant au niveau de l'intervention de groupe que de l'action collective. Il est tout d'abord important de mentionner que, bien que ce mémoire porte sur un mouvement social, la majorité des éléments qui ressortent des entrevues avec les participant-e-s concernent les dynamiques internes du groupe Facebook associé au mouvement. Cela témoigne de leurs préoccupations quant à la vie interne du groupe et les relations entre les membres, en plus de soulever diverses questions sur les compétences et les connaissances requises pour participer à des groupes en ligne. L'atteinte des objectifs du mouvement est d'ailleurs apparue comme une préoccupation mineure lors des entretiens, ce qui nous invite à reconsidérer l'importance relative qui y est accordée par les personnes concernées. Ce constat souligne donc l'importance, pour la recherche et l'intervention en travail social, de décroiser les champs de l'intervention auprès des groupes et de l'action collective : il est nécessaire de se rappeler que le succès de toute action collective repose, pour une grande partie, sur les relations interpersonnelles tissées entre les participant-e-s et que le quotidien des collectifs se vit dans les interactions entre ses membres. Dans le cas du Printemps 2015, peu de personnes se souvenaient des revendications du mouvement, mais toutes se rappelaient de leur lutte contre les trolls du groupe FP15 ou des amitiés qu'elles ont tissées au fil du printemps.

De plus, bien que ce projet ait porté sur un groupe en ligne constitué de 5000 à 10 000 personnes, ses conclusions peuvent être intéressantes pour le travail social de groupe en ligne. En effet, il existe déjà des groupes d'intervention en ligne, comme des groupes d'entraide et de soutien, et Turcotte et Lindsay (2008) soulignent que ce type de groupe est appelé à devenir de plus en plus populaire, notamment parce qu'il permet de rassembler des personnes éloignées géographiquement, d'« éliminer les contraintes d'horaire » et qu'il facilite la participation des personnes timides (p.17). Le principal intérêt de cette recherche pour le travail de groupe est néanmoins l'observation de plusieurs dynamiques associées à l'intervention auprès des groupes,

comme l'adoption de normes et le développement des dynamiques d'aide mutuelle, au sein d'un groupe en ligne. Les résultats permettent ainsi de mettre de l'avant l'existence de ces dynamiques dans les groupes en ligne, soulignant par le fait même l'importance de les considérer lors du développement de groupes d'intervention à distance.

Enfin, l'angle d'analyse choisi a permis de mettre en lumière les compétences qui étaient nécessaires (ou du moins, favorables) à la participation sur le groupe FP15, tout en faisant ressortir les limites à la participation et les facteurs d'exclusion. Si on souhaite développer davantage le champ du travail social en ligne, qu'il s'agisse d'action collective ou d'intervention auprès des groupes, il sera pertinent de garder ces éléments en tête afin de créer des espaces qui ne reproduisent pas les dynamiques qui se sont perpétuées au sein de FP15, tout en encourageant le développement des compétences utiles chez les intervenant-e-s et les participant-e-s.

En somme, ce projet a mis en lumière la pertinence d'intégrer une analyse de la dynamique des groupes dans l'action collective. Tant les dynamiques de groupe relevées au fil des entretiens sur traces que les préoccupations soulevées par les participant-e-s invitent à considérer l'importance des relations interpersonnelles dans le succès d'une action collective, qu'elle soit réalisée avec le soutien d'intervenantes en travail social ou par des groupes autiautoritaires. L'étude des dynamiques de groupe au sein des mouvements sociaux, tout comme l'étude des groupes en ligne en travail social, demeurent ainsi des domaines largement inexplorés qui n'attendent que la curiosité d'un-e chercheur-e pour se développer.

ANNEXE A
GUIDE D'ENTRETIEN

1. Trajectoire vers l'engagement social de l'interviewé-e

Thème : Quelle place occupe l'engagement social dans ta vie?

- Depuis quand es-tu engagé-e socialement ?
- Dans quel genre de groupe t'impliques-tu? (Depuis quand, etc.)

2. Structure du mouvement Printemps 2015

Thème : Comment le mouvement Printemps 2015 était-il organisé?

- Quelles étaient les revendications du mouvement?
- Sur quels principes le mouvement était-il basé?
- Comment le mouvement était-il organisé?
 - Relance, au besoin : Y avait-il des réunions/ à quelle fréquence? Où étaient prises les décisions? Qui pouvait participer aux rencontres?

3. Engagement dans le Printemps 2015

Thème : Comment étais-tu engagé-e dans Printemps 2015?

- Qu'est-ce qui t'a mené-e à participer au mouvement Printemps 2015?
- Comment étais-tu engagé-e dans le mouvement? (*Poste en particulier, etc.*)
 - Quel type de tâches et d'actions as-tu effectuées dans le mouvement?

4. Printemps 2015 et Facebook

Thème : Comment les personnes impliquées dans le Printemps 2015 utilisaient-ils et elles les groupes Facebook?

- Pour quelles raisons les personnes impliquées dans le Printemps 2015 utilisaient-elles les groupes Facebook? (Relance, au besoin : Pour organiser des actions, tenir des débats ...?)
- Comment les groupes fonctionnaient-ils?
 - Y avait-il des administrateurs-administratrices/ modérateurs-modératrices?
 - Quels étaient leurs droits et leurs responsabilités dans les groupes?
- Quels défis se sont posés quant à l'usage des groupes Facebook par le Printemps 2015? (Relance : Comment les avez-vous surmontés?)

6. Rétrospective

- Quel bilan fais-tu du Printemps 2015?
- Si vous aviez à recommencer, que feriez-vous différemment?

ANNEXE B
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

UQÀM | **Université du Québec
à Montréal**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre provisoire du projet de recherche

Pratiques d'engagement social et médias sociaux : Étude de cas sur le Printemps 2015

Étudiante-chercheuse

Florence Moreault, maîtrise en travail social

moreault.florence@courrier.uqam.ca
438-880-8607

Direction de recherche

Sylvie Jochems, École de
travail social (UQÀM)

jochems.sylvie@uqam.ca
514-987-3000, poste 3702

Préambule

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Description du projet de recherche

Vous êtes invité-e à prendre part à un projet qui vise à mieux comprendre la manière dont les personnes qui adhèrent aux principes associés à l'antiautoritarisme et à l'anarchisme (autogestion, égalité, justice sociale, démocratie directe, etc.) utilisent les médias sociaux dans le cadre de leur engagement social. Plus précisément, il s'agit d'une étude de cas sur le mouvement « Printemps 2015 ». En prenant ce mouvement comme exemple, l'étudiante-chercheuse souhaite notamment cerner comment l'usage des médias sociaux est façonné par les principes chers aux militant-e-s, et comment ces dernier-e-s utilisent les médias sociaux pour se mobiliser, discuter, s'organiser... Il s'agit enfin d'une opportunité pour mettre en lumière les connaissances que les militant-e-s retirent du Printemps 2015.

Nature et durée de votre participation

Votre participation consiste à prendre part à :

- Une entrevue individuelle lors de laquelle il vous sera demandé de décrire, entre autres, votre usage des médias sociaux au cours du Printemps 2015. Cette partie de l'entrevue prendra environ 1 heure.
- Une entrevue *sur traces* au cours de laquelle vous allez, en compagnie de l'étudiante-chercheuse, faire une « visite commentée » de vos activités sur Facebook lors du Printemps 2015. Il s'agira d'aller sur les groupes Facebook associés au mouvement Printemps 2015 et d'analyser ensemble les interventions que vous y avez faites à certaines dates-clé du mouvement. Cette partie de l'entrevue prendra de 30 minutes à 1 heure.

L'ensemble de la rencontre sera enregistré numériquement avec votre permission et prendra environ 2 heures de votre temps. Le lieu et l'heure de l'entrevue sont à convenir avec vous. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier.

Avantages liés à la participation

Votre participation vous permettra de prendre un rôle actif dans le développement des connaissances sur la manière dont les militant-e-s articulent les principes associés à l'antiautoritarisme et leurs usages des médias sociaux. Vous contribuerez aussi à dégager des pistes de solutions et à élaborer des stratégies pour surmonter les défis vécus en lien avec les usages des médias sociaux par les groupes antiautoritaires.

Risques liés à la participation

Il n'y a pas de risque d'inconfort important associé à votre participation à cette rencontre. Vous devez cependant prendre conscience que certaines questions pourraient raviver des émotions désagréables liées à des expériences passées. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante sans avoir à vous justifier. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entrevue si elle estime que votre bien-être est menacé.

Confidentialité

Les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont confidentiels et les seules personnes qui auront accès à l'enregistrement de votre entrevue et au contenu de sa transcription sont l'étudiante et sa direction de recherche. Le matériel de recherche (enregistrements numériques et transcriptions) ainsi que votre formulaire de consentement seront conservés séparément sous clé par l'étudiante pour la durée totale du projet. Les enregistrements ainsi que les formulaires de consentement seront détruits après le dépôt final du mémoire de l'étudiante.

Votre adresse courriel sera conservée si vous souhaitez être informé-e des résultats de la recherche et de futures activités de diffusion. Souhaitez-vous être informé-e des résultats de la recherche et de futures activités de diffusion ?

Oui Non Adresse courriel :

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à en aviser l'étudiante-chercheuse; toutes les données vous concernant seront détruites.

Compensation financière

Vous ne recevrez pas de compensation financière pour votre participation à la recherche.

Des questions sur le projet ? Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Florence Moreault (moreault.florence@courrier.uqam.ca // 438-880-8607) et Sylvie Jochems (directrice de recherche, jochems.sylvie@uqam.ca // 514-987-3000, poste 3702). Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche au plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter le CERPE à l'adresse : cerpe4@uqam.ca

Révision du verbatim

Si vous le souhaitez, vous pourrez réviser le verbatim de l'entretien avant que l'étudiante-chercheuse ne commence l'analyse des données. Pour ce faire, il sera possible de procéder de 3 façons :

- 1. Prévoir une nouvelle rencontre, où l'étudiante-chercheuse apportera une copie papier du verbatim anonymisé et où vous pourrez réviser le verbatim. L'étudiante-chercheuse repartira ensuite avec la copie du verbatim.
- 2. L'étudiante-chercheuse pourra vous envoyer une copie papier du verbatim anonymisé par courrier recommandé, en joignant une enveloppe préaffranchie pour que vous puissiez le lui renvoyer avec les modifications que vous souhaitez y apporter.
- 3. Si vous êtes à l'aise avec cette façon de procéder, l'étudiante-chercheuse pourra vous envoyer une copie du verbatim anonymisé par courriel et vous pourrez la recontacter si vous souhaitez y apporter des modifications.

Il vous sera également possible de réviser les captures d'écran qui auront été prises lors de l'entretien sur traces. Si vous le souhaitez, vous pourrez contacter l'étudiante-chercheuse pour prévoir une nouvelle rencontre, où celle-ci apportera une copie papier des captures d'écran conservées suite à l'entretien. Vous pourrez alors lui faire part de vos commentaires, au besoin.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision. Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom, Nom

Signature

Date

Engagement de l'étudiante-chercheuse

Je, soussigné(e) certifie

- (a) avoir expliqué au ou à la signataire les termes du présent formulaire ;
- (b) avoir répondu aux questions qu'il-elle m'a posées à cet égard ;
- (c) lui avoir clairement indiqué qu'il-elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;
- (d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom, Nom

Signature

Date

BIBLIOGRAPHIE

Albrecht, S. (2006). Whose voice is heard in online deliberation?: A study of participation and representation in political debates on the internet. *Information, Community and Society*, 9(1), 62-82.

Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative »: de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.

Ancelovici, M. et Rousseau, S. (2009). Présentation : les mouvements sociaux et la complexité institutionnelle. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 5-14.

Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM). (2014). *Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 septembre 2014*. Récupéré de : <http://afesh-uqam.ca/wp-content/uploads/2017/04/PV-AG-2014-09-16.pdf>

Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM). (2015). *Assemblée générale extraordinaire du 17 février 2015*. Récupéré de : <http://afesh-uqam.ca/wp-content/uploads/2017/04/PV-AG-2015-02-17.pdf>

Bakounine, M. (1996). *Dieu et l'État*. Paris : Mille et une nuits.

Ballantyne, N., Lowe, S. et Beddoe, L. (2017). To post or not to post? Perceptions of the use of a closed Facebook group as a networked public space. *Journal of Technology in Human Services*, 35(1), 20-37.

Barthe, Y. et al. (2013). Sociologie pragmatique: mode d'emploi. *Politix*, (3), 175-204.

Becker, H.S. (2006). *Notes sur le concept d'engagement*. Tracés : Revue de Sciences humaines. Récupéré de : <http://traces.revues.org/257>

Benasayag, M. et Del Rey, A. (2011). *De l'engagement dans une époque obscure*. Paris : Le passager clandestin.

- Benatouïl, T. (1999). Critique et pragmatique en sociologie: Quelques principes de lecture. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54(2), 281-317.
- Bennett, W. L. et Segerberg, A. (2012). The logic of connective action: Digital media and the personalization of contentious politics. *Information, Communication & Society*, 15(5), 739-768.
- Bimber, B., Flanagin, A. J. et Stohl, C. (2005). Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment. *Communication Theory*, 15(4), 365-388.
- Bobineau, O. (2010). *Les formes élémentaires de l'engagement. Une anthropologie du sens*. Paris : Temps présent.
- Bouchard, L. et Ducharme, M-N. (2000). Les défis posés au travail social à l'ère des technologies de l'information. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 119-136.
- Bourque, D., Comeau, Y. et Favreau, L. (2007). *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratique*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet: Promesses et limites*. Paris : Seuil.
- Castells, M. (2015). *Networks of outrage and hope: Social movements in the Internet age*. John Wiley & Sons.
- CEFRIQ. (2018a). *Portrait numérique des foyers québécois*. Récupéré de : <http://cefrio.qc.ca/netendances/portrait-numerique-des-foyers-quebecois/>
- CEFRIQ. (2018b). *L'usage des médias sociaux au Québec*. Récupéré de : https://cefrio.qc.ca/media/2023/netendances-2018_medias-sociaux.pdf
- Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine (CDÉACF). (sans date). *9 compétences essentielles... L'informatique*. Récupéré de : <http://www.compétencesessentielles.ca/competence/informatique>
- Claudel, P. (sans date). Kropotkine, Piotr Alexeïevitch. Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Récupéré de : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/piotr-alexeievitch-kropotkine/>
- Coalition Main Rouge. (2015). *Qui sommes-nous?* Récupéré de : <http://nonauxhausses.org/declaration/>
- Collectif de débrayage et consorts. (2016). *Fuck toute!* Montréal : Sabotart.

Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC) (2011a). *Antiautoritaires au Québec : unies par une culture politique*. Récupéré le 14 juillet 2017 de : www.crac-kebec.org/bibliotheque/antiautoritaires-au-quebec-unies-par-une-culture-politique

Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC). (2011b). *Vision du changement social: l'anarchisme en tant que processus*. Récupéré le 14 juillet de : www.crac-kebec.org/bibliotheque/vision-du-changement-social-lanarchisme-en-tant-que-processus

Comité invisible. (2014). *À nos amis*. Paris : La Fabrique Éditions.

Comité Printemps 2015. (s.d.). *À propos de ce groupe*. [Message sur Facebook]. Récupéré de : <https://www.facebook.com/groups/comiteprintemps2015/about/>

Comunello, F., Mulargia, S. et Parisi, L. (2016). The 'proper' way to spread ideas through social media: exploring the affordances and constraints of different social media platforms as perceived by Italian activists. *The Sociological Review*, 64(3), 515-532.

Costanza-Chock, S. (2003). Mapping the repertoire of electronic contention. *Contributions To The Study Of Mass Media And Communications*, 66, 173-191.

Cronauer, K. (2004). *Activism and the Internet: A socio-political analysis of how the use of electronic mailing lists affects mobilization in social movement organizations*. (Thèse de doctorat). University of British Columbia, Vancouver.

Delisle-L'Heureux, N. (2008). *L'action directe des groupes antiautoritaires œuvrant au Québec : Analyse de discours de documents produits et/ou distribués par certains de ces groupes selon le modèle de l'action sociale* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal. Récupéré de Papyrus, dépôt institutionnel : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/7554>

Delisle-L'Heureux, N. et Kruzynski, A. (2007). *La fourmilière anticapitaliste et antiautoritaire globalisée : subvertir, bloquer, préfigurer et construire des alternatives au Québec*. Communication présentée au congrès de l'ACFAS à Trois-Rivières, Québec.

Della Porta, D. et Mosca, L. (2005). Global-net for global movements? A network of networks for a movement of movements. *Journal of Public Policy*, 25(1), 165-190.

Déri, T. et Dupuis-Déri, F. (2014). *L'anarchie expliquée à mon père*. Montréal: Lux Éditeur.

- Diani, M. (2000). Social movement networks: virtual and real. *Information, communication & society*, 3(3), 386-401.
- Dupuis-Déri, F. (2008). Introduction et Conclusion. Dans F. Dupuis-Déri (dir.), *Québec en mouvements*. Montréal : Lux éditeur.
- Dupuis-Déri, F. (2010). Hommes anarchistes face au féminisme. *Réfractations*, 24, 107-121.
- Éthique de la discussion. (2018, 20 décembre, 17h36). Dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Récupéré le 5 mai 2019 de: https://fr.wikipedia.org/wiki/Éthique_de_la_discussion
- Événements de mai 1968. (s.d.). Dans *Encyclopédie Larousse en ligne*. Récupéré de: https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Événements_de_mai_1968/131140
- Flesher Fominaya, C. (2016). Unintended consequences: the negative impact of e-mail use on participation and collective identity in two 'horizontal' social movement groups. *European Political Science Review*, 8(1), 95-122.
- Fortier, M. (2015, 24 mars). L'UQAM expulse neuf étudiants « militants ». *Le Devoir*. Récupéré de : <https://www.ledevoir.com/societe/education/435319/l-uqam-expulse-neuf-etudiants-militants>
- Freeman, J. (1972). The tyranny of structurelessness. *Berkeley Journal of Sociology*, 151-164.
- Gagnon, Y-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gallant, N., Latzko-Toth, G. et Pastinelli, M. (2015). *Circulation de l'information sur les médias sociaux pendant la grève étudiante de 2012 au Québec*. Québec : Centre d'études sur les médias.
- Gaudet, L-F. et Sarrasin, R. (2008). Fragments d'anarchisme au Québec (2000-2006). Dans F. Dupuis-Déri (dir.), *Québec en mouvements* (p.177-198). Montréal : Lux éditeur.
- Gaudreau, É. (2013). *Interprétations de la tension entre principes de lutte et pratique militante en matière de rapports de genre dans les organisations libertaires: le cas de l'Union Communiste Libertaire (UCL)*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.

Gerbaudo, P. (2017). Social media teams as digital vanguards: The question of leadership in the management of key Facebook and Twitter accounts of occupy Wall Street, Indignados and UK Uncut. *Information, Communication & Society*, 20(2), 185–202.

Godbout, C. (2015, 20 mars). Nous ne nous laisserons pas faire. *La Presse*. Récupéré de : <https://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201503/20/01-4854043-nous-ne-nous-laisserons-pas-faire.php>

Gordon, U. (2008). *Anarchy alive: anti-authoritarian politics from practice to theory*. Londres: Pluto Press.

Gorski, P. C. et Chen, C. (2015). “Frayed all over:” The causes and consequences of activist burnout among social justice education activists. *Educational Studies*, 51(5), 385-405.

Graeber, D. (2002). The new anarchists. *New Left Review*, 13, 61-73.

Granjon, F. (2017). Résistances en ligne: mobilisation, émotion, identité. *Variations. Revue internationale de théorie critique*, (20).

Grève étudiante québécoise de 2012. (2019, 10 avril, 9h26). Dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Récupéré le 15 avril 2019 de : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Grève_étudiante_québécoise_de_2012](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gr%C3%A8ve_%C3%A9tudiante_qu%C3%A9b%C3%A9coise_de_2012)

Guillaud, H. (2011, 7 juin). *Entrevue avec Julie Denouël et Fabien Granjon*. Récupéré de : <http://www.internetactu.net/2011/06/15/julie-denouel-et-fabien-granjon-les-usages-en-question/>

Hensby, A. (2017). Open networks and secret Facebook groups: exploring cycle effects on activists' social media use in the 2010/11 UK student protests. *Social Movement Studies*, 16(4), 466-478.

Haunss, S. (2015). Promise and practice in studies of social media and movements. Dans L. Dencik et O. Leistert (dir.), *Critical perspectives on social media and protest: Between control and emancipation* (p.13-34). Londres: Rowman & Littlefield International.

Hyperlien. (s.d.). Dans *Encyclopédie Larousse en ligne*. Récupéré de : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hyperlien/41050>

Ion, J. (1997). *La fin des militants?* Ivry-sur-Seine : Éditions de l'Atelier.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). 2016. *Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec*. Récupéré de : <https://austerite.iris-recherche.qc.ca/>

J'aime (Facebook). (2019, 25 mars, 12h52). Dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Récupéré le 15 avril 2019 de : [https://fr.wikipedia.org/wiki/J%27aime_\(Facebook\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/J%27aime_(Facebook))

Jauréguiberry, F. et Proulx, S. (2011). *Usages et enjeux des technologies de communication*. Montréal : Érés.

Jochems, S. (2007). Les Pra-TIC en organisation communautaire au Québec. Dans D. Bourque, Y. Comeau et L. Favreau (dir.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratique* (p.325-338). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Jochems, S., Gonin, A., D'Amours, E. et Dierckx, C. (2017). *Recomposition des solidarités médiées par les technologies siconumériques*. Atelier présenté dans le cadre du congrès de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS), en juillet 2017 à Montréal.

Jochems, S., Millette, M. et Millette, J. (2013). Hybridization of engagement practices: Use of communications technology during the Quebec red square movement. *Networking Knowledge: Journal of the MeCCSA Postgraduate Network*, 6(3).

Jouët, J. (2003). Technologies de communication et genre. *Réseaux*, (4), 53-86.

Juris, J. S. (2005). The new digital media and activist networking within anti-corporate globalization movements. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 597(1), 189-208.

Juris, J.S. (2008). *Networking Futures: The Movements against Corporate Globalization*. Durham: Duke University Press.

Juris, J. S. (2012). Reflections on# Occupy Everywhere: Social media, public space, and emerging logics of aggregation. *American Ethnologist*, 39(2), 259-279.

Kaspar, J. (2010). *Nous ne revendiquons rien*. Marseille: Éditions Senonevero.

Kavada, A. (2007). *The European Social Forum and the Internet: A Case Study of Communication Networks and Collective Action*. (Thèse de doctorat). University of Westminster, Londres.

Kavada, A. (2009). Email lists and the construction of an open and multifaceted identity: The case of the London 2004 European Social Forum. *Information, Communication & Society*, 12(6), 817-839.

Kavada, A. (2010). Email lists and participatory democracy in the European Social Forum. *Media, Culture & Society*, 32(3), 355-372.

Kavada, A. (2013). Internet cultures and protest movements: the cultural links between strategy, organizing and online communication. [Chapitre de livre]. Dans B. Cammaerts, A. Mattoni et P. McCurdy (dir.), *Mediation and protest movements* (pp.55-74). Intellect Books.

Kavada, A. (2015). Creating the collective: social media, the Occupy Movement and its constitution as a collective actor. *Information, Communication & Society*, 18(8), 872-886.

Kelly Garrett, R. (2006). Protest in an information society: A review of literature on social movements and new ICT. *Information, communication&society*, 9(2), 202-224.

Kropotkine, P. (2012). *La morale anarchiste*. Paris : République des Lettres.

Lambert-Pilote, G., Drapeau, M-H. et Kruzynski, A. (2007). La révolution est possible: Portrait de groupes autogérés libertaires au Québec. *Possibles*, 31(1-2), 138-159.

Lamoureux, H. et al. (2002). *La pratique de l'action communautaire, 2e édition*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Lampe, C., Zube, P., Lee, J., Park, C. H. et Johnston, E. (2014). Crowdsourcing civility: A natural experiment examining the effects of distributed moderation in online forums. *Government Information Quarterly*, 31(2), 317-326.

Landry, N., Pilote, A-M. et Brunelle, A-M. (2017). L'éducation aux médias en tant que pratique militante : Lutttes et résistances au sein des espaces médiatiques et de gouvernance. Dans M. Bonenfant, F. Dumais et G. Trépanier-Jobin (dir.), *Les pratiques transformatrices des espaces sociomériques* (p.119-139. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Latzko-Toth, G., Pastinelli, M. et Gallant, N. (2017). Usages des médias sociaux et pratiques informationnelles des jeunes Québécois: le cas de Facebook pendant la grève étudiante de 2012. *Recherches sociographiques*, 58(1), 43-64.

Laurin-Desjardins, C. (2015, 8 avril). Journée chaotique à l'UQAM : les policiers viennent en renfort aux gardiens de sécurité et arrêtent 22 personnes. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de : <https://www.journaldemontreal.com/2015/04/08/uqam--bousculades-entre-manifestants-et-gardiens>

Lavoie, J. et Panet-Raymond, J. (2013). *La pratique de l'action communautaire, 3e édition actualisée*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Lévesque, L. (2015, 13 mars). Une « grève sociale » lancée par 30 000 étudiants. *La Presse Canadienne*. Récupéré de : <https://www.lapresse.ca/actualites/education/201503/13/01-4851909-une-greve-sociale-lancee-par-30-000-etudiants.php>

Levine, C. (1979). *The Tyranny of Tyranny*. Récupéré de : <http://theanarchistlibrary.org/library/cathy-levine-the-tyranny-of-tyranny>

Lord, M. (2015). *Action collective et travail social : Apports des acteurs et actrices des groupes autonomes antiautoritaires*. (Mémoire de maîtrise). UQAM. Récupéré d'Archipel, dépôt institutionnel : <http://www.archipel.uqam.ca/8109/>

Maheu, M-E. (2015, 11 mai). Grève : les jeunes fuient les débats sur Facebook. *Radio-Canada*. Récupéré de : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/720068/reseaux-sociaux-facebook-etude-espace-debat-greve-2012>

Mathieu, L. (2011). *L'espace des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Science-Po.

Melucci, A. (1996). *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge: Cambridge University Press.

Millerand, F. (1999). Usages des NTIC: les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1ère partie). *Composite*, 2(1), 1-19 et (2e partie). *Composite*, 3(1), 54-73.

Millerand, F. et Doray, P. (2015). Déterminisme technologique. [Chapitre de livre]. Dans J. Prud'homme, P. Doray, P. et F. Bouchard (dir.), *Sciences, technologies et sociétés de A à Z* (p.66-69). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Monnoyer-Smith, L. (2011). La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques? *Participations*, (1), 156-185.

Mosca, L. (2008). A double-faced medium? The challenges and opportunities of the Internet for social movements. [Chapitre de livre]. Dans T. Häyhtiö et J. Rinne (dir.), *Net working/networking: Citizen initiated Internet politics* (p.41-73). Tampere: Tampere University Press.

- Nachi, M. (2006). *Introduction à la sociologie pragmatique*. Paris: Armand Colin.
- Neveu, É. (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La Découverte.
- Normandin, P-A. et Simard, V. (2011, 15 octobre). « Occupy Wall Street » s'amène à Montréal. *La Presse*. Récupéré de : <https://www.lapresse.ca/actualites/201110/15/01-4457579-occupy-wall-street-samene-a-montreal.php>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin
- Papacharissi, Z. (2002). The virtual sphere: The internet as a public sphere. *New media & Society*, 4(1), 9-27.
- Poell, T., Abdulla, R., Rieder, B., Woltering, R. et Zack, L. (2016). Protest leadership in the age of social media. *Information, Communication & Society*, 19(7), 994–1014.
- Poisson, M. (2016). (Mé)tisser la résistance : Les pratiques de coordination entre autochtones et non-autochtones engagé.es contre les hydrocarbures au Québec. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.
- Proudhon, P. J. (1851). *Les confessions d'un révolutionnaire: pour servir à l'histoire de la révolution de février*. Paris : Garnier frères.
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de la communication aujourd'hui: enjeux-modèles-tendances. [Chapitre de livre]. Dans L. Vieira et N. Pinède (dir.), *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et culturels, Tome 1* (p.7-20). Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Quirion, M-E. (2008). *Les rapports de pouvoir au sein des groupes militants radicaux*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré d'Archipel, dépôt institutionnel : <http://www.archipel.uqam.ca/1602/>
- Radio-Canada. (2012, 14 février). Les grèves étudiantes au Québec : quelques jalons. *Radio-Canada*. Récupéré de : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/549959/droits-greve-chrono>
- Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS (RQIAC) (2000). *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- René, J-F. (2017). Notes de cours TRS8210- *Méthodologie de recherche et travail social II*. Université du Québec à Montréal, École de travail social.

- Revillard, A. (2000). Les interactions sur l'Internet. *Terrains travaux*, (1), 108-129.
- Salvet, J-M. (2014, 20 mai). Couillard préfère le mot « rigueur » à « austérité ». *Le Soleil*. Récupéré de : <https://www.lesoleil.com/actualite/politique/couillard-prefere-le-mot-rigueur-a-austerite-22eff69ed6311a09821a42ae4f2beebf>
- Sarrasin, R. (2014). *Dynamiques de constitution de la communauté antiautoritaire au Québec 2000-2010* (Thèse). Université de Montréal. Récupéré de Papyrus, dépôt institutionnel : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/11071>
- Sarrasin, R., Kruzynski, A., Jeppesen, S., et Breton, É. (2012). Radicaliser l'action collective: portrait de l'option libertaire au Québec. *Lien social et Politiques*, (68), 141-166.
- Savoie-Zajc, Loraine. (2009). L'entrevue semi-dirigée. [Chapitre de livre]. Dans B. Gauthier (dir.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (p.337-360). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Séguin, R. (2012, 8 avril). Student strike drags on as longest in Quebec history. *The Globe and Mail*. Récupéré de : <https://www.theglobeandmail.com/news/politics/student-strike-drags-on-as-longest-in-quebec-history/article4099838/>
- Shumate, M. et Lipp, J. (2008). Connective collective action online: An examination of the hyperlink network structure of an NGO issue network. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 14(1), 178-201.
- Squat. (s.d). Dans *Encyclopédie Larousse en ligne*. Récupéré de : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/squatter/74378>
- Stevens, E. (2009). Co-crédation de valeur et communautés d'utilisateurs: Vers un renouvellement des modèles de chaîne de valeur et d'innovation. *Management Avenir*, (8), 230-244.
- Syndicat industriel des travailleurs et travailleuses/ Industrial workers of the world (SITT-IWW). (2014). *Préambule, Constitution et Règlements généraux*. [Brochure]. Montréal.
- Thévenot, L. (2006) *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris : Éditions La découverte.
- Tilly, C. et S. Tarrow (2006). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

Trudel, L., Simard, C., et Vonarx, N. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire? *Recherches qualitatives*, 38-45.

Troll. (2018, 12 août, 17h57). Dans *Wiktionnaire, le dictionnaire libre*. Récupéré le 26 mars 2019 de : <https://fr.wiktionary.org/wiki/troll>

Turcotte, D. et Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes* (6^e éd). Montréal : Gaétan Morin Éditeur.

Van Laer, J. et Van Aelst, P. (2010). Internet and social movement action repertoires. *Information, communication & society*, 13(8), 1146-1171.